



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie
et du Commerce extérieur

Rapport d'activité 2012

**Institut National de la statistique et
des études économiques (Luxembourg)
STATEC**

Mars 2013

TABLE DES MATIERES

1. Division SG – Services généraux	6
Unité SG1: Diffusion et Communication	6
1.1.1. Publications	6
1.1.2. Internet	6
1.1.3. Grande Région	8
1.1.4. Audit Urbain	9
1.1.5. SDDS (Special Data Dissemination Standard)	9
1.1.6. Mesures de communication	9
1.2. Unité SG2: Informatique	10
1.2.1. Bilan de l'année 2012	10
1.3. Unité SG3: Budget-Personnel	14
1.3.1. Budget	14
1.3.2. Personnel	16
1.3.3. Institut national de la statistique et des études économiques - Législation	19
1.4. Unité SG4: Centrale des bilans	20
1.4.1. L'infrastructure informatique	20
1.4.2. Règlement grand-ducal d'accès aux données	21
1.4.3. Helpdesk	21
1.4.4. L'espace "Centrale des bilans" sur le portail des statistiques	21
1.4.5. Les formations et les campagnes d'information	22
1.4.6. La collaboration interne	22
1.4.7. CNC – Commission des Normes Comptables	22
1.4.8. ECCBSO - European Central Committee of Balance Sheet Data Offices	23
1.5. Unité SG4: Qualité	23
1.5.1. Suivi des plans d'actions issus du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne et Groupe de travail Eurostat	23
1.5.2. Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs du STATEC	23
1.5.3. Documentation des projets	23
2. Division SOC – Statistiques sociales	24
2.1. Unité SOC 1: Conditions de vie	24
2.1.1. Enquête sur le budget des ménages	24
2.1.2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)	24
2.1.3. Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers	24
2.1.4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents	25
2.1.5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière	25
2.1.6. Statistiques sur les crimes et délits	25
2.1.7. Publications	26
2.2. Unité SOC2: Marché du travail et éducation	26
2.2.1. Enquête sur les forces de travail	26
2.2.2. Enquête sur la structure des salaires 2010	26
2.2.3. Indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre	27
2.2.4. Statistiques d'emplois vacants	27
2.2.5. Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main d'œuvre	27
2.2.6. Indicateur rapide série L – emploi salarié	27
2.2.7. Chômage et emploi par commune	27
2.2.8. Enquête sur l'éducation des adultes (AES)	27

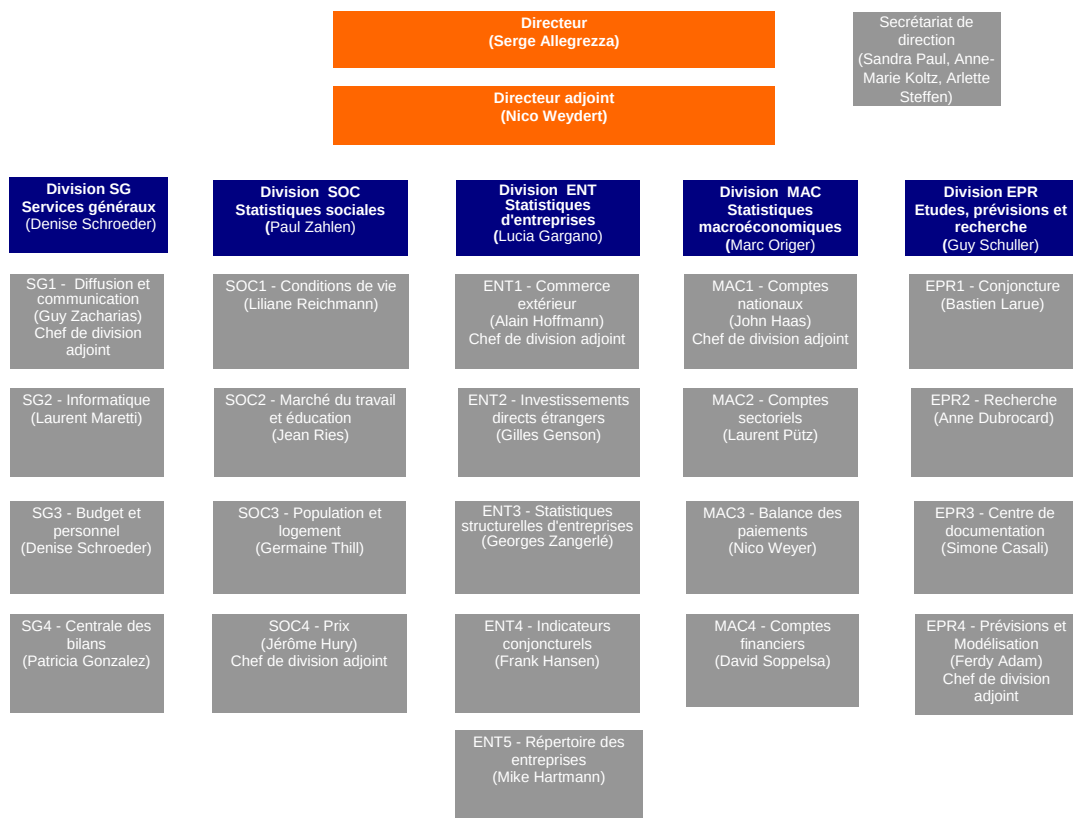
2.2.9.	Enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises (CVTS)	27
2.2.10.	Statistiques sur les systèmes d'éducation et de formation professionnelle	28
2.2.11.	Comité de l'emploi de la commission européenne	28
2.2.12.	Réseau RETEL	28
2.2.13.	Publications 2011	28
2.3.	Unité SOC3: Population et logement	28
2.3.1.	Recensement de la population 2011 (RP2011)	28
2.3.2.	Registre des Bâtiments et des Logements (RBL)	30
2.3.3.	Bâtiments achevés	30
2.3.4.	Etat civil	30
2.3.5.	Statistiques sur la migration et la protection internationale	30
2.3.6.	Naturalisations et options	30
2.3.7.	Recensement fiscal	30
2.3.8.	Publications	31
2.4.	Unité SOC 4: Prix	31
2.4.1.	Indice des prix à la consommation (IPC) et échelle mobile des salaires	31
2.4.2.	Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)	34
2.4.3.	Prix des logements et de la construction	34
2.4.4.	Prix à la production	36
3.	Division ENT – Statistiques d'entreprises	37
3.1.	Unité ENT1: Commerce extérieur	37
3.1.1.	Mission légale: collecte, production et diffusion des statistiques du commerce extérieur	37
3.1.2.	Projets opérationnels	37
3.2.	Unité ENT2: Investissements directs étrangers	38
3.3.	Unité ENT3: Statistiques structurelles d'entreprises	39
3.3.1.	Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)	39
3.3.2.	Société de l'information, Innovation	40
3.3.3.	Agriculture	41
3.4.	Unité ENT4: Indicateurs conjoncturels	42
3.4.1.	Evaluation des objectifs opérationnels fixés pour 2011	42
3.4.2.	Publications réalisées en 2012	44
3.5.	Unité ENT5: Répertoire des entreprises	44
3.5.1.	Classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel	44
3.5.2.	Démographie des entreprises	44
3.5.3.	Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises	45
3.5.4.	Intégration des groupes d'entreprises dans le répertoire	45
3.5.5.	Production de populations d'entreprises, de statistiques et de données sur demande	46
3.5.6.	Publications	46
4.	Division MAC – Statistiques macroéconomiques	47
A.	Introduction	47
B.	Evaluation des objectifs communs de la division MAC	48
4.1.	Unité MAC1: Comptes nationaux	49
4.1.1.	Évaluation des objectifs opérationnels 2012	49
4.2.	Unité MAC2: Comptes sectoriels	54
4.2.1.	Évaluation des objectifs opérationnels 2012	54

4.3.	Unité MAC3: Balance des paiements	57
4.3.1.	Nouvelle enquête mensuelle et annuelle pour mesurer les échanges internationaux de services	57
4.3.2.	Nouvelle application de compilation	58
4.3.3.	Autres enquêtes	58
4.3.4.	Contrôle des opérations déclarées par les banques	58
4.3.5.	Compilation de résultats sur base de sources diverses	59
4.3.6.	Travaux de mise en cohérence	59
4.3.7.	Respect à 100% du programme de transmission	60
4.3.8.	Publication des résultats	60
4.3.9.	Asymétries avec les principaux pays partenaires	60
4.3.10.	La qualité des statistiques BDP	60
4.3.11.	Obligations futures	61
4.4.	Unité MAC4: Comptes des administrations publiques	61
4.4.1.	Évaluation des objectifs opérationnels 2012	61
4.4.2.	Autres travaux non directement repris dans les objectifs opérationnels	62
4.4.3.	Travaux de l'équipe des comptes des administrations publiques	62
4.4.4.	Évaluation des travaux courants	63
4.4.5.	Procédures de contrôle, audits externes	65
5.	Division EPR – Etudes, prévisions et recherche	66
	Aspects horizontaux	66
5.1.	Unité EPR1: Conjoncture, prévisions et modélisation	67
5.1.1.	Publications régulières	67
5.1.2.	Etudes spécifiques	67
5.2.	Unité EPR2: Etudes et Recherche	67
5.2.1.	Croissance et productivité	68
5.2.2.	Innovation, tic et performances	70
5.2.3.	Rentabilité et dynamiques entrepreneuriales	71
5.3.	Unité EPR3: Centre de Documentation	73
5.4.	Unité EPR4: Prévision et modélisation	74
5.4.1.	S'approprier les techniques et les méthodes inhérentes aux nouveaux modèles économiques	75
5.4.2.	Réorganisation des données conjoncturelles mensuelles et trimestrielles dans le contexte de l'achat de la base de données commerciale Macrobond	75
5.4.3.	Projections long terme (2030): combiner Modux + LuxGEM	75
5.4.4.	Etudes réalisées	76

Institut national de la statistique et des études économiques (Luxembourg) STATEC

Organigramme

Organigramme STATEC



1. Division SG – Services généraux

Unité SG1: Diffusion et Communication

1.1.1. Publications

L'annuaire statistique est sorti début avril 2012. Ce léger retard par rapport à la date de parution prévue (fin mars) a été dû à l'introduction d'un nouvel outil de mise en page automatique.

Deux cahiers économiques ont été édités en 2012 (N°113 - Les mutations économiques et sociales de la société luxembourgeoise depuis la révolution française et N° 114 Rapport travail et cohésion sociale 2012).

Deux Bulletins sont sortis (La formation professionnelle continue au Luxembourg; Salaires, emploi et conditions de travail), un numéro est en préparation (Education des adultes).

Dans la série "Economie et statistiques", 5 numéros ont été publiés. Ils peuvent être téléchargés du Portail des statistiques et sont imprimés et reliés sur demande seulement.

Le Luxembourg en chiffres reste la publication statistique la plus répandue avec un tirage de 32 000 exemplaires. L'édition 2012 a paru en septembre 2012. Une version personnalisée avec un tirage de 4 700 exemplaires a été réalisée pour le Board of Economic Development.

Dans la série REGARDS, 20 numéros sont parus.

7 numéros de la nouvelle série "Recensement de la population 2011 – premiers résultats" sont sortis en 2012. Ce "4 pages" est disponible en format PDF et peut être imprimé sur demande.

Dans le cadre de la commémoration du cinquantenaire du STATEC, une série de publications thématiques "Le Luxembourg 1960-2010" a été lancée, avec 19 parutions. Il est prévu de sortir en tout une trentaine de numéros, qui feront l'objet d'une publication rassemblant les 30 articles, et qui sortira en 2013.

Notons encore les parutions de trois notes de conjoncture, du Répertoire des entreprises 2012, de 12 éditions du Conjoncture Flash et des Indicateurs rapides.

Le catalogue des publications est paru début 2013. Cette édition a été complétée par un guide d'accès aux informations mises à disposition par le STATEC (Internet, bureau d'information...).

1.1.2. Internet

Pour satisfaire à la demande des statistiques au niveau international une version anglaise du Portail a été élaborée et mise en ligne début 2012.

En 2012, le nombre de consultations a augmenté considérablement pour approcher une moyenne mensuelle de 51 000 visites (45 000 en 2011). En 2012, les pages suivantes ont été les plus consultées (nombre de consultations entre parenthèses):

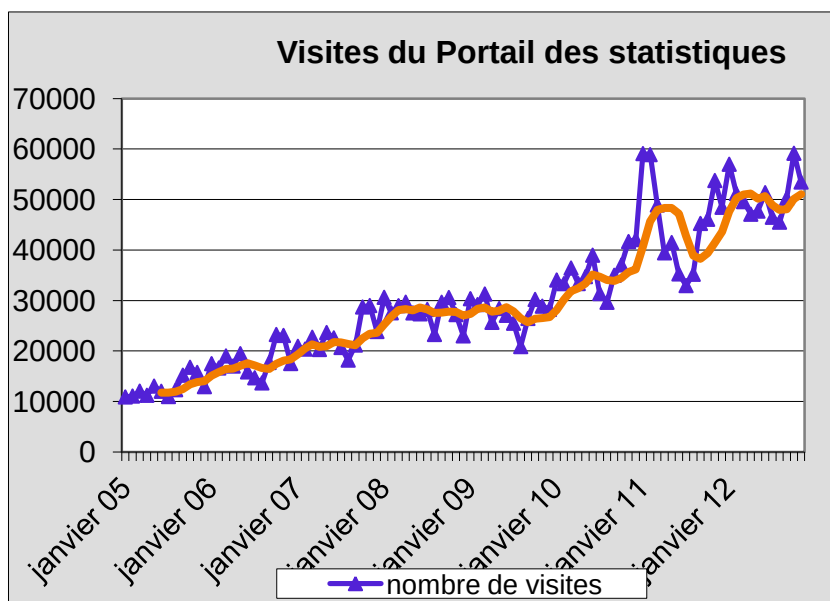
1. Actualités (101 000)
2. Tableau indicateurs SDDS (74 700)
3. Indicateurs rapides, collection (47 600)
4. Calendrier de diffusion (37 900)
5. Note de conjoncture, collection (36 700)
6. Note de conjoncture v. anglaise (15 400)
7. Dossier IPC (11 400)
8. Description Enquêtes (11 400)

9. Luxembourg en chiffres FR (10 800)
10. Contact (9 600)

En ce qui concerne les tableaux statistiques, le "Top Ten" 2012 se présente de la façon suivante:

1.	Indice des prix à la consommation national (IPCN)	120413
2.	Indices de l'activité industrielle	100028
3.	Commerce extérieur du Luxembourg par produits et pays	78401
4.	Les véhicules à moteur (4 roues et plus)	64318
5.	Indices des prix à la production des produits industriels	62090
6.	Indices de l'activité dans la construction	45081
7.	Emploi total par branche	38084
8.	Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)	37537
9.	Recettes et Dépenses des administrations publiques	36974
10.	Vue d'ensemble du marché du travail	36517

L'espace presse compte actuellement 160 abonnés (+41).



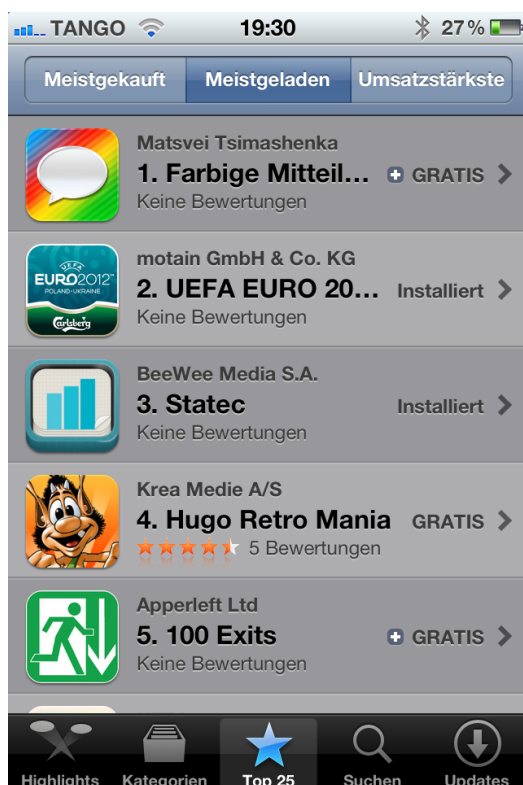
Deux nouveaux projets importants ont été réalisés en 2012:

Le premier est une version pour appareils mobiles du portail des statistiques m.statistiques.lu. Ce projet a été réalisé avec le CTIE et un prestataire externe.

Le deuxième est une application pour iPhone et pour Android, réalisée en propre régie en collaboration avec deux prestataires externes.
L'App est disponible depuis mai 2012.

Cette application connaît beaucoup de succès. Dans la troisième semaine du lancement elle occupait la troisième place des applications les plus téléchargées au Luxembourg.

Fin 2012 nous avons noté plus de 3 000 téléchargements.



Le 22 novembre, à l'occasion de la conférence de presse sur la note de conjoncture 3-2012 le STATEC a démarré une nouvelle expérience en matière de communication en produisant et en diffusant une vidéo de 8 minutes avec des extraits de cette conférence de presse. La vidéo est accessible sur le Portail des statistiques qui pointe vers la page Vimeo du STATEC. La vidéo est également disponible sur le site Facebook du STATEC.

S'inspirant du modèle australien, la préparation d'une animation interactive sur les résultats du RP2011 est en préparation et devrait sortir en mai/juin 2013.

Dans le même ordre d'idées, il est prévu de présenter les données détaillées du recensement à l'aide de graphiques (pyramides des âges) animés. A cette fin, le "Office for National Statistics" du Royaume-Uni a déjà donné son accord pour que nous puissions réutiliser leur développement en HTML5.

1.1.3. Grande Région

L'outil de gestion du Portail statistique de la Grande Région, géré par l'unité "Diffusion et Communication", est devenu obsolète, mais les 5 offices statistiques concernés n'ont pas pu se mettre d'accord sur le financement d'une refonte.

Entretemps, le service informatique du STATEC a entrepris certains travaux de réparation pour que le système de gestion de contenu puisse assurer ses fonctions de base. Une modernisation voire extension du portail n'est pourtant pas possible dans les circonstances actuelles.

Le projet Interreg IVA "Recherche et analyse de nouveaux indicateurs harmonisés pour la Grande Région: une approche thématique", qui a permis de publier 3 études inédites, a été clôturé, en ce qui concerne les activités subventionnées, le 31 décembre 2011.

Mais, en raison de retards du contrôle financier en Sarre, les procédures administratives, dont la demande de versement du solde, ne sont pas encore terminées.

En octobre 2012, le groupe de travail a démarré les travaux de préparation d'une nouvelle édition de la brochure "Statistiques en bref" qui a été présentée à l'occasion du sommet de la Grande Région le 24 janvier 2013 à Pont-à-Mousson (Lorraine).

Un autre projet qui sera abordé en 2013 est la mise à jour des métadonnées sur le portail statistique.

Deux personnes de l'unité "Diffusion et Communication" participent aux travaux préparatoires de l'atlas transfrontalier édité par la direction régionale de l'INSEE Nord-Pas-de-Calais. Le premier tome (Démographie et habitat) est sorti en novembre 2012.

1.1.4. Audit Urbain

Pour la phase 2012/2013 le STATEC a signalé à Eurostat que le Luxembourg ne remplit pas les nouvelles conditions nécessaires pour toucher une subvention.

1.1.5. SDDS (Special Data Dissemination Standard)

L'unité "Diffusion et Communication" assure la diffusion des indicateurs SDDS du FMI. Des dérapages graves n'ont pas eu lieu et les rapports du FMI ont tous été positifs.

Début novembre 2012, le FMI a adressé un courrier au STATEC avec les critères d'adhésion à SDDS-Plus qui prévoit la fourniture d'indicateurs supplémentaires. Ce courrier a été aussi adressé à la BCL et au Ministre des Finances.
L'analyse en est en cours.

1.1.6. Mesures de communication

Communiqués de presse	41 au 26/11/2012
Conférences de presse organisées par le STATEC	Note de conjoncture n° 3-2012 22-11-2012
	Travail et cohésion sociale au Luxembourg Rapport 2012 12-10-2012
	Cahier économique n° 113 08-08-2012
	Note de conjoncture n° 2-2012 18-07-2012
	Note de conjoncture n° 1-2012 09-05-2012
	Consociativisme et dialogue social 06-03-2012
Conférences et colloques divers	participation, présence, mise à disposition de publications
50 ^{ème} anniversaire	Organisation des festivités du 22/06/2012 au Centre Neumünster
Foire de l'étudiant	15-16/11/2012
Foire du livre à Walferdange	17-18/11/2012

1.2. Unité SG2: Informatique

1.2.1. Bilan de l'année 2012

L'année 2012 a été marquée par la mise en place de projets en rapport avec l'informatique décisionnelle, ainsi que par de nouvelles versions de nos applications de gestion, remplaçant celles développées à l'origine dans un autre langage de programmation. En ce qui concerne les utilisateurs, le plus grand changement a sans doute été le remplacement des ordinateurs de bureau qui a entraîné le passage à un nouveau système d'exploitation, un nouvel outil de messagerie électronique et une nouvelle version de notre suite bureautique.

1.2.1.1. Applications de collecte et de diffusion électronique

1.2.1.1.1. Création de formulaires électroniques:

De nouvelles enquêtes électroniques ont été développées (Loyers, Technologie de l'Information et de la Communication, Labour Force Survey, Maisons).

1.2.1.1.2. Le portail de dépôt de questionnaires

Le portail de dépôt de questionnaires a été adapté afin que les entreprises puissent automatiser leur dépôt. Deux enquêtes sont maintenant déployées: Structural Business Statistics et Scanner Data dans laquelle quatre supermarchés font actuellement régulièrement leurs dépôts.

1.2.1.1.3. Le Portail Grande Région

Une étude a été réalisée afin de déterminer le moyen de migrer ce portail vers un nouvel environnement. Il a été retenu d'utiliser le logiciel PC-Axis avec un système de gestion de contenu (CMS) en logiciel libre.

1.2.1.1.4 IDEP.Web (données sur les opérations intra-communautaires)

Le logiciel a été mis en ligne dans une phase pilote à la fin de l'année 2012. Vingt sociétés l'utilisent actuellement et les tests se révèlent concluants. La mise en production à grande échelle est prévue pour le premier trimestre 2013. Des formations ont déjà été données à plusieurs sociétés sur ce produit.

1.2.1.1.5. Etude de faisabilité d'une collecte électronique pour l'indice des prix à la consommation

Une société de services a été sélectionnée afin de mener à bien cette étude. Les travaux ont commencé à la fin de l'année 2012, et les résultats définitifs sont attendus pour janvier 2013. Si l'étude est concluante, les travaux d'implémentation débuteront à la fin du premier trimestre 2013. L'acquisition du matériel et la mise en place de l'architecture sont prévues pour le deuxième semestre 2013 ou pour début 2014.

1.2.1.1.6. Magasin en ligne pour la Centrale des Bilans

Une société de sécurité informatique a été mandatée afin de mener une étude sur les recommandations de sécurité à mettre en place pour le magasin en ligne de la Centrale des Bilans; les résultats sont attendus pour février 2013.

1.2.1.1.7. Nouvel intranet

La mise en place de la nouvelle version de l'intranet a été reportée à 2013 du fait d'un manque de ressources disponibles.

1.2.1.2. Développement d'applications pour les divisions et unités du STATEC

1.2.1.2.1. Recensement de la population RP2011

Les travaux se sont poursuivis de façon satisfaisante en 2012 avec un bémol en ce qui concerne la diffusion des données vers Eurostat:

- Pour la consultation de données, une fonctionnalité a été ajoutée à l'application de traitement, et un environnement d'analyse et de reporting a été développé.
- Pour la partie encodage et traitement: le programme de gestion de la base de données du Recensement a été finalisé et permet aux utilisateurs de réaliser facilement toutes les opérations courantes (détection et correction d'anomalies, visualisation, etc.).
- Pour la correspondance automatique des données: les travaux ont permis d'obtenir un gain de temps appréciable aux utilisateurs qui peuvent plus rapidement attribuer les codifications.
- Pour la diffusion: le seul thème qui n'a pas avancé aussi vite que prévu concerne la diffusion des cubes de données auprès d'Eurostat; en effet, seule une petite partie des cubes a pu être développée. Ce retard est principalement lié à l'attente de leur définition technique qui doit être fournie, par Eurostat, durant le premier semestre 2013. La version finale du Census Hub devra encore être déployée par la suite dans un environnement dédié.

1.2.1.2.2. Cadastre

Une base de données et un module de chargement automatique ont été développés afin de permettre le stockage des informations géographiques provenant du Cadastre. Cet environnement permettra, dans la mesure du possible, d'avoir une source géographique commune à l'ensemble des projets et, dans un second temps, à l'entrepôt de données du STATEC.

1.2.1.2.3. Registre des bâtiments et des logements

Une base de données a été développée et alimentée avec les données issues du Recensement et du Cadastre.

Une nouvelle application permet de réaliser les tâches d'encodage et de consultation des données.

1.2.1.2.4. Emploi

La base de données Emploi a été légèrement réorganisée afin de faciliter son exploitation. Cette réorganisation sera poursuivie en 2013. L'unité informatique a commencé à migrer le flux de traitement statistique vers un nouvel environnement complètement automatisé. Cette migration a été interrompue car un nouveau développement doit être réalisé afin de permettre aux utilisateurs d'introduire des règles dynamiques de traitement lors du chargement. Ce projet se poursuivra donc en 2013.

1.2.1.2.5. Base de données des groupes d'entreprises (Euro Group Register)

Un prototype de base de données a été développé et celui-ci contient des données de 2008 à 2012. Un environnement de reporting a été mis à disposition des utilisateurs à des fins de consultation. Le projet se poursuivra en 2013.

1.2.1.2.6. Commerce extérieur

Certaines corrections ont été apportées au projet. Il reste encore à améliorer les performances de chargement des données; une nouvelle version de la base de données devrait permettre de réaliser cet objectif.

1.2.1.2.7. *Energie*

Un datamart a été créé. Celui-ci permet la manipulation des données relatives aux volumes et aux prix. Un environnement d'analyse et de reporting a été mis à disposition des utilisateurs à la fin de l'année 2012. Celui-ci est constitué d'un cube multidimensionnel qui peut être requêté via Excel ou SQL Server Reporting Services.

1.2.1.2.8. *Centrale des Bilans*

Depuis juillet, les fichiers envoyés par le Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE) alimentent notre base de données et sont interrogeables via un environnement décisionnel. Pour optimiser l'exploitation du produit, une formation a été donnée aux principaux utilisateurs du STATEC.

1.2.1.2.9. *Horaire mobile du STATEC:*

Plusieurs modifications ont été intégrées dans notre système de gestion de l'horaire mobile:

- un environnement d'analyse et de reporting, à destination des ressources humaines, a été développé; il permet d'effectuer un suivi des collaborateurs.
- un nouveau portail Internet a été déployé; il permet aux agents d'introduire électroniquement leurs fiches de redressement concernant l'horaire mobile.
- de nouvelles fonctionnalités ainsi que de nouveaux rapports ont été ajoutés (bonus âge, etc...).

1.2.1.2.10. *Transport routier*

L'application de gestion des rappels pour le Transport routier de marchandises a été redéveloppée avec une nouvelle technologie. Elle permet de vérifier la réception des lots de données transmis et de gérer les rappels. La mise en production devrait intervenir dans les prochaines semaines. En ce qui concerne le programme de saisie des questionnaires, l'environnement d'encodage actuel a été maintenu en place.

1.2.1.2.11. *Tourisme*

En attendant la mise en place d'un environnement de géolocalisation (voir le projet Cadastre), l'introduction de la densité dans la base de données Tourisme a été reportée à 2013.

1.2.1.2.12. *Etude d'un système de Gestion de la Relation Client (CRM)*

Notre projet d'acquisition d'un logiciel permettant de suivre les enquêtes et les entreprises enquêtées n'a que peu progressé en 2012. Des contacts ont été pris et l'unité informatique a participé à des présentations, mais faute de trouver un produit adéquat, ce projet est reporté à une date ultérieure.

1.2.1.2.13. *Statistiques d'entreprises (Structural Business Statistics)*

L'application d'encodage a été reprogrammée et les données historiques de 1996 à 2010 sont dorénavant stockées dans une base de données. Le projet est en phase de validation par les utilisateurs.

En parallèle, l'ancienne version du programme d'encodage a été maintenue en raison d'échéances impératives à l'encodage des données de l'enquête 2011.

La mise en place d'un environnement d'informatique décisionnelle est prévue pour le premier semestre 2013.

1.2.1.2.14. *Base de données des informations administratives sur les entreprises*

Une nouvelle application permet le traitement des données administratives sur les entreprises; les tests utilisateurs sont en cours. Un chargement mensuel est dorénavant implémenté et l'historique des données a aussi été chargé. Le projet est en phase de validation par les utilisateurs.

1.2.1.2.15. Investissement Direct à l'Etranger

Des fonctionnalités supplémentaires ont été ajoutées à l'application et la sécurité de l'environnement a été considérablement renforcée, permettant ainsi une gestion des droits utilisateurs plus sophistiquée.

1.2.1.3. Infrastructure et FrontOffice

1.2.1.3.1. Remplacement de l'ensemble des ordinateurs utilisateurs

L'ensemble du parc PCs a été remplacé au cours de l'année. La migration de Windows XP 32 bits vers Windows Seven 64 bits s'est bien passée malgré quelques incompatibilités, surtout en ce qui concerne d'anciens logiciels.

1.2.1.3.2. Remplacement de nos logiciels de messagerie

La migration a été un succès, bien qu'ayant nécessité plus de temps qu'initialement prévu. En effet, l'outil de migration des boîtes à lettres a présenté quelques dysfonctionnements avec les boîtes à lettres volumineuses.

1.2.1.3.3. Gestion électronique de documents (GED)

Il n'y a pas eu de progrès significatifs sur le projet hormis quelques améliorations sur notre plan de classement.

1.2.1.3.4. Archivage électronique des données

Une société de services en informatique a été sélectionnée afin de mener à bien cette étude. Les travaux ont commencé fin de cette année, et les résultats sont attendus pour janvier 2013. Si cette étude est concluante, les travaux d'implémentation seront lancés à la fin du premier trimestre 2013. D'après les premiers résultats de l'étude, il semblerait qu'aucun produit commercial ne corresponde à nos attentes. Il faudra donc vraisemblablement s'orienter vers un développement spécifique.

1.2.1.3.5. Logiciel de statistiques RStudio

L'unité informatique a installé le programme de statistique open-source RStudio sur un serveur dédié dans le cadre d'un projet de recherche. En complément, une base de données a aussi été mise à disposition des utilisateurs sur la même machine. Ce projet permettra de vérifier si une solution entièrement open-source et gratuite pourrait être une alternative viable à des produits commerciaux.

1.2.1.4. Sécurité informatique

1.2.1.4.1. Nouveau système de sauvegarde des données

Un nouveau robot de backup, avec des bandes de plus grande capacité, a été acquis. En plus de cette modernisation, un système de sauvegarde sur disque a été mis en place afin de compléter le système sur bandes. Ainsi, un historique de quelques jours est maintenant gardé sur disque, tandis que la bande est toujours en vigueur pour les conservations de longue durée.

1.2.1.4.2. Modernisation de notre réseau

Ce projet n'a pas progressé, le CTIE ayant postposé la livraison du nouveau matériel à 2013.

1.2.1.4.3. Logiciel de centralisation des journaux système

Un logiciel de centralisation des logs a été mis en place durant cette année. Les journaux de nos serveurs critiques sont maintenant regroupés et corrélés sur un même serveur. Ce projet sera poursuivi en 2013 afin d'y intégrer d'autres serveurs et applicatifs.

1.2.1.4.4. *Système d'authentification unique (Single Sign-On) avec carte Luxtrust*

Ce projet n'a pas été réalisé car l'unité informatique n'a pas été en mesure de généraliser un système d'authentification unique pour l'ensemble de nos applications. Une réorientation du projet, en le restreignant à certains applicatifs, va être tentée en 2013.

1.3. Unité SG3: Budget-Personnel

1.3.1. Budget

Le budget des recettes et dépenses de l'exercice 2012 a été voté le 16 décembre 2011.

1.3.1.1. Budget des recettes

1.3.1.1.1. Recettes publications - Abonnements

La gratuité des données statistiques disponibles sur Internet accentue la diminution des recettes.

Unité: EUR	
Ventes publications du STATEC par année budgétaire	
Année 2005	29 482
Année 2010	12 404
Année 2011	9 808
Année 2012	12 262

1.3.1.1.2. Recettes Commission européenne

Politique des subventions

Les recettes du STATEC en provenance des conventions de subvention avec EUROSTAT doivent être versées directement à la Trésorerie de l'Etat (diffusion de la circulaire par le ministre du Trésor et du Budget en date du 9 mai 2001).

Le STATEC a introduit 8 demandes d'application auprès d'EUROSTAT au cours de l'année 2012 dans les domaines suivants:

- Comptes nationaux
- Indicateurs structurels
- Enquête sur les exploitations agricoles
- Enquête sur les forces de travail
- Indice des prix à la consommation
- Parités de pouvoir d'achat
- TIC ménages
- TIC entreprises

Projets ESSnet

Les projets ESSnet visent à produire des résultats bénéfiques pour tous les pays participants et au-delà pour tous les membres du Système Statistique Européen.

En 2012, le STATEC a participé au projet ESSne - EU-SILC2 sous la coordination du CEPS/INSTEAD et au projet ESSnet - Linking of micro-data on ICT usage sous la coordination de l'Office National des Statistiques d'Angleterre.

	Unité: EUR
Recettes comptabilisées Trésorerie <i>par année budgétaire</i>	Montant
Année 2005	503 789
Année 2010	362 041
Année 2011	273 361
Année 2012 (prov.)	82 154

Recettes comptabilisées Trésorerie <i>par contrats annuels</i>	Nombre de contrats exécutés resp. en exécution	Subventions reçues	Budget voté 1.Experts et études 2.Enquêtes	Subvention EUROSTAT en %
Contrats 2005	11	632 674	1 046 700	60,45%
Contrats 2010	5	108 115	2 584 165	4,19%
Contrats 2011	6	-	2 368 665	-
Contrats 2012	9	-	2 730 000	-

Les ressources dans le budget des dépenses sont toujours accordées par l'Inspection générale des finances compte tenu des recettes.

1.3.1.2. Budget des dépenses

1.3.1.2.1. Propositions budgétaires

Les propositions budgétaires ont été et seront élaborées conformément à la politique budgétaire, logique moyens-résultats.

Budget des dépenses du STATEC		
	Budget annuel en milliers EUR	Augmentation en %
Année 1970	553.6	
Année 1980	1 500.6	+171.06
Année 1990	2 970.1	+97.93
Année 2000	6 693.2	+125.35
Année 2010 (y c. prép.RP2011)	16 557.0	+147,37
Année 2011 (y c. RP2011)	18 035.8	8.93
Année 2012 (y c. RP2011)	18 132.0	0.53

1.3.1.2.2. Frais de route

En ce qui concerne les remboursements des frais de route à l'étranger les instructions des circulaires régissant la matière sont appliquées rigoureusement afin de satisfaire aux exigences du contrôle financier.

	Unité: EUR
Frais de route à l'étranger	Dépenses (dcpte +prév.) en EUR
Année 2005	(38 694,43 + 24 021,70 Présidence) 62 716
Année 2010	91 898
Année 2011	58 384
Année 2012	85 123

1.3.1.2.3. Frais de réception

Le tableau ci-dessous reprend les dépenses pour restaurants (déjeuners et dîners) ainsi que les boissons pour les besoins (conférences et réunions) du STATEC

	Unité: EUR
Dépenses 2005	5 001
Dépenses 2010	4 709
Dépenses 2011	5 611
Dépenses 2012	12 206

Le STATEC a célébré son 50^e anniversaire à l'Abbaye Neumünster le 22 juin 2012 en présence de Monseigneur le Grand-Duc Héréditaire, de Monsieur le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, de Monsieur Serge Allegrezza, Directeur du STATEC, de Monsieur Georges Als, Directeur honoraire du STATEC, de nombreuses personnalités politiques et de l'ensemble du personnel du STATEC.

1.3.1.2.4. Contrats de services et projets

Le STATEC est engagé sur:

- 47 contrats statistiques, de recherche, informatiques, d'entretien et de maintenance
- le projet FEDER-LUXEN, analyse de façon intégrée des conséquences économiques et environnementales, des modifications futures de la consommation énergétique au Luxembourg a pris fin au 28.02.2012 (date début du projet: 01.11.2009).

1.3.2. Personnel

Effectif en place et à recruter – situation 1^{er} janvier 2013

STATUT – CARRIÈRE	Total	Femmes	Hommes
Effectif statut du fonctionnaire	88	34	54
Effectif statut de l'employé permanent et temporaire	70*	44	26
Effectif auxiliaire et externe	28	10	18
TOTAL	186*	88	98

* y non compris le personnel temporaire (12 personnes) pour l'exploitation des résultats du RP2011 – fin de contrat au 31.12.2012

1.3.2.1. Recrutement

En matière de recrutement le STATEC collabore avec le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative en ce qui concerne le recrutement des fonctionnaires via examens-concours et le recrutement centralisé des employés de l'Etat. Le STATEC soutient activement la mesure d'emploi OTI (3 mises au travail en 2012) de l'ADEM.

Le STATEC est un organisme formateur dans le cadre de l'apprentissage de l'informaticien qualifié. En octobre 2011, un nouvel apprenti a été engagé.

Au cours de 2012, 10 étudiants ont eu l'occasion de travailler dans les unités du STATEC leur permettant un regard sur le monde du travail.

Dans le cadre de la mise en place du processus de Bologne, le STATEC a ouvert la possibilité aux étudiants du cycle supérieur de leurs études universitaires de faire des stages auprès du STATEC pendant une durée de 2 à 4 mois.

Les étudiants des universités suivantes ont eu pour mission d'écrire un rapport sur les thèmes suivants:

Université	Thème
Université de Villeneuve d'Ascq (Lille)	Plateforme d'aide à la décision relative aux données des RH (informaticienne)
Université du Luxembourg	A taxonomy of manufacturing and service firms in Luxembourg according to technological skills
Université du Luxembourg	Optimisation de la diffusion des données statistiques

Le STATEC a également accepté l'encadrement de deux stagiaires de l'enseignement secondaire et de l'enseignement secondaire technique luxembourgeois pendant la période d'une semaine.

1.3.2.2. Formation continue

Le groupe de travail "Formation" a été créé en mars 2010. Le groupe est composé de membres de chaque division et a pour mission de recenser les besoins en formation continue dans les domaines de la statistique, de l'informatique et du management. La collaboration avec l'INAP est intense. Le STATEC a eu recours aux moyens de financement de l'INAP pour l'organisation de projets spécifiques.

FORMATION-REORIENTATION

Le STATEC avait recruté 12 personnes de niveau bac pour la mise en œuvre et l'exploitation du Recensement de la Population 2011. Le STATEC leur a offert une formation spécifique: "Comment se préparer à un entretien d'embauche". Tous les agents embauchés sous un contrat à durée déterminée avaient le droit d'y participer.

Le plan de formation 2013-2014 est en élaboration.

1.3.2.3. La culture manageriale au STATEC

Le projet "CONTINUONS D'EVOLUER" - suite

Le projet "**Continuons d'évoluer**" est en continuité avec les démarches précédentes. Il contribuera à la mise en œuvre des préconisations 2012 du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Il servira à la démarche "Qualité" et la mise en place d'actions positives pour le Ministère de l'Egalité des Chances.

Une journée de réflexion COMDIR "élargi", rassemblant la direction, les chefs de division et les chefs de division adjoints a eu lieu le 11 juin 2012.

Cette journée a eu pour objectif de partager les attentes de chacun et de définir des axes d'amélioration sur le plan managérial, l'inter-collaboration et les relations interpersonnelles au sein du STATEC.

Ce travail a été animé par une consultante-coache auprès du STATEC depuis juillet 2011. Dans un climat convivial, on a récolté des bonnes idées afin d'avancer dans la professionnalisation du management.

Une journée de cohésion flash a rassemblé les chefs d'unité du STATEC le 25 juin 2012. La journée a permis de recueillir des éléments de bilan, de cibler des axes de progrès, de stimuler la collaboration, d'améliorer le confort dans les relations, la performance, c'est-à-dire un ressenti et des comportements nouveaux au sein du STATEC. L'objectif a été de mettre à jour des valeurs communes, construire des priorités par services, découvrir comment des petites choses signifiantes accumulées peuvent améliorer de façon importante le quotidien.

Une demi-journée de synthèse et d'orientation avec l'équipe de direction a eu lieu le 9 novembre 2012 avec le programme suivant:

- discuter et commenter les documents de synthèse des deux journées précitées pour identifier les pistes de progrès d'une part au sein de l'équipe ComDir et d'autre part envers les attentes des chefs d'unité;
- partager les observations et les avancées de chacun sur la période juin à octobre au regard des "petits pas" identifiés personnellement lors de la journée de cohésion;
- pour aller un peu plus loin, un diagnostic du fonctionnement du ComDir a été proposé suivi d'un apport théorique sur les différentes phases de maturité d'une équipe;
- enfin, un point de convergence a été fait avec la charte du STATEC et les engagements pris lors du projet "travaillons ensemble" pour envisager les orientations pour 2013.

1.3.2.4. Conditions de travail

Deux réunions entre les propriétaires des locaux de la Chambre de Commerce et les occupants ont eu lieu aux dates du 6 avril 2012 et du 26 octobre 2012. Les rapports de ces réunions ont été diffusés sur l'intranet du STATEC.

Le STATEC commence à souffrir sous la pénurie d'espace de bureau. La Commission des Loyers a été saisie pour l'attribution de surface de bureau supplémentaire en date du 19 septembre 2012.

1.3.2.5. DIVERS

1.3.2.5.1. Examens

Le STATEC a organisé les sessions d'examens suivantes:

avril: examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur

septembre: examen de fin de stage dans la carrière du chargé d'études

novembre: examen de promotion dans la carrière du rédacteur

décembre: examen de fin de stage dans la carrière du chargé d'études-informaticien

décembre: une session d'examens spéciaux inscrits à l'article 27 de la loi du 10 juillet 2011 a été prévu mais n'a pas eu lieu faute de candidats

Les examens précités ont été publiés au Mémorial.

1.3.2.5.2. Sécurité

- Un exercice d'évacuation a été organisé par la société CSD pour tous les occupants des bâtiments annexés à la Chambre de Commerce en date du 14 mai 2012.

- Une réunion de sensibilisation sur la sécurité au STATEC a été organisée le 28 juin 2012 par la Déléguée principale à la sécurité en présence du Directeur du STATEC.

1.3.2.5.3. Intranet du STATEC

Les domaines du personnel et du bâtiment sont régulièrement mis à jour et alimentés par l'unité SG3.

Objectifs - Projets

Chaque année, le STATEC soutient activement les projets suivants:

-PROJET "EMPLOI, POSTE, COMPETENCES": établissement d'un référentiel de compétences lié au poste de travail;

-PROJET "ENTRETIEN DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL"

La loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée stipule à l'article 34:

"Des entretiens ont lieu à des intervalles réguliers entre les chefs d'administration ou leurs délégués d'une part, et les agents dont ils ont la responsabilité d'autre part afin de promouvoir le dialogue, d'établir des objectifs communs et de faire le point sur le travail accompli".

La cinquième vague a été clôturée au 31 octobre 2012;

-PROJET "SUPERDRECKSKESCHT"

Le STATEC s'est engagé à réaliser sa gestion interne des déchets dans le respect d'une qualité permanente selon le système "SuperDrecksKëscht fir Betriber" dans le but d'obtenir le label de qualité.

Le label "SuperdrecksKëscht" nous a été décerné pour la première fois en juin 2006 et après réévaluation annuelle en mai 2007, en mai 2008, en mai 2009, en mai 2010, en mai 2011 et en mai 2012.

-PROJET "COOPERATION"

Depuis cinq ans le STATEC s'engage sur la plateforme de la "coopération" statistique: Paris 21, Global project et Relations publiques et statistiques.

-PROJET "CHARTRE DE BON USAGE DES RESSOURCES INFORMATIQUES DU STATEC"

Le STATEC a développé une nouvelle charte de bon usage des ressources informatiques intégrant les problématiques auxquelles notre institut doit faire face. Cette charte complète celle du CTIE. Après une large consultation interne elle devrait pouvoir être adoptée au cours du 1^{er} semestre 2013.

-PROJET "CHARTRE EUROPEENNE DU CHERCHEUR"

Le STATEC désire adhérer à la "Charte européenne du chercheur-Code de conduite pour le recrutement des chercheurs". Pour se mettre en conformité une analyse de l'existant ainsi qu'un plan d'action doivent être élaborés.

1.3.3. Institut national de la statistique et des études économiques - Législation

La loi du 10 juillet 2011 porte sur la réorganisation du STATEC qui devient l'**Institut national de la statistique et des études économiques**. Depuis plusieurs années ses dirigeants avaient pressenti la nécessité de réformer le cadre juridique et d'adapter les structures d'un appareil fortement sollicité depuis l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht et la création de l'euro.

La nouvelle loi répond également aux exigences formulées par le Conseil Ecofin du 20 juin 2011 qui exige que le principe d'indépendance des autorités statistiques nationales soit ancré dans une loi. Le Luxembourg figure parmi les pays à transposer cette recommandation dans la loi cadre de son Institut national de statistiques!

Règlement grand-ducal du 1^{er} juin 2012 déterminant les **conditions d'admission, de nomination et d'avancement du personnel des cadres** de l'Institut national de la statistique et des études économiques et fixant les modalités et le programme des examens spéciaux en vue de l'accès au statut de fonctionnaire dans les carrières des employés de l'Etat de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Règlement ministériel du 4 juin 2012 abrogeant

- le règlement ministériel du 27 août 1985 fixant le programme de la formation spéciale des stagiaires des carrières du rédacteur et de l'expéditionnaire du Service central de la statistique et des études économiques.

En cours: Projet de règlement grand-ducal arrêtant la composition, l'organisation et le fonctionnement du **Comité des statistiques publiques**

En cours: Projet de règlement grand-ducal arrêtant la composition, l'organisation et le fonctionnement du **Conseil supérieur de la statistique**

1.4. Unité SG4: Centrale des bilans

Le 1^{er} janvier 2012 a marqué le début opérationnel de la Centrale des bilans. Depuis cette date tous les dépôts des comptes annuels (liasses comptables) doivent se faire par le canal électronique et dans leur écrasante majorité passer par la plateforme préparatoire eCDF permettant de recueillir les données structurées des bilans, comptes de profits et pertes et solde des plans comptables.

1.4.1. L'infrastructure informatique

L'infrastructure électronique pour la collecte des comptes annuels est hébergée auprès du Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE). Il s'agit de la plateforme électronique de collecte des données financières (eCDF). Le standard XML a été utilisé pour la transmission des données, étant donné qu'il s'agit d'une plateforme commune pour la collecte de données de diverses administrations étatiques – tant pour les comptes annuels que pour les déclarations fiscales. Les entreprises peuvent depuis le 1^{er} janvier 2012, soit télécharger les fichiers XML (pour celles disposant de logiciels informatiques approuvés par le CTIE), soit saisir leurs données comptables en ligne à l'aide de formulaires PDF.

Le Comité de pilotage regroupant le CTIE, le Ministère de la Justice, le Registre de commerce et des sociétés (RCSL) et le STATEC ont poursuivi leur collaboration tout au long de l'année 2012 afin d'assurer le bon fonctionnement du dépôt des comptes annuels. Afin de pouvoir être conforme à l'article 76 de la loi du 19 décembre 2002 relative au Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, le STATEC a mis en place une base de données moyennant laquelle il pourra assurer l'archivage et la conservation sur support informatique des comptes annuels et du solde des comptes déposés au RCSL.

Le STATEC a contracté une firme externe pour réaliser une étude de sécurité et de faisabilité concernant la mise en place d'un Webshop pour la diffusion des données de la Centrale des bilans. C'est une étude préalable qui servira comme base pour l'éventuel développement futur d'un outil interactif permettant une consultation rapide, efficace et ciblée des données comptables déposées par les entreprises luxembourgeoises (il faudra tenir compte des limites de publication prévues par la loi et par le futur règlement grand-ducal).

1.4.2. Règlement grand-ducal d'accès aux données

Le STATEC s'est penché sur la question des modalités d'accès aux données issues des comptes annuels. Ces formalités devront être fixées par un règlement grand-ducal d'exécution à prendre sur en application de l'article 77 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. Ces travaux ont été entamés au début de l'année 2012 et ont fait l'objet de discussions entre le Ministère de la Justice, le RCS et le STATEC. En fin d'année 2012 les différents acteurs se sont mis d'accord pour assurer une diffusion cohérente des données auprès du public.

1.4.3. Helpdesk

Le STATEC a entamé une collaboration avec une firme externe afin de pouvoir mettre à disposition du public une assistance dans la mise en œuvre de la nouvelle procédure de dépôt électronique des comptes annuels. La personne engagée est en charge de répondre à des demandes émanant des préparateurs de comptes annuels en matière de:

- remplissage des formulaires standardisés;
- interprétation et explication des règles de validation appliquées aux formulaires;
- assistance lors de la procédure de préparation et de validation des comptes annuels à travers la plateforme eCDF.

Elle est assistée par la responsable Centrale des bilans et le cas échéant par l'expert de la Commission des normes comptables.

1.4.4. L'espace "Centrale des bilans" sur le portail des statistiques

Le STATEC a élaboré une page "FAQ" (Frequently Asked Questions-Foire aux Questions) recensant toutes les questions que les utilisateurs ont pu se poser au sujet de la Centrale des bilans (<http://www.statistiques.public.lu/fr/enquetes/espace-entreprises/centrale-bilans/index.html>). Les questions couvrent différents aspects relatifs à la procédure de dépôt électronique des comptes annuels et sont présentées dans les 5 chapitres suivants:

Chapitre 1. La Centrale des bilans du Luxembourg – décrit la Centrale des bilans, son origine, son rôle, sa base légale, son statut, etc.

Chapitre 2. L'utilité de la Centrale des bilans – décrit les avantages d'une centrale des bilans pour les différents intervenants (les entreprises soumises au dépôt des comptes annuels, les acteurs consultant les informations, les administrations utilisant les données, etc.)

Chapitre 3. L'accès aux données de la Centrale des bilans – décrit le type de données consultables, les limites de consultations, les conditions d'accès, etc.

Chapitre 4. Les produits et services proposés par la Centrale des bilans – décrit les produits potentiels de la Centrale des bilans sous un angle théorique.

Chapitre 5. Les questions techniques soumises au Helpdesk de la Centrale des bilans – cette partie reprend les principales questions qui ont été adressées à la Centrale des bilans et couvrant différentes problématiques telles que:

- 1.1. Questions concernant les formulaires "SPF (anc. Soc. de part. fin.)"
- 1.2. Questions relatives à l'imputation des comptes du PCN dans les rubriques des comptes annuels
- 1.3. Questions relatives aux règles de validation
- 1.4. Questions relatives au champ d'application du dépôt électronique de la liasse comptable
- 1.5. Questions relatives à l'utilisation des langues
- 1.6. Questions relatives aux dates de l'exercice

1.7. Questions relatives à la plateforme eCDF

Cette page est régulièrement mise à jour afin de documenter les problématiques soulevées par les utilisateurs.

1.4.5. Les formations et les campagnes d'information

Tout au long de l'année 2012, le RCSL a organisé des séances de formation plus détaillées permettant aux entreprises et fiduciaires de se familiariser avec la nouvelle procédure de dépôt électronique des comptes annuels. Le STATEC a collaboré aux formations afin de couvrir les questions relatives au volet de préparation et de validation des formulaires sur la plateforme eCDF. Ces formations ont connu un grand succès auprès le monde comptable et entrepreneurial (fiduciaires et entreprises). L'intérêt a diminué en fin d'année ce qui s'explique par le fait que la période de pointe de dépôts des comptes annuels de l'exercice 2011 s'est achevée en août 2012 (la majorité des exercices comptables sont clôturés le 31 décembre et le délai légal de dépôt est de 7 mois après la clôture).

Le STATEC a été invité à présenter la Centrale des bilans à diverses occasions, notamment au:

- mois d'avril lors du séminaire "Actualités comptables 2012" organisée par l'IFE (International Faculty for Executives);
- mois d'octobre lors d'un exposé d'actualité "La nouvelle Centrale des bilans" organisée par l'ALCOMFI (Association Luxembourgeoise des conseils Comptables et Fiscaux) dans le cadre de son cycle de conférences;
- mois de décembre lors d'une conférence d'information "Actualités comptables et fiscales" organisée par la LSC (Luxembourg School for Commerce), en étroite collaboration avec la société Kluwer.

Le STATEC a contribué par la rédaction d'un passage sur la Centrale des bilans dans l'ouvrage "Le dépôt électronique des documents comptables auprès du Registre de commerce et des sociétés". Cet ouvrage est publié par la société Kluwer et connaît un grand succès.

1.4.6. La collaboration interne

La base de données de la Centrale des bilans a été présentée en interne et différents collègues ont obtenus des accès à la base de données leur permettant d'intégrer les données dans leurs chaînes de production. Un des buts déclarés de la Centrale des bilans était notamment de constituer une nouvelle source de données pour les administrations, dont le STATEC. Ce partage de données en interne permettra à certaines unités du STATEC d'alléger différentes enquêtes réalisées auprès des entreprises luxembourgeoises.

1.4.7. CNC – Commission des Normes Comptables

Au cours de l'année 2012, le STATEC a participé aux travaux des différents groupes de travail de la Commission des normes comptables (CNC). Le STATEC a sollicité la contribution du groupe de travail 2 (GT 2) de la CNC aux travaux de mise à jour des formulaires standardisés utilisés pour la collecte des comptes annuels.

Il a été constaté que certains formulaires contenaient des imperfections et que d'autres nécessitaient une adaptation des libellés. La révision des règles de validation y afférentes s'est fait simultanément.

1.4.8. ECCBSO - European Central Committee of Balance Sheet Data Offices

Au niveau européen, le STATEC a continué à suivre les travaux du Comité des Centrales des bilans européennes (ECCBSO). Ce comité a pour but de promouvoir un échange permanent des informations entre les Centrales de bilans des différents pays membres. Cet échange porte sur les méthodes de classification des entreprises, sur la collecte et le traitement des données et sur les solutions méthodologiques à appliquer aux analyses d'entreprises non financières.

Ce comité tient à jour une base de données commune pour l'échange de données financières et comptables dénommée BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonised). La Centrale des bilans s'est engagée à participer dès 2012 (et concernant les données issues des comptes annuels de 2011) aux travaux du groupe de travail BACH. La Centrale des bilans espère pouvoir s'impliquer à l'avenir éventuellement dans d'autres travaux de l'un ou l'autre groupe de travail de l'ECCBSO.

1.5. Unité SG4: Qualité

Suite aux restructurations internes entrepris au STATEC, une nouvelle équipe de délégués à la Qualité a progressivement été mise en place. En novembre 2012, la nouvelle équipe a débuté ses travaux. Ainsi il est clair que pendant l'année 2012, les nouveaux projets entrepris par l'équipe ont été plutôt restreints et que les travaux se limitaient à la gestion courante des travaux en cours.

1.5.1. Suivi des plans d'actions issus du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne et Groupe de travail Eurostat

Les délégués à la Qualité veillent à ce que le STATEC respecte les règles du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne et qu'il implémente les actions préconisées.

Un des délégués à la Qualité a participé en 2012 à la réunion du groupe de travail "Quality", organisée par Eurostat (19 novembre 2012).

Le rapport annuel, "progress report", sur les travaux d'amélioration entrepris suite au plan d'action issu de la "Peer review" de 2007 a été remis à Eurostat.

Les anciens délégués à la Qualité ont organisé des présentations du Code de bonnes pratiques (origine du Code, implémentation du Code au STATEC) pour les nouveaux agents qui entrent en fonction, mais également pour tous les autres agents intéressés.

1.5.2. Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs du STATEC

Dans le cadre de l'implémentation du Code de bonnes pratiques, le STATEC doit régulièrement mener une enquête auprès de ses utilisateurs. La première enquête de ce genre date de 2007. La deuxième enquête a été menée en 2010. Les résultats ont été publiés dans la série Economie et statistiques (N° 58/2012 L'enquête de satisfaction des utilisateurs du STATEC de 2010: Le STATEC vu de l'extérieur). Une prochaine enquête est à envisager dans le cadre de la prochaine 'Peer revue'.

1.5.3. Documentation des projets

Les délégués à la Qualité ont établi une fiche explicative pour chaque projet sous leur responsabilité. Celles-ci contiennent le but du projet, les démarches à réaliser (périodicité, actions, intervenants), les liens vers la documentation associée ainsi que des informations sur le suivi du projet (dates de début et de mise à jour). Cette documentation facilite le suivi des différents projets et leur transmission à d'autres personnes reprenant les tâches des délégués à la qualité.

Nouvel élément:

Dans le cadre du 20 anniversaire 'Fundamental Principles of Statistical Offices' des Nations Unies, la nouvelle équipe Qualité du STATEC a répondu à un questionnaire ad hoc.

2. Division SOC – Statistiques sociales

2.1. Unité SOC 1: Conditions de vie

2.1.1. Enquête sur le budget des ménages

Cette enquête consacrée aux dépenses des ménages fournit notamment des indications sur la structure de la consommation. Les résultats de la vague d'enquête 2009 - 2011, centrés sur 2010 ont été publiés au cours du 1^{er} semestre 2012 et ont été transmis à Eurostat dans le cadre de l'obligation de transmission quinquennale.

Des efforts ont été faits pour parfaire la qualité de l'enquête sur le budget des ménages. Une évaluation réalisée par un expert externe a identifié quelques éléments à développer, surtout, l'ampleur de la non-réponse totale. Les enquêteurs ont reçu des instructions de passer au minimum 3 fois auprès des ménages en vue de prendre contact. Si après la troisième tentative le ménage n'est pas joignable, une lettre officielle de rappel est envoyée. Un nouveau questionnaire a été introduit pour recevoir les principaux caractéristiques des ménages refusant de participer à l'enquête.

2.1.2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

Les micro-données de la vague 2011 ont été reçues au mois de septembre dernier et exploitées dans le cadre du rapport travail et cohésion sociale 2012. Les indicateurs de la section "revenus et pauvreté" ont été mis à jour et un nouveau tableau a été ajouté portant sur la privation matérielle et les conditions de logement. Les données EU-SILC ont également été à la base d'une publication dans la série "Le Luxembourg 1960-2010" portant sur l'évolution du revenu des ménages au Luxembourg depuis le milieu des années 1980.

Par ailleurs, au niveau Européen, le STATEC a participé à l'ESS-net sur l'analyse des données EU-SILC (projet "Net-SILC2") en coordonnant un lot consacré au calcul de précision pour les indicateurs EU-SILC. Un workshop sur cette question a été organisé par le STATEC et s'est tenu à Eurostat le 29 et 30 mars 2012. Cette conférence a réuni des membres des offices statistiques nationaux et du monde de la recherche pour discuter des principaux problèmes en relation avec le calcul de précision dans EU-SILC et proposer des solutions concrètes à ces problèmes. Ces solutions seront consignées dans un "handbook" qui sera publié dans le cadre de Net-SILC2. Des programmes informatiques sont également en cours de développement.

2.1.3. Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers

Les résultats de l'enquête 2011 ont été publiés sur le portail des statistiques et l'exploitation de l'enquête a donné lieu à la publication des principaux résultats dans la série des "Regards" du STATEC en début d'année. Conformément au calendrier prescrit dans le règlement (CE) 937/2011, les résultats de l'enquête 2012 ont été transmis à Eurostat.

L'appel d'offre pour la réalisation de l'enquête 2013 a été préparé. Début décembre, les premiers principaux résultats de l'enquête 2012 ont été publiés dans la série des "Regards".

2.1.4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents

Les résultats annuels de l'enquête 2011 ont été transmis à Eurostat dans les délais prescrits par la Directive 95/57/CE. Les résultats détaillés de l'enquête 2011 sur le tourisme de loisirs et les voyages d'affaires des résidents ont été publiés en langue allemande et en langue française dans la série des "Regards" du STATEC. Une étude sur le comportement touristique depuis le milieu des années 80 a été publiée à l'occasion du 50^e anniversaire du STATEC.

Toutes les préparations nécessaires pour l'implémentation du règlement communautaire no 692/2011 ont été réalisées au cours du premier trimestre et les interviews ont débuté comme prévu en avril avec le nouveau questionnaire adapté.

2.1.5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière

Au niveau européen, les informations sur les accidents de la route sont centralisées dans la base de données CARE (Community database on road accidents). Jusqu'à présent, les états membres ont fourni leurs fichiers nationaux dans un format non prédéfini contenant des variables souvent non-harmonisées. Pour améliorer l'exploitation de CARE ainsi que les analyses et comparaison au niveau de l'UE, les experts de CARE et de SafetyNet ont élaboré des recommandations pour un "Common Accident Data Set" (CADaS). Ce projet consiste à livrer à la Commission les données sur les accidents de la route dans une structure prédéfinie et avec des variables basant sur une définition harmonisée. Le STATEC a transcrit et envoyé les données de 2010 et 2011 en utilisant le protocole CADaS.

Le programme de saisie des accidents de la circulation routière a été adopté pour pouvoir encore mieux répondre aux exigences du protocole CADaS et des désidératas au niveau national, exprimés dans les réunions du groupe de travail »Statistiques« auprès du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures.

Le STATEC a participé au projet DaCoTa, dont le but est l'amélioration des données sur la sécurité des routes européennes, financé par la DG-MOVE, en complétant les questionnaires et en révisant les rapports concernant le Luxembourg établis par les différents groupes de travail de ce projet.

Une étude sur les accidents causés par la vitesse a été publiée dans la série des "Regards", une autre "50 ans d'accidents de la circulation" à l'occasion du 50^e anniversaire du STATEC.

2.1.6. Statistiques sur les crimes et délits

Les discussions sur la future enquête de victimisation (EU SAFety SURvey – EU SASU) se sont poursuivies au niveau Européen. Le projet de règlement Européen pour cette enquête est cependant bloqué dans l'attente d'un accord du Parlement.

Le STATEC a tout de même prévu de réaliser un pilote pour cette enquête au cours du premier semestre de l'année 2013. Un appel d'offre pour la réalisation de l'enquête en 2013 a été lancé à la fin de l'année 2012.

2.1.7. Publications

L'unité SOC1 a rédigé/contribué aux publications suivantes:

Cahiers économiques

Cahier économique N° 114 Rapport travail et cohésion sociale 2012

Regards

04/2012 Regards sur l'utilisation des TIC par les particuliers 2011

N° XX/2012 Regards sur l'utilisation des TIC par les particuliers 2012

16/2012 Regards sur le volume du tourisme et le comportement de voyages des résidents en 2011 (loisirs)

18/2012 Regards sur le volume du tourisme et le comportement de voyages des résidents en 2011 (affaires)

11/2012 Regards sur les accidents causés par la vitesse

19/2012 Regards sur le vieillissement au Grand-Duché

XX/2012 Regards sur le nouvel indicateur communautaire d'espérance de vie en bonne santé

Statnews:

La consommation moyenne par ménage en baisse pour la troisième année consécutive en 2010

Le Luxembourg 1960-2010

L'évolution du revenu des ménages depuis le milieu des années 80

L'utilisation privée des TIC

Le comportement touristique depuis le milieu des années 80

La consommation des ménages depuis les années 60

50 ans d'accidents de la circulation

2.2. Unité SOC2: Marché du travail et éducation

2.2.1. Enquête sur les forces de travail

L'enquête sur les forces de travail (EFT) relative à l'année 2011 a été bouclée et la vague relative à l'année 2012 a été lancée. Les données trimestrielles et annuelles ont été transmises dans les délais fixés par le règlement (CE) n° 577/98. En outre, les rapports qualité trimestriels et annuels ont été établis et transmis à Eurostat.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la collecte des données est réalisée par la société INFAS. Ces travaux ont été réalisés conformément à nos attentes et la collaboration s'est déroulée de manière tout à fait satisfaisante.

L'unité SOC2 a participé à un Workshop international sur la méthodologie dans l'EFT. A cette occasion une analyse de cohérence entre les données de l'EFT et les comptes nationaux a été présentée.

2.2.2. Enquête sur la structure des salaires 2010

L'enquête sur la structure des salaires a été finalisée. Il y a eu trois nouveautés pour la vague de 2010.

(1) L'administration publique a été couverte pour la première fois. La collecte de ces données s'est faite en étroite collaboration avec l'administration du personnel de l'Etat (APE). En effet, les données disponibles dans les registres de l'APE ont été exploitées au maximum. Ces données ont ensuite été complétées par des informations collectées directement auprès des agents concernés. Le taux de réponse des agents de l'Etat a été de 80%. La collaboration avec l'APE s'est déroulée de manière très satisfaisante.

(2) La charge statistique pesant sur les entreprises a été réduite de moitié. En utilisant des enseignements de la théorie des sondages, la taille de l'échantillon a pu être réduite d'environ 50%, sans pour autant affecter de manière significative la précision des résultats.

(3) Les questionnaires électroniques ont été collectés via un dépôt de fichiers sécurisé, développé par l'unité informatique. Ce dépôt a connu un franc succès, dans la mesure qu'il a été utilisé par 77% des répondants. En tout, 93% des entreprises ont rendu un questionnaire électronique.

Les résultats sont satisfaisants. Le taux de réponse pour la vague de 2010 est de 90%. En 2006, le taux de réponse a été de 80%.

Le fichier avec les résultats finaux a été transmis dans les délais à Eurostat. Un Bulletin est en cours d'être finalisé et le rapport qualité va être transmis à Eurostat en décembre 2012.

2.2.3. Indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre

L'indice du coût de la main d'œuvre ("Labour Cost Index") a été produit et transmis dans les délais imposés par le règlement 450/2003. Un rapport qualité a été transmis pour le 31 août 2012, en respectant le délai imparti.

2.2.4. Statistiques d'emplois vacants

Les statistiques d'emplois vacants ("Job Vacancy Statistics") ont été produites trimestriellement conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 453/2008. Les données ont été transmises dans les délais. Un rapport qualité a été rendu à Eurostat en août 2012.

2.2.5. Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main d'œuvre

L'unité a produit trois statistiques demandées par Eurostat dans le cadre d'un "gentlemen's agreement". Il s'agit des données annuelles sur le coût de la main d'œuvre, des gains annuels moyens bruts et de l'écart salarial hommes/femmes non-ajusté. Ces trois indicateurs concernent l'année 2011.

2.2.6. Indicateur rapide série L – emploi salarié

L'indicateur rapide a été produit et diffusé quatre fois dans le courant de l'année 2012.

2.2.7. Chômage et emploi par commune

Les statistiques sur l'emploi et le chômage par commune relatives à l'année 2011 ont été produites et diffusées en mai 2012.

2.2.8. Enquête sur l'éducation des adultes (AES)

L'enquête AES a été réalisée en 2012. Le travail de terrain a été confié à la société TNS-ILRES. La collecte a été faite via un questionnaire en ligne. Les résultats ont été transmis à Eurostat le 14 novembre 2012. Un bulletin est en cours d'élaboration.

2.2.9. Enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises (CVTS)

L'enquête CVTS, lancée fin 2011 a été finalisée. Il s'agit de la première enquête CVST qui a été entièrement réalisée au sein du STATEC. La collecte s'est faite via un questionnaire électronique implémenté avec l'outil WYSUFORMS. Le taux de réponse est de 78%. Les résultats ont été transmis à Eurostat le 23 mai 2012. Un rapport qualité a également été envoyé. Les résultats de l'enquête CVTS ont été publiés dans le Bulletin 1/2012 du STATEC.

2.2.10. Statistiques sur les systèmes d'éducation et de formation professionnelle

L'unité SOC2 a participé à des réunions internationales organisées par Eurostat et par l'OCDE au sujet des statistiques de l'éducation. La collaboration avec le service statistique du ministère de l'Education Nationale a été intensifiée.

2.2.11. Comité de l'emploi de la commission européenne

Un collaborateur de l'unité a participé aux travaux du groupe des indicateurs du comité de l'emploi (EMCO Indicators Group) de la Commission européenne.

2.2.12. Réseau RETEL

L'unité a participé aux travaux du réseau RETEL, mais en place par le Ministère du travail et de l'emploi. Les travaux ont porté sur la création d'un *datawarehouse* pour stocker et rendre accessibles des données administratives, et l'élaboration d'un tableau de bord sur l'emploi. Des collaborateurs de l'unité ont activement contribué aux deux colloques organisés par le RETEL en 2012.

2.2.13. Publications 2011

L'unité SOC2 a rédigé/contribué aux publications suivantes:

Regards

- 03/2012 Regards sur le travail intérimaire
- 07/2012 Regards sur les politiques de l'emploi
- 08/2012 Regards sur la flexibilité des heures de travail et le travail à domicile
- 10/2012 Regards sur le halo du chômage
- 12/2012 Regards sur les tâches liées au ménage et aux enfants
- 15/2012 Regards sur la prise en charge des enfants par des structures de garde externes

Bulletin du STATEC

- 1/2012 La formation professionnelle continue au Grand-Duché de Luxembourg
- ?/2012 Salaires, emploi et conditions de travail

Cahiers économiques

- 114 Rapport travail et cohésion sociale 2012

Le Luxembourg 1960 - 2010

- Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010
- L'évolution de l'enseignement depuis 1960

2.3. Unité SOC3: Population et logement

2.3.1. Recensement de la population 2011 (RP2011)

Les travaux relatifs au recensement de la population ont été l'activité principale de l'unité au cours de l'année 2012.

Préparation et envois des lots à la firme de saisie

Les travaux d'anonymisation des questionnaires ainsi que la saisie des formulaires par la firme externe, entamés en septembre 2011 ont continué jusqu'en mars 2012. Au total 21 lots, 1 lot contenant ± 25 000 personnes ont été transmis à la société externe de saisie.

Réception des données électroniques par la firme de saisie et constitution d'une base de données

Sur base des fichiers remis par la société de saisie, une base de données a été constituée à laquelle ont été ajoutées les données provenant des questionnaires électroniques. Afin de relier les questionnaires électroniques provenant du eRecensement aux questionnaires saisis manuellement, des clés d'identification ont dû être attribuées.

Travaux de validation et correction des erreurs

Sur cette base de données, des contrôles de plausibilité et de cohérence entre diverses variables ont été réalisés. Pour certaines erreurs (p.ex. champs de données illisibles marqués par la firme de saisie par "xx"), on a dû retourner aux questionnaires ce qui a nécessité un temps non négligeable, d'autres erreurs pouvant être corrigées directement dans le fichier informatique.

Codification des variables NACE (secteur d'activité) et CITP (profession)

Parallèlement aux travaux de contrôles et de vérification a commencé la codification des codes NACE et CITP. A l'aide d'un masque de saisie spécifique (les noms des entreprises ont été saisis par la firme externe et donc plus de nécessité de retourner aux questionnaires papier), les codes NACE (Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne) pour les entreprises ont été encodés.

Les travaux de codification des professions (attribution des codes CITP4) pour les personnes occupant un emploi ainsi que pour les retraités et personnes au chômage (CITP2) a été plus conséquente. En effet, pour des raisons pratiques, les professions des personnes n'ont pas été saisies par la firme externe. Pour attribuer les codes CITP (Classification Internationale Type de Profession), il a donc fallu reprendre en main chaque questionnaire papier.

Projet noyaux familiaux

Le redressement des erreurs des données sur les liens entre les différents membres des ménages, opération longue et complexe, a pris un temps non négligeable. Ces liens permettront la codification des noyaux familiaux, tâche à laquelle le STATEC avait renoncé en 2001 faute de personnel suffisant mais qui est obligatoire (règlement communautaire) pour le RP2011. Afin d'aider le STATEC dans cette tâche, une firme externe a été sollicitée pour fournir une méthodologie et un programme informatique pouvant repérer les différents noyaux familiaux à l'intérieur des différents ménages recensés lors du dernier recensement de la population de 2011.

Publication des résultats et collaboration avec l'Université du Luxembourg

En date du 4 janvier 2012, les chiffres de la population par section électorale ont été envoyés au Ministère de l'Intérieur. Ces premiers résultats ont été établis à partir des listes de contrôle, remplies par les agents recenseurs sous le contrôle des administrations communales. Pour l'analyse des données du recensement, une collaboration entre le STATEC et l'Université du Luxembourg/INSIDE a été mise en place. Un comité de pilotage composé de membres de l'unité de recherche INSIDE et du STATEC, concernant l'exploitation des données du recensement de la population de 2011, a été constitué. Au courant de l'année 2012, 7 numéros de la série "RP2011 – Premiers résultats" ont été publiés.

2.3.2. Registre des Bâtiments et des Logements (RBL)

Les données collectées lors du recensement général de la population de 2011 ont servi à la création du Registre des Bâtiments et des Logements (RBL). Un outil informatique permettant la création et la mise à jour de ce registre a été réalisé en collaboration de l'unité SG2 Informatique. A partir d'un masque de saisie certaines informations (codes postaux, rues et numéros, données non comprises dans le fichier informatique du RP2011) ont dû être saisies manuellement. A noter qu'en aucun cas le RBL ne pourra être lié à la base de données du recensement de la population de 2011.

2.3.3. Bâtiments achevés

Les résultats relatifs à l'année de référence 2010 de l'enquête sur les bâtiments achevés ont été publiés selon le calendrier prévu. Les tableaux de l'enquête qui a pour objet de recenser tous les bâtiments dont la construction a été achevée au cours d'une même année, peuvent être téléchargés à partir du portail des statistiques. En vue de la mise à jour du Registre des Bâtiments et des Logements le questionnaire a été modifié. En effet, certaines variables prévues dans ce registre n'étaient pas encore collectées par le STATEC. A partir de la rentrée des questionnaires relatifs à l'année d'enquête 2011, la saisie ne se fait plus à travers un masque BLAISE mais à partir de l'application conçue pour le RBL.

2.3.4. Etat civil

En ce qui concerne les statistiques démographiques les travaux courants ont eu lieu selon le calendrier prévu. Le vote en séance plénière du Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques européennes sur la démographie est prévu le 14 janvier 2013. La première année de référence devrait être l'année 2013.

2.3.5. Statistiques sur la migration et la protection internationale

Les travaux entamés depuis 2008 en vue de l'amélioration de la qualité des données sur les migrations internationales ont été poursuivis. La collaboration du STATEC au sein du REM-PCN (Réseau Européen des Migrations – Point de Contact National) a permis de contribuer à une amélioration des statistiques en matière de demandeurs d'asile et de réfugiés, également demandées dans le cadre de ce règlement.

2.3.6. Naturalisations et options

L'entrée en vigueur de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise qui a mené à une véritable explosion du nombre de naturalisations semble s'estomper légèrement en 2011, le nombre d'acquisitions volontaires reculant à 3 405, niveau qui reste toutefois largement supérieur à celui de 2008.

2.3.7. Recensement fiscal

L'encodage des états récapitulatifs des fiches logement du recensement fiscal relatif à l'année 2011 a eu lieu conformément au calendrier, les tableaux statistiques y relatifs ont également été établis. A noter que le recensement fiscal du 15 octobre 2012, prévu par l'article 165 de la loi générale des impôts, sera le dernier recensement fiscal à organiser par les administrations communales. Dans le futur, l'émission des fiches de retenue d'impôt se fera directement par l'administration des contributions directes.

2.3.8. Publications

L'unité SOC3 a rédigé ou contribué aux publications suivantes:

- le *Statnews* N° 27/2012 Bilan démographique 2011

Dans la série "*Regards*"

N° 02/2012 Regards sur les bâtiments achevés

N° 13/2012 Regards sur les flux migratoires

N° 14/2012 Regards sur les acquisitions de la nationalité luxembourgeoise

Dans la série "RP 2011 - Premiers résultats"

N° 01 "Making of" du recensement général de la population au 1er février 2011

N° 02 L'évolution de la population

N° 03 La répartition territoriale de la population

N° 04 La population par nationalité (1)

N° 05 La population par nationalité (2)

N° 06 Erwerbstätigkeit und Nichterwerbstätigkeit

N° 07 Entwicklung der Erwerbstätigkeit nach Alter, Geschlecht und Nationalität

Le Luxembourg 1960 – 2010

50 ans d'évolution démographique

50 ans de migrations

50 ans de mariages et de divorces

2.4. Unité SOC 4: Prix

2.4.1. Indice des prix à la consommation (IPC) et échelle mobile des salaires

2.4.1.1. Production régulière de l'indice des prix à la consommation

- La production régulière de l'indice des prix à la consommation (IPCN et IPCH) a été assurée dans le respect du calendrier fixé. Ainsi, douze résultats mensuels ont été établis et publiés dans la série "indicateurs rapides-Série A1" et "indicateurs rapides-Série A1 bis". Chaque diffusion a été accompagnée d'un communiqué de presse. Conformément au règlement grand-ducal du 20.12.1999, la Commission de l'indice des prix à la consommation, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication des résultats.
- Les travaux d'actualisation du schéma de pondération qui se basent sur la dépense de consommation finale des ménages des comptes nationaux se rapportant à l'année de référence 2011 ont été entamés au mois d'octobre. Le règlement grand-ducal fixant la nouvelle pondération est à prendre sur avis du Conseil économique et social (CES). Le STATEC a présenté les résultats de l'exercice d'actualisation en date du 30 novembre au CES.
- Le STATEC a continué à fournir des prix moyens mensuels basés sur une liste harmonisée au niveau européen pour une centaine de produits. Ces prix moyens sont notamment destinés au "*Consumer Scoreboard*" publié par la DG SANCO de la Commission européenne.
- Par ailleurs, différentes mesures politiques ont eu un impact sur la compilation de l'IPC. Ainsi, par exemple la modification de la grille des chèques services accueil a entraîné une révision de la méthode de prise en compte des crèches pour enfants dans l'indice. A cette fin, différentes réunions et contacts ont été nécessaires avec le Ministère de la famille et de l'intégration et le Syndicat intercommunal de gestion informatique (SIGI).
- Le STATEC a été représenté au "*Working group in Price statistics*" à Eurostat en mars et en octobre.

2.4.1.2. Scanner Data

L'objectif consiste à utiliser les données des passages en caisse dans les grandes surfaces (*scanner data*). Ces données peuvent couvrir une partie des séries de l'IPC et permettent de supprimer la collecte onéreuse des prix sur le terrain dans les grandes surfaces.

Les principaux distributeurs actifs sur le marché luxembourgeois ont été contactés fin 2011 afin d'explorer les possibilités de recevoir des données de leur part. Un certain nombre de réunions ont eu lieu suite au courrier du STATEC au cours de 2012. Une délégation du STATEC a ainsi rencontré des représentants de différentes enseignes.

Le STATEC a pu obtenir une transmission régulière des données avec 3 des distributeurs rencontrés. Avec les autres distributeurs les négociations sont toujours en cours. Au total le STATEC reçoit chaque mois des données de passage en caisse avec 100 000 prix.

Ces données sont pour l'instant utilisées de manière expérimentale, une des premières étapes consiste à développer les syntaxes permettant de relier les codes EAN à la classification COICOP.

Le STATEC a participé à un workshop européen sur l'utilisation des scanner data. Les expériences partagées avec les pays plus avancés dans le domaine se sont avérées d'une très grande utilité pour le projet luxembourgeois.

2.4.1.3. Etude de faisabilité sur l'introduction de terminaux mobiles pour la collecte des prix entrant dans le calcul de l'IPC (Projet e-IPC)

Le STATEC participe à un projet en cofinancement avec Eurostat visant la modernisation des statistiques de prix.

Actuellement, les enquêteurs utilisent des formulaires papier pour relever les prix dans les points de vente. Une fois de retour au bureau, les données sont saisies manuellement dans la base de données, cette opération est couteuse et fastidieuse. Afin de simplifier la collecte et donc d'économiser du temps et des ressources, le STATEC veut introduire une collecte électronique des prix. Pour ce faire, les agents seront équipés de dispositifs électroniques du genre tablette ou ordinateur de poche. Les prix collectés seront injectés directement dans la base de données centrale.

En 2012, le STATEC a lancé un appel d'offre permettant de trouver une entreprise pour réaliser une étude de faisabilité dans ce domaine.

2.4.1.4. Préparation de l'introduction de la nouvelle nomenclature COICOP harmonisée

Actuellement, la nomenclature utilisée notamment pour la transmission des indices des prix à la consommation est conforme à la version à quatre chiffres des Nations unies. Néanmoins, le besoin de données plus détaillées s'est fait ressentir et chaque pays a développé sa propre nomenclature. Ceci pose ses problèmes de cohérence et de comparabilité des données entre pays à un niveau plus détaillé de la COICOP. Pour cette raison, Eurostat a entamé, en 2010, des travaux d'harmonisation et de révision de la classification COICOP au niveau à cinq chiffres.

Les modalités et le calendrier de mise en œuvre de la classification COICOP à cinq chiffres ne sont pas encore arrêtés définitivement, cependant SOC4 a commencé à préparer l'introduction de la nouvelle nomenclature qui devrait être utilisée en production à partir de janvier 2015. Des séries rétrospectives remontant à 2005 selon la nouvelle nomenclature COICOP ont été établies pour la division 1 ("Produits alimentaires et boissons non alcoolisés") et la division 2 ("Boissons alcoolisées et tabac"). L'échantillon actuel des prix a été reclassé selon la nouvelle classification et les domaines où l'échantillon doit être amélioré ont été identifiés.

2.4.1.5. Task Force Quality Improvements

L'unité SOC 4 est membre de la Task Force Eurostat en charge de l'amélioration de la qualité et de la comparabilité des indices de prix à la consommation. Les travaux de la TF ont porté sur les sujets suivants:

- La prise en compte du commerce électronique dans l'indice des prix à la consommation
- Le traitement des promotions dans l'indice des prix à la consommation.

Les travaux sur le commerce électronique ont abouti à une série de recommandations sur la manière d'inclure cette part croissante du commerce dans la couverture des IPC. L'unité SOC 4, consciente de l'importance croissante du commerce électronique, va s'attacher à supporter une implémentation rapide de ces recommandations.

2.4.1.6. Estimateurs d'inflation sous-jacente

L'unité SOC 4 a exploré les différents concepts d'inflation sous-jacente que l'on peut trouver dans la littérature. Les différentes méthodes ont été appliquées aux données nationales. Les résultats ont été diffusés dans la série "Economie et statistiques" et ont été présentés à l'occasion d'un séminaire économique.

2.4.1.7. Modulation de l'échelle mobile des salaires

Le gouvernement a décidé d'introduire une nouvelle modulation du mécanisme d'indexation des salaires portant sur la période 2012 à 2014. L'unité prix s'est occupée de la préparation et du suivi du projet de loi ayant abouti à la loi du 31 janvier 2012 adaptant certaines modalités d'application de l'échelle mobile des salaires et traitements.

De plus, certaines mesures fiscales ont entraîné des neutralisations pour le calcul de l'échelle mobile des salaires via le changement du coefficient de raccord liant les différentes séries indiciaires.

2.4.1.8. Observatoire des prix et conseil de la consommation

En tant que fournisseur de données et expert en matière de prix à la consommation, l'unité prix a participé aux travaux de l'Observatoire des prix auprès du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

Le programme de travail de l'Observatoire a notamment porté sur:

- les tarifs des auto-écoles;
- une étude juridique en matière de clauses d'indexation;
- la comparaison des prix dans les grandes surfaces alimentaires de la grande-région;
- une étude micro-économique sur la formation des prix auprès d'un échantillon d'entreprise qui est en cours de préparation.

Le STATEC participe aussi en tant qu'expert aux réunions du Conseil de la Consommation qui est chargé auprès du Ministre de l'économie et du commerce extérieur d'assurer le suivi de la charte "*Fair Price*" conclue entre les représentants des consommateurs et du commerce. Le STATEC fournit et présente des données issues de l'IPC permettant aux membres du Conseil de juger du respect de la charte.

2.4.2. Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)

2.4.2.1. Production régulière

- En 2012, le STATEC a contribué aux enquêtes de prix réalisées dans le cadre du programme de comparaison international, tel que prévu par le Règlement (CE) No 1445/2007 établissant des règles communes pour la fourniture d'informations de base sur les parités de pouvoir d'achat et pour leur calcul et leur diffusion, en vigueur depuis le premier janvier 2008.
- Deux vastes enquêtes de prix ont été réalisées sur le terrain, l'une au printemps sur les prix alimentaires et l'autre en automne sur les prix des articles d'habillement et de soin à la personne. Dans ce contexte, des représentants de l'unité SOC4 ont assisté aux deux réunions préparatoires qui se sont déroulées à La Haie en mars et en septembre de cette année. La participation au Working Group Eurostat au mois de novembre a également été assurée. Le STATEC a également été représenté au workshop organisé par l'OCDE à Paris.
- Les travaux relatifs à la collecte et la validation du volet des prix dans la construction ont été réalisés en sous-traitance avec un consultant externe, expert dans le domaine.
- Divers fichiers de données requis par le programme de transmission ont été livrés en collaboration avec l'unité MAC1 et l'Administration du Personnel de l'Etat dans les délais prévus.

2.4.3. Prix des logements et de la construction

2.4.3.1. Production régulière de l'indice des prix hédonique des appartements

L'indice hédonique des prix des appartements a été diffusé chaque trimestre dans la collection "Indicateurs rapides - Série C". Un regard sur les prix des appartements a été publié au mois de mars.

2.4.3.2. Production régulière de l'Indice semestriel des prix de la construction

Conformément au calendrier, les résultats de l'indice des prix de la construction ont été diffusés dans la série "Indicateurs rapides-Série A2" en janvier et en juillet 2012. La Commission technique consultative des indices de prix de la construction, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication dans le but d'avaliser les résultats.

2.4.3.3. Indice du coût de logement des propriétaires (OOH)

Ce projet vise le développement de séries indiciaires sur le coût du logement supporté par les propriétaires. Un règlement communautaire portant sur ces séries est en préparation et devrait être adopté en tout début de 2013. L'objectif général consiste à développer les méthodes appropriées en vue de la mise en place de systèmes de production nécessaires à la compilation régulière de statistiques de prix conformes à ce cadre réglementaire.

La principale série de ce système d'indices concerne le prix d'acquisition des logements. Un indice des prix couvrant le prix d'acquisition des appartements a été développé sur base du fichier administratif de la Publicité Foncière. Ces séries ont été transmises régulièrement à Eurostat.

En ce qui concerne les maisons unifamiliales, il n'est pas encore possible de compiler des séries indiciaires d'une qualité statistique satisfaisante parce que les fichiers administratifs ne comportent aucune indication sur les caractéristiques des maisons, et notamment sur leur taille. Afin d'accéder à cette information, le STATEC envisage de recourir à une enquête. Un prérequis pour pouvoir réaliser cette enquête était d'obtenir de la part de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, les coordonnées des propriétaires issues de la Publicité Foncière, pour ce faire le STATEC a obtenu l'autorisation de la Commission nationale de protection des données.

L'unité SOC 4 a ensuite élaboré un bref questionnaire permettant de recueillir les informations nécessaires auprès des propriétaires. La possibilité de répondre par voie électronique est aussi offerte aux enquêtés, en conséquence un questionnaire électronique a été mis en place en collaboration avec l'unité informatique.

Une vague pilote a été réalisée au mois de novembre 2012, pour l'instant il n'est pas encore possible de conclure sur le taux de réponse, ni sur la qualité et la valeur des données recueillies.

Les frais additionnels liés à l'acquisition d'un logement font également partie du projet OOH. A ce sujet, des séries indiciaires expérimentales portant sur les frais d'enregistrement ont été développées. La difficulté a consisté à tenir compte du crédit d'impôt (*Bëllegen Akt*) dans un indice de prix à qualité constante.

Des poids ont été établis selon les concepts préconisés par Eurostat et se conformant aux obligations conceptuelles de la partie *house price indices* (HPI) du futur règlement. Ces poids ont été transmis à Eurostat.

2.4.3.4. Groupe de travail technique "Coordination des statistiques de l'immobilier, du logement et de l'habitat"

A l'initiative de la division SOC, une première réunion a eu lieu le 2 février 2012 entre des représentants du STATEC, de la BCL et du Ministère du Logement-Observatoire de l'Habitat. Lors de cette réunion de concertation, il a été décidé d'instaurer un groupe de travail technique (GT) dont la mission consisterait à élaborer des propositions visant à coordonner au niveau national le développement, la production et la diffusion de statistiques dans le domaine de l'immobilier, du logement et de l'habitat. Les travaux du GT doivent contribuer à optimiser le travail des différents acteurs du système statistique national, à assurer la fiabilité et à renforcer la crédibilité de la statistique publique dans ce domaine.

Le GT est composé par des agents du Ministère du Logement / Observatoire de l'Habitat, de la BCL et du STATEC impliqués dans la production des statistiques sur l'immobilier, le logement et l'habitat. Les administrations qui fournissent les données de base (Administration de l'Enregistrement et des Domaines, Administration du Cadastre et de la Topographie) sont également invitées à participer au groupe de travail technique. Le CES a aussi participé à certaines des réunions du GT en vue de l'élaboration de son avis sur la situation dans le domaine du logement. Le groupe de travail technique rapporte à un comité de pilotage composé de représentants du Ministère du Logement / Observatoire de l'Habitat, de la BCL et du STATEC.

Selon le mandat convenu lors de la création du GT, les travaux se concentrent sur les thèmes suivants:

- Harmonisation des traitements statistiques appliqués sur les données de la Publicité Foncière
- Préparation d'une publication commune
- Transmission et partage des données au sein du système statistique national
- Coordination des nouvelles initiatives
- Ouvrage ou conférence sur l'immobilier

Depuis sa création le GT s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2012. Des réunions bilatérales de travail entre le STATEC et l'Observatoire de l'habitat ont eu lieu en vue d'aboutir à l'harmonisation des traitements statistiques des fichiers de la Publicité foncière.

2.4.4. Prix à la production

2.4.4.1. Production régulière de l'indice des prix à la production des produits industriels (IPPI)

La production mensuelle a été assurée avec succès. Les résultats ont été publiés dans la collection " Indicateurs rapides - Série A3" qui reprend les principaux résultats.

2.4.4.2. Révision de de l'indice des prix à la production des produits industriels (IPPI)

En 2012 l'unité SOC 4 a entamé les travaux de révision de l'IPPI. Ces travaux se sont articulés autour de 4 axes:

- Le rebasement des séries, qui à partir de mars 2013, seront publiées en base 100 en 2010 abandonnant ainsi la base 100 en 2005.
- La révision de l'échantillon des entreprises pour vérifier que la couverture de l'indice est encore représentative et le cas échéant pour inclure de nouvelles entreprises pertinentes pour l'indice. Au sein des entreprises déjà présentes dans l'échantillon une enquête a été réalisée pour vérifier la représentativité des produits couverts par l'indice. Une centaine d'entreprises ont été contactées au moyen d'un questionnaire.
- La repondération des entreprises et de leurs produits a été entreprise pour maintenir l'actualité de l'échantillon. Des données sur le chiffre d'affaires des entreprises et sur leurs ventes par produit ont été utilisées.
- Une nouvelle solution informatique pour la saisie, le stockage et le traitement des données a été développée par l'équipe SOC 4. Le processus de production de l'IPPI est en cours de migration vers une solution Access pour le stockage et la saisie des données et un traitement à l'aide de Stata. L'ancienne solution basée sur Excel et SPSS sera abandonnée.

2.4.4.3. Indice des prix des services (SPPI)

L'unité SOC4 a assuré la production et la transmission trimestrielle des séries indiciaires. Des regroupements spéciaux ont été effectués sur demande de l'équipe en charge des comptes trimestriels. Ces agrégats sont entrés dans le processus de production trimestriel des indices.

Les délais de production de l'indice SPPI ont été comprimés pour permettre leur utilisation dans le cadre des comptes trimestriels. Le délai de production a pu être raccourci d'un mois, ainsi au lieu d'une mise à disposition des résultats à t+90, l'objectif de t+60 a pu être réalisé. Cet objectif a pu être atteint en raccourcissant les délais de réponse et de relance des entreprises.

2.4.4.4. Indice des prix des produits à l'importation (IPMX)

Dans le cadre du règlement (EC) N° 1165/95 concernant la production d'un indice des prix à l'importation, le Luxembourg participe à un échantillon européen. Cette participation permet de ne produire qu'un seul indice des prix à l'importation portant sur la CPA 26.20. La transmission mensuelle de cet indice à Eurostat a été assurée dans les délais.

2.4.4.5. Publications et autres contributions

L'unité SOC4 a participé aux publications et événements suivants:

- Economie et statistiques N°62: "Quel estimateur d'inflation sous-jacente pour le Luxembourg" et séminaire économique
- Présentation et article dans le cadre du groupe d'expert UNECE Genève, "*Fees with multiple price-dependent rates*"
- STATEC 50 ans: "Retour sur un demi-siècle d'inflation"
- Regards sur les prix des appartements

- Présentation workshop OOH d'Eurostat "*Compiling a price index for other services related to the acquisitions of dwellings*"
- Bilan compétitivité 2012 "Le Tableau de Bord Compétitivité 2012"
- Participation à un Workshop sur les *Scanner data* organisé à Stockholm.

3. Division ENT – Statistiques d'entreprises

3.1. Unité ENT1: Commerce extérieur

3.1.1. Mission légale: collecte, production et diffusion des statistiques du commerce extérieur

Les statistiques du commerce extérieur de l'année 2012 ont été diffusées conformément aux méthodologies et délais prescrits. Eurostat, dans son dernier rapport de conformité, a attribué au Luxembourg la notation de "très bonne conformité". Les exigences de qualité et les efforts d'harmonisation notamment de la part des instances communautaires évoluent cependant constamment. Pour y répondre l'unité ENT1 doit revoir régulièrement ses procédures de traitement, de contrôle et d'analyse.

A l'exception des statistiques du commerce extérieur par caractéristiques d'entreprises (rythme annuel) et celles ventilées par monnaie de facturation (rythme bisannuel), les statistiques du commerce extérieur sont à produire à un rythme mensuel.

Délais de transmission ou de publication			
Statistiques du commerce extérieur	Périodicité	Délais*	Cadre juridique
Macro-indicateurs (intra- et extra-UE)	mensuelle	< 40 jours	Règlements CE
Données détaillées extra-UE	mensuelle	< 40 jours	Règlements CE
Indicateur rapide H1	mensuelle	< 56 jours	Convention FMI (SDDS)
Données détaillées intra-UE	mensuelle	< 70 jours	Règlements CE
Indicateur rapide H2 (indices)	trimestrielle	< 3 mois	
Statistiques du commerce extérieur par caractéristiques d'entreprises	annuelle	< 18 mois	Règlements CE
Statistiques du commerce extérieur ventilées par monnaie de facturation	bisannuelle	< 3 mois	Règlements CE

*Délais = nombre de jours/mois de calendrier après la période de référence

3.1.2. Projets opérationnels

Les projets opérationnels de l'année 2012 visaient la consolidation de la qualité de l'information statistique produite respectivement la simplification de la procédure de collecte en matière d'Intrastat.

3.1.2.1. Test d'utilisabilité de l'outil de collecte "on-line" IDEP.WEB

L'IDEP.WEB est l'application internet du STATEC qui permettra aux déclarants de compléter et d'envoyer de façon sécurisée leurs déclarations statistiques en matière des échanges intra-communautaires de biens (Intrastat) et des transactions extérieures de services (Balance des paiements).

Afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'application et des données traitées, l'aspect sécurité est capital tant pour l'application elle-même que pour l'infrastructure hébergeant l'application (firewall, ...). En novembre 2010, une firme spécialisée en sécurité informatique a soumis l'application web à des tests de sécurité applicatifs. Le rapport technique de test a été positif. La mise en place d'une infrastructure sécurisée a pris plus de temps que prévu. Les travaux ont été clôturés en avril 2012.

S'agissant de la première application web de collecte d'information statistique au STATEC, il a été décidé de tester l'application dans un contexte réel d'utilisation. 125 sociétés ont été invitées à migrer vers IDEP.WEB. Les rares problèmes détectés (lenteur, message d'erreur) étaient imputables à l'environnement de l'application et ont été résolus au 3^{ème} trimestre de l'année 2012. Sur demande des utilisateurs, les fonctionnalités de l'application ont été enrichies:

- possibilité de créer des lignes-modèle
- l'utilisateur peut migrer ses "configurations" du .NET vers le .WEB

La mise à disposition de l'application web au grand public est prévue pour le 1^{er} février 2013.

3.1.2.2. Révision des années de référence 2002 à 2004

Suite à la réécriture de l'application adaptant les données du commerce extérieur aux besoins de la balance des paiements et de la comptabilité nationale, les années de référence 2002 à 2004 – établis par l'ancienne chaîne de production de l'unité ENT1 -ont été traitées par la nouvelle chaîne.

Les années 2000 et 2001 seront révisées en 2013.

3.1.2.3. Génération de rapports standardisés dans Business Objects (BO)

En 2012, le stock de rapports standardisés a été étoffé. Ces rapports permettent aux utilisateurs BO de travailler plus rapidement et plus efficacement en accédant quasi instantanément aux informations mises en forme selon leurs besoins spécifiques.

Ces rapports sont destinés majoritairement aux contrôles de cohérence des données brutes et des statistiques produites, mais serviront également à l'établissement d'indicateurs de qualité (rapport de qualité Eurostat, ...), au contrôle des entreprises en retard, à l'identification des entreprises bénéficiant d'une dispense et ainsi de suite.

3.2. Unité ENT2: Investissements directs étrangers

L'enquête IDE 2011 a été lancée comme prévu avec l'expédition des questionnaires en avril 2012. La saisie des données brutes ainsi que le redressement des réponses incomplètes ont été réalisés au cours de l'année. L'enquête a été dénouée, comme prévu, autour de la fin de l'année civile. Le nombre de questionnaires retournés au STATEC au sein de cette enquête a plus que doublé depuis le lancement de l'enquête et le champ des variables a été élargi en conformité avec le règlement (CE) N°184/2005. Dans le contexte de la globalisation, nous sommes en outre confrontés à une dynamique et complexité accrues des structures de participations des entreprises multinationales (ex.: ArcelorMittal, RTLgroup). En conséquence, la durée des travaux d'analyse et de contrôle des données brutes, garants de la bonne qualité des statistiques finales, augmente constamment avec le volume des variables et questionnaires à traiter.

Les données sur les investissements directs étrangers réalisés par les établissements bancaires, recueillies par la Banque Centrale du Luxembourg, ont été transmises au STATEC. Nous avons analysé et contrôlé ces données bancaires, qui ont finalement été intégrées dans les tableaux statistiques sur les IDE. La production des statistiques IDE 2010 et la révision des statistiques IDE 2009 ont été réalisées selon l'échéancier prévu. Nous avons publié la nouvelle série des statistiques IDE sur le portail statistique, dont les tableaux sont mis à disposition en langues française, allemande et anglaise.

Pour l'unité ENT2, l'obligation statistique la plus vaste découlait des requêtes d'Eurostat dans le cadre du règlement (CE) N°184/2005. Eurostat requérait une double transmission suivant l'ancienne NaceRév1.1 et la nouvelle NaceRév2. Toutes les données ont été transmises dans les délais et les fichiers ont également fait l'objet d'une transmission à l'OCDE. Dans le cadre de la même obligation, nous avons préparé les données relatives à notre contribution à la Position Extérieure Globale (PEG), établie par la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne. Ces données furent également transmises à Eurostat.

En 2012, notre unité a une nouvelle fois transmis les données O-FATS à Eurostat dans le cadre du règlement (CE) N°716/2007 (double transmission suivant l'ancienne NaceRév1.1 et la nouvelle NaceRév2). Le "CDIS – Coordinated Direct Investment Survey" constitue une nouvelle enquête à fréquence semestrielle du Fonds Monétaire International à laquelle nous avons participé en transmettant les données dans les délais impartis. L'unité ENT2 a encore répondu aux demandes de données de l'OCDE et de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) en vue de la publication du "World Investment Report". Comme d'habitude, nous avons traité les requêtes d'information régulières sur les investissements directs étrangers de la part d'ambassades, d'instituts spécialisés, de ministères, d'universités, d'étudiants, etc. De manière générale, le volume des travaux de production de données a connu depuis 2011 une importante augmentation, un travail réalisé sans ressources supplémentaires.

En réponse aux besoins externes à notre unité, nous avons réalisé un projet informatique d'envergure avec l'appui de notre service IT. Le nouvel outil permet de reproduire la structure intégrale d'un groupe multinational sur base d'un champ de saisie élargi aux liens intermédiaires nationaux et internationaux et peut être accédé par des utilisateurs externes à notre unité. Les travaux de saisie de ces informations supplémentaires doublent cependant le nombre d'enregistrements dans la base de données et sont réalisés sans ressources supplémentaires. Cette charge de travail supplémentaire allonge évidemment le temps de traitement de chaque dossier et se fait indubitablement ressentir en fin d'année.

Par ailleurs, nous avons poursuivi les travaux de développement du nouveau questionnaire et du guide d'instructions, conformes aux futures normes européennes telles que définies par la "Benchmark Definition" (4^e édition) et le manuel de la Balance des Paiements (6^e édition). Nous avons en outre participé à plusieurs groupes de travail internes et internationaux. L'unité ENT2 est par exemple fournisseur de données pour le nouveau registre des groupes d'entreprises et contribue à alimenter l'"European Group Register (EGR)". Notre unité est encore membre du groupe de travail "grandes entreprises" et elle répond à certains besoins particuliers en informations d'autres unités.

3.3. Unité ENT3: Statistiques structurelles d'entreprises

3.3.1. Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)

3.3.1.1. Achèvement de la refonte du processus de production des SSE

Après cinq années de travaux, la modernisation du processus de production des SSE a finalement été achevée. Le processus présente désormais la flexibilité nécessaire pour faire face aux défis futurs, tels que par exemple l'intégration de nouvelles sources administratives (par exemple la Centrale des bilans) ou la transition vers le Système européen des comptes 2010.

Les travaux en 2012 ont porté sur les procédures d'imputation et d'estimation, les définitions des variables du règlement SSE, la prise en compte des besoins des comptes nationaux, les outils d'analyse et l'intégration des procédures nécessaires pour réaliser la production des données préliminaires. Ces travaux ont été complétés par une documentation du processus de production par rapport aux standards BPMN et GSBPM dans le cadre d'un projet de la Division Statistiques d'entreprises.

3.3.1.2. Le questionnaire de l'enquête structurelle 2011 fortement réduit pour les entreprises qui déposent le solde des comptes repris au PCN

Les questionnaires de l'enquête structurelle sur les entreprises ont été révisés pour l'édition 2011 afin de tenir compte des entreprises qui déposent le solde des comptes repris au PCN auprès du Registre de Commerce et des Sociétés. Pour ces entreprises le questionnaire de l'enquête a été fortement réduit.

Le questionnaire relatif aux activités de services a été pourvu d'une ventilation détaillée des ventes par produit CPA, vu l'expiration de la dérogation temporaire accordée au Luxembourg dans le cadre de l'annexe VIII (services aux entreprises) du règlement SSE. Cette partie concerne très peu d'entreprises et a été implémentée de sorte à minimiser la charge statistique additionnelle.

3.3.1.3. Une question récurrente: quelle est la distribution des entreprises en termes de somme des bilans?

Dans le cadre de l'évaluation d'un impôt minimal des sociétés, l'Administration des contributions directes avait demandé à l'unité ENT3 une ventilation de la somme des bilans par classe de taille des entreprises. Malgré un échantillon comprenant 3.075 entreprises et les efforts investis au niveau du traitement des données, aucune méthode d'estimation n'avait produit de résultats suffisamment fiables pour la population-cible. Cet exercice a démontré la limite des enquêtes par sondage lorsque les indicateurs sont caractérisés par une forte variabilité. La Centrale des bilans permettra de mieux répondre à ces besoins dans le futur.

3.3.1.4. Une base de données pour l'enquête structurelle sur les entreprises à l'horizon

Lors du deuxième semestre 2010, un consultant externe a été chargé par la Division Statistiques d'entreprises de développer une base de données pour les données des enquêtes structurelles sur les entreprises à partir de l'année 1996. A moyen terme, l'application d'encodage actuellement utilisée sera remplacée par un outil de saisie plus flexible. En 2012, les travaux effectués par l'unité ENT3 ont été axés autour de l'harmonisation du lexique des variables depuis 1996 et de la préparation des données à la migration.

3.3.2. Société de l'information, Innovation

3.3.2.1. Vers l'intégration des statistiques TIC, CIS et SSE

L'unité ENT3 a réussi à intégrer les SSE, les statistiques sur l'innovation (CIS) et sur l'utilisation des technologies de l'information et de communication (TIC) pour la période de 2003 à 2009. Les travaux s'inscrivent dans le cadre du projet communautaire "ESSnet on linking of micro-data on ICT usage" en 2012 et permettront à l'unité EPR2 Recherche de réaliser des études comparatives sur le plan communautaire. Finalement, afin d'assurer une intégration plus facile au-delà du projet, l'unité ENT3 a rapproché les bases de sondage et les populations-cible des statistiques TIC et CIS de celles des statistiques SSE.

3.3.2.2. Réduction de 30% de la charge statistique pour les entreprises dans le domaine des TIC tout en améliorant le taux de réponse

En 2012, l'enquête TIC auprès des entreprises a été menée pour la première fois par sondage pour les entreprises occupant 10 à 49 personnes, le mode de collecte restant exhaustif pour les autres. Malgré un taux de sondage de 66% pour les petites entreprises, 83% des entreprises ont répondu à l'enquête, contre seulement 71% en 2011 – le meilleur rendement s'explique par une gestion des rentrées renforcée. A l'aide d'un bootstrap, le coefficient de variation pour une sélection de variables a été mis en relation avec le taux de sondage. Ceci a permis d'identifier le taux de sondage présentant le meilleur compromis entre charge statistique et précision des statistiques.

3.3.2.3. 715 entreprises ont répondu au questionnaire électronique de l'enquête sur les TIC en 2012

A partir de l'année 2012, le STATEC propose aux entreprises concernées par l'enquête TIC d'y répondre par voie d'un questionnaire électronique au lieu d'un questionnaire papier. 34% des entreprises de l'échantillon ont rempli le formulaire web. Pour le STATEC, l'avantage se situe surtout au niveau de la qualité des données d'enquête grâce à des contrôles intégrés dans le formulaire et à l'élimination du risque d'erreurs de saisie.

3.3.3. Agriculture

3.3.3.1. Une amélioration nette de la qualité des statistiques agricoles

En 2012, l'unité a investi des efforts pour améliorer la qualité des données tout en améliorant les délais de production. Tout d'abord, deux personnes à mi-temps ont été affectées à l'enquête sur la structure des exploitations agricoles, portant l'effectif consacré aux statistiques agricoles à 1,8 personnes équivalent temps plein. Ceci a permis d'accélérer de manière significative la validation des données d'enquête de 2010 à 2011 ainsi que la collecte des données de 2012. Parallèlement, l'unité ENT3 a développé un programme d'imputation automatisé pour faire face aux exigences communautaires et nationales en matière de qualité. Outre l'automatisation, l'arsenal des méthodes d'imputation a été étendu aux méthodes d'imputation par le ratio et d'imputation par le hot-deck aléatoire. Leur inclusion était opportune vu le taux élevé de réponse et l'existence de données administratives de bonne qualité.

3.3.3.2. Une transmission à Eurostat de longue haleine pour les statistiques sur la structure des exploitations agricoles en 2010

Au 31 mars 2012, les micro données relatives aux statistiques sur la structure des exploitations agricoles et au développement rural 2010 ont été transmises à Eurostat conformément aux délais prévus dans le règlement communautaire. Cependant, les micro données ont seulement été validées par Eurostat en novembre 2012.

Plus particulièrement, les procédures de validation d'Eurostat ont montré des faiblesses significatives pour certaines variables issues ou dérivées des sources administratives (par exemple, coordonnées de géolocalisation, orientation technico-économique, production, etc.). La remise en conformité des variables a requis des efforts importants de la part du STATEC et du Service d'économie rurale (SER). Dans d'autres cas, les procédures de validation appliquées par Eurostat étaient excessives dans le sens où l'institution avait demandé la justification pour des phénomènes de très faible importance ou fréquence.

3.3.3.3. L'enquête sur la vente des pesticides par les entreprises du commerce en 2012 en retard

Dans le cadre du règlement communautaire relatif aux statistiques sur les ventes et l'utilisation des pesticides, l'unité ENT3 a mis au point un questionnaire électronique en vue de procéder à la collecte de données sur la vente de pesticides en 2011. L'unité ENT3 n'a pas su satisfaire le délai de transmission de 12 mois suivant la fin de l'année de référence faute de ressources disponibles. L'enquête 2011 sera lancée au courant de l'année 2013 auprès d'un échantillon d'environ 50 entreprises.

3.4. Unité ENT4: Indicateurs conjoncturels

3.4.1. Evaluation des objectifs opérationnels fixés pour 2011

3.4.1.1. Enquêtes de conjoncture qualitatives dans le commerce et les services

Depuis début 2005, le STATEC collabore étroitement avec la Chambre de Commerce du Luxembourg en matière d'enquêtes de conjoncture qualitatives dans les domaines du commerce et des services. Ces enquêtes d'opinion trimestrielles auprès des chefs d'entreprise ou de leurs remplaçants ont pour but de suivre l'évolution conjoncturelle récente, l'évaluation de la situation actuelle ainsi que la prévision à court terme de la situation conjoncturelle de ces branches d'activité.

L'enquête de janvier 2012, portant sur le premier trimestre 2012, était la dernière effectuée trimestriellement. En février 2012, l'enquête est passée à une cadence mensuelle. L'augmentation de la charge administrative a été compensée par un allègement substantiel des questions qui sont passées de dix-huit à six. Ces questions mensuelles sont identiques à celles posées dans le cadre des enquêtes de conjoncture harmonisées au niveau européen. La Chambre de commerce a également permis au STATEC d'ajouter sur les questionnaires une notice sur l'obligation statistique, ce qui confère non seulement un statut plus officiel à ces enquêtes, mais devrait également avoir un effet positif sur les taux de réponse, qui actuellement sont encore insatisfaisants.

Depuis le passage à la cadence mensuelle, le STATEC s'implique encore plus dans les travaux. Ainsi, il a droit d'accès au système de gestion des questionnaires (production/envoi de questionnaires, production/édition/envoi de lettres de rappel, etc.) situé sur un serveur de la Chambre de commerce. De même le STATEC a reprogrammé les procédures de calcul et de transmission de résultats. La recomposition des échantillons et la mise-à-jour des pondérations aux réponses sont prévues pour la mi-2013.

Finalement, le STATEC publie depuis mars 2012 les résultats mensuels sur le portail statistique et fournit régulièrement des commentaires statistiques y relatifs.

3.4.1.2. Transports routiers de marchandises: échantillonnage et simplification administrative

Dans le cadre des statistiques sur le transport de marchandises par route (TMR), un expert externe a été chargé d'analyser la méthode d'échantillonnage existante en vue d'une reprogrammation complète de l'application informatique. A cet effet, ses travaux ont commencé début 2012. Plusieurs réunions ont eu lieu avec le prestataire qui a remis en avril 2012 une première version de son rapport méthodologique. La version finale du rapport, tenant compte de remarques du STATEC et de mineures corrections de l'auteur, a été remise en septembre 2012.

Ce rapport traite surtout les points suivants:

- l'analyse de la méthode actuelle d'échantillonnage et de pondération;
- une proposition d'amélioration de la pondération en prenant mieux en compte les nouvelles immatriculations de l'année;
- le traitement de la non-réponse;
- le passage éventuel à un échantillonnage stratifié de camions à allocation proportionnelle;
- la méthode d'estimation d'intervalles de confiance;
- les possibilités de réduire la charge administrative des transporteurs.

Une reprogrammation complète de l'application informatique devrait donc non seulement permettre de réduire la charge des entreprises détenant des véhicules routiers automobiles pour le transport de marchandises, mais également garantir ou même augmenter la qualité des résultats découlant de ces enquêtes. Ainsi, une meilleure représentativité des différents types de véhicules à distinguer (camions, tracteurs-routiers, etc.) et une stratification adéquate des unités enquêtées sont parmi les buts fixés par le STATEC.

La mise en œuvre des recommandations nécessite néanmoins un investissement qui n'a pas été possible en 2012. Faute de ressources financières et humaines adéquates en 2013, le projet devra probablement être ajourné jusqu'en 2014.

Notons encore que pour cette enquête, une éventuelle introduction d'un questionnaire électronique reste un objectif de l'unité ENT4. Mais ce projet ne dépend pas seulement de la mise en œuvre d'une nouvelle application informatique et par conséquent du volume de la réduction de la charge administrative, mais également de l'organisation interne et de la disponibilité des entreprises de transport qui chargent souvent les chauffeurs à remplir les questionnaires.

3.4.1.3. Statistiques d'hébergement: obligations et défis

En 2012, une des priorités stratégiques de l'unité ENT4 a été la production de statistiques d'hébergement rapidement disponibles et fiables.

Le Luxembourg fait partie des seuls pays européens dans lesquels les résultats statistiques sur l'hébergement touristique sont produits à partir d'un recensement de fiches d'hébergement. Le nombre croissant de fiches en papier à saisir et leur rentrée parfois trop tardive avaient mené au cours des dernières années à des retards dans la production des statistiques.

Les dispositions légales nationales et internationales actuellement en vigueur ont au fil du temps accru la pression sur le STATEC. Ainsi, le Règlement (UE) N° 692/2011 demande la production de statistiques d'hébergement plus détaillées tout en réduisant, au moins partiellement, les délais de production et de transmission de résultats. Ceci signifie concrètement que les indicateurs-clés rapides (rapid key indicators) mensuels, sont à produire au plus tard huit semaines après la fin du mois de référence.

En 2012, les changements méthodologiques en rapport avec les nouvelles dispositions légales ont mené au développement de plusieurs nouveaux programmes de calculs et de transmission aussi bien pour les besoins nationaux que communautaires. Ceux-ci prennent en compte la structure de la nouvelle base de données sur l'hébergement touristique, créée en 2011.

En 2012, le STATEC a également refait son système de gestion des rentrées de fiches qui permettra à l'avenir d'effectuer des rappels aux logeurs. De même, l'utilisation obligatoire du système de transmission électronique de fiches d'hébergement après avril 2013 a été rappelée plusieurs fois par e-mail et lettre aux logeurs concernés.

En janvier 2011, le retard accumulé dans la saisie des fiches d'hébergement en format papier avait atteint environ treize mois. Afin de réduire ce stock de fiches, un sous-traitant a saisi environ 220000 fiches portant sur les mois d'octobre 2011 à avril 2012. En parallèle, la fixation stricte d'objectifs, des contrôles approfondis des prestations des équipes en charge de la saisie au STATEC ainsi que la mise à disposition partielle de deux encodeuses par ENT1 ont permis de rattraper ce retard: vers la fin-octobre 2012, toutes les fiches arrivées au STATEC étaient saisies.

Il est utile de rappeler que vers la fin 2012, le volume des fiches transmises électroniquement est légèrement supérieur à 40%, c.-à-d. celles-ci ne passent pas par une saisie manuelle au STATEC.

3.4.2. Publications réalisées en 2012

Une publication sur les caractéristiques du parc automobile 1962-2012 est parue le 13 octobre 2012. La publication commentée des statistiques d'hébergement n'a pas pu être réalisée faute de temps.

3.5. Unité ENT5: Répertoire des entreprises

3.5.1. Classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel

Le classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel se fait en premier lieu en utilisant les renseignements obtenus par notre enquête mensuelle sur les activités économiques. Cette enquête s'adresse à toute personne morale incorporée au Luxembourg nouvellement créée. Elle a principalement les objectifs suivants:

- la détermination de l'activité économique exercée par les entreprises (code NACE);
- la détermination du secteur institutionnel auquel appartient l'entreprise;
- l'identification de mouvements démographiques des entreprises (changement de forme juridique, de propriétaire, fusions, scissions,...).

Au cours des 12 derniers mois (de novembre 2011 à octobre 2012) quelque 9 846 nouveaux questionnaires ont été envoyés. Plus de 8 106 questionnaires ont été retournés (y compris ceux des périodes antérieures suite aux rappels lancés). Quelque 15 827 codes NACE (versions 1.1 et 2) ont été attribués aux entreprises ou modifiés, soit sur base des informations reçues de l'enquête, soit sur base d'autres sources d'informations (Enregistrement, Sécurité sociale, Mémorial C, autorisations d'établissements, autres enquêtes du STATEC,...). Plus de 3 600 codes NACE ont été confirmés aux entreprises au cours des 12 mois précédents. Les codes NACE attribués aux entreprises peuvent être consultés sur le volet "entreprises" du Portail internet "De Guichet" édité par le Ministère de l'économie et du commerce extérieur: http://www.guichet.public.lu/fr/entreprises/code_nace/index.php.

3.5.2. Démographie des entreprises

La collecte annuelle harmonisée des données sur la démographie des entreprises est inscrite à l'annexe IX du règlement (CEE) n° 295/2008 du Conseil. La production des données sur la démographie des entreprises et leur transmission à la Commission européenne (Eurostat) est obligatoire pour les Etats membres de l'UE et se fait sur une base annuelle pour le 30 juin au plus tard. Les travaux pour compiler les données pour l'année de référence 2010 (collecte 2012) ont été achevés fin octobre 2012, donc avec un délai de 4 mois par rapport au 30 juin. A part cette obligation, il faut surtout noter l'intérêt politique pour les indicateurs construits sur base de ces données (Stratégie de Lisbonne, Observatoire de la Compétitivité).

Le STATEC participe également à la production et compilation des données pour les projets européens "Employer business demography" et "High growth enterprises". Les données pour ces projets ont été transmises à Eurostat fin décembre 2012/début janvier 2013.

A part les travaux habituels à réaliser (nettoyage des données, adaptation des applications informatiques, compilation et transmission des données, rédaction d'un rapport de qualité), il fallait développer une nouvelle méthode d'estimation des disparitions d'entreprises plus récentes. La qualité des estimations faites auparavant était en effet peu satisfaisante, notamment en comparaison avec d'autres états membres de l'UE. La nouvelle méthode développée devra donc apporter une amélioration de la qualité des chiffres estimés.

Des tableaux statistiques sur la démographie des entreprises ont été mis à disposition au public sur le Portail des statistiques: <http://www.statistiques.public.lu/fr/index.html>.

3.5.3. Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises

La Commission européenne a lancé en 2009 un nouveau projet intitulé "EuroGroup Register (EGR)" qui vise à représenter au sein d'un même registre la structure (liens de contrôle entre sociétés, tête de groupes,...) des groupes multinationaux d'entreprises les plus importants opérant sur le territoire de l'UE. Les informations de base pour alimenter ce registre sont achetées auprès de fournisseurs de banques de données commercialisées (Bureau van Dijk, Dun & Bradstreet). Actuellement, ce registre couvre plus que 10 000 groupes d'entreprises. Des données sont disponibles pour les années de référence 2008 à 2010.

Le rôle des instituts statistiques nationaux dans le cadre de ce projet consiste à réaliser certains travaux au cours de l'année. Ces travaux peuvent se résumer de la façon suivante: contrôler, corriger, compléter les données transmises et rajouter de nouvelles données. Les travaux à réaliser sont subdivisés en plusieurs phases:

- EGR-cycle 2010, 3^{ème} phase (janvier-février): Validation de la structure finale des groupes (faire les corrections nécessaires le cas échéant) et identification des vrai UCI (Ultimate controlling unit) des groupes
- EGR-cycle 2010, 4^{ème} phase (février): Rajouter des informations suivant le concept statistique "entreprise";
- EGR-cycle 2011, 1^{ière} phase (avril-mai): Identification des nouvelles unités dans le Répertoire, corriger et compléter les caractéristiques des unités;
- EGR-cycle 2011, 2^{ème} phase (juillet-septembre): Vérification et correction le cas échéant des relations de contrôle entre unités légales, rajouter les relations faisant défaut.

3.5.4. Intégration des groupes d'entreprises dans le répertoire

Le nouveau règlement européen sur les répertoires d'entreprises oblige dorénavant les Etats membres de l'UE à intégrer les groupes d'entreprises dans leurs répertoires nationaux respectifs. La dérogation accordée au STATEC par la Commission européenne est venue à échéance fin 2010. A défaut d'un registre des actionnaires, les données sur les groupes d'entreprises doivent être collectées à partir d'informations nous communiquées dans le cadre de nos enquêtes (IDE, SBS,...) ou de sources externes (EGR, BvD, Registre de commerce).

Les travaux de nettoyage des données 2007 à 2009 issues de l'enquête IDE entamés en 2010 ont été achevés en 2012, de même que les données sur les banques pour 2010. Les travaux d'intégration de données sur les groupes d'entreprises issues de sources différentes ont débuté en 2012 et ont abouti aux résultats suivants:

- La mise en place d'un processus d'identification d'unités légales issues de sources différentes (IDE et EGR pour le moment).
- L'intégration des relations d'actionariat issues de différentes sources est en cours mais pas encore achevée.
- Le développement d'un algorithme permettant la représentation de la structure des groupes d'entreprises sous forme d'organigrammes.

Une nouvelle base de données permettant le stockage, la gestion, la représentation et le reporting des données collectées sur les groupes d'entreprises a été développée (premier prototype disponible fin 2012).

Des travaux d'analyse ont été menés au courant de l'année 2012 pour voir dans quelle mesure les informations issues de la base de données online Bel-First commercialisées par Bureau van Dijk (BvD) peuvent être utilisées pour alimenter notre future base de données sur les groupes d'entreprises. Les premiers travaux de traitement, nettoyage et compilation ont été achevés. Ces travaux se poursuivront en 2013.

3.5.5. Production de populations d'entreprises, de statistiques et de données sur demande

Comme pour les années précédentes, nos services sont également demandés pour établir des populations d'entreprises sur demande, soit pour des fins d'échantillonnage (CIS, NTIC, Eurochambre,...), soit pour des fins d'étude. D'ailleurs, nous produisons chaque année un bon nombre d'informations statistiques sur mesure et sur demande émanant notamment de Ministères, d'organismes publics ou privés ou d'entreprises. L'unité ENT5 est également impliquée dans la compilation et transmission directe ou indirecte régulière de données pour les administrations suivantes:

- Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS);
- Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED);
- Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE);
- Centre commun de la sécurité sociale (CCSS);
- Organisme pour la sécurité et la qualité de la chaîne alimentaire (OSQCA).

3.5.6. Publications

Les entreprises luxembourgeoises 2012, version alphabétique et systématique (versions imprimée, PDF téléchargeable et Excel):

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/entreprises/repertoire-entreprises/index.html>

4. Division MAC – Statistiques macroéconomiques

Bilan de l'année 2012

A. Introduction

La division des statistiques macroéconomiques est en charge de la compilation des comptes nationaux et de la balance des paiements. Des règlements européens dictent les méthodes à appliquer ainsi que le programme de production de tableaux.

Au cours des dernières années la réglementation européenne a fortement évolué. Des dérogations temporaires, dont le Luxembourg a pu profiter, sont venues à échéance et le nombre de tableaux obligatoires à produire a augmenté. En même temps la pression pour fournir des séries statistiques de plus haute qualité dans des délais plus courts s'est fait nettement ressentir. Ceci surtout dans le contexte de la crise financière et des dettes souveraines faisant ressortir de la part des autorités communautaires une forte volonté de mettre à disposition des décideurs politiques des données statistiques fiables dans les meilleurs délais.

Afin de garantir cette qualité, un système de contrôle de plus en plus exigeant a été mis en place au niveau européen. Ce système comporte des audits, des évaluations par les pairs, la rédaction d'inventaires, ainsi qu'un système de rappels et de mises en garde de plus en plus intransigeant en cas de non-conformité à la réglementation européenne. Si le volume des activités ainsi que les contraintes de qualité ont fortement augmenté, il n'en est pas de même en ce qui concerne les ressources mises à disposition de la division.

Lors d'une évaluation de la conformité au programme de transmission du SEC95 par Eurostat en février 2012, le Luxembourg a obtenu le qualificatif très médiocre "compliance with considerable gaps" ce qui le situe en avant dernière position du classement des 27 pays membres de l'UE ! Par ailleurs, le Luxembourg est le seul pays de l'UE qui n'a pas réussi à produire des comptes sectoriels annuels pour l'année 2011.

Vu qu'il n'y a pas de nouvelles ressources humaines en vue, la division doit recentrer son activité sur la production des séries statistiques ayant la plus haute priorité dans le cadre du système statistique européen. Ceci signifie que la production de séries statistiques moins critiques d'un point de vue conformité à la réglementation européenne est abandonnée ou déléguée. Une démarche dans ce sens, déjà engagée fin 2012, concerne la reprise des comptes financiers trimestriels par la BCL¹. Aussi les activités accessoires à la production des séries statistiques proprement dites (analyse économique, publications, participation à des projets de recherche, etc.) seront-elles réduites au plus strict minimum, c'est-à-dire à la mise à disposition de séries existantes.

D'un point de vue organisationnel il convient de noter la création de l'unité "MAC4 – Comptes des administrations publiques". Elle a été créée à partir d'éléments de l'unité "MAC2 – Comptes sectoriels" et regroupe toutes les statistiques concernant le secteur des administrations publiques, dont notamment la notification des déficits excessifs.

¹ Au courant de 2012 la compilation de comptes financiers trimestriels par le STATEC s'est déjà limitée à la mise à jour d'un seul trimestre par campagne de publication

B. Evaluation des objectifs communs de la division MAC

La cohérence conceptuelle du SCN2008¹/SEC2010² et du BPM6³ fait qu'il y a, en théorie du moins, aussi cohérence entre les séries produites dans le compte du reste du monde de la comptabilité nationale (CN) et celles de la balance des paiements (BdP). Déjà le SCN93/SEC95 et le BPM5 sont conceptuellement très proches et les différences purement méthodologiques ne justifient nullement les différences, parfois importantes, existant dans les séries actuellement publiées par la CN respectivement la BdP.

Depuis la création de la division MAC en 2010, un objectif important a été de réaliser cette mise en cohérence dans la pratique. S'il est vrai que les travaux ont progressé moins rapidement que prévus, il est néanmoins indéniable que des avancées importantes ont été réalisées depuis.

En ce qui concerne la coordination "in house" il y a lieu de relever les points suivants:

- la mise en cohérence des importations et exportations de biens a pu être finalisée;
- le projet de mise en cohérence des importations et exportations de services a par contre été retardé quelque peu pour des raisons de changements de priorité;
- pour les transferts courants et en capital des progrès notables d'harmonisation ont été réalisés lors de la mise en place des comptes sectoriels non financiers en 2011, ces travaux ont été repris fin 2012 avec la mise à jour des comptes sectoriels pour les années 2008 à 2010;
- au niveau des revenus de l'investissement direct les travaux d'harmonisation se poursuivent (actuellement seul le secteur des institutions financières monétaires est finalisé);
- en ce qui concerne les revenus de l'investissement de portefeuille, la collaboration avec la BCL s'est approfondie et le STATEC a reçu un plus grand détail des séries estimées par la BCL pour les années 2009 à 2011 incluant la nouvelle statistique "titre par titre". Comme les nouvelles méthodes de la BCL incorporant les résultats de l'enquête "titre par titre" ont encore connu des développements substantiels depuis 2009, les travaux projetés se basent désormais sur des estimations de meilleure qualité. Une harmonisation des données avant 2009 est invraisemblable notamment en raison d'une absence de données "titre par titre" dans le chef de la BCL.

Aussi l'objectif d'une mise en cohérence complète entre les comptes nationaux et la balance des paiements dès 2012 a été trop ambitieux. On vise désormais cette mise en cohérence pour l'entrée en vigueur du SEC 2010 respectivement du BPM6 en 2014.

¹ Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 2008)
(<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna2008.asp>)

² Système européen des comptes (version 2010) actuellement en cours de finalisation (règlement européen) – (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52010PC0774:EN:NOT>)

³ Manuel de la Balance des Paiements version 6 (
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2007/bopman6.htm>)

Description objectif	Commentaires
Mise en cohérence des données du compte du reste du monde avec celles de la balance des paiements	
Coordination "in house"	
Importation et exportation services	Les travaux ont débuté sur trois axes: merchanting biens et services, actifs non financiers non produits (brevets etc.), consommation des résidents à l'étranger.
Revenus de l'investissement direct de et vers l'étranger	Travaux concernant le secteur des institutions financières monétaires ont été finalisés
Coordination avec la BCL	
Revenus des investissements de portefeuille	Travaux suspendus jusqu'en 2013
Calcul du RNB trimestriel (flux relatifs aux revenus de la propriété)	Travaux reportés à 2013/2014
Formation interne SEC 2010 – BPM6	Des workshops ainsi que plusieurs Task Force ont été organisés. Un consultant externe a travaillé à temps plein auprès de la division MAC. En outre le projet bénéficie du support de deux experts britanniques, dont un est l'éditeur même du SEC 2010 et l'autre un expert en matière de balance des paiements.

4.1. Unité MAC1: Comptes nationaux

4.1.1. Évaluation des objectifs opérationnels 2012

L'unité "MAC1 – Comptes nationaux" s'était fixée cinq grands objectifs opérationnels pour l'année 2012. Vu que les comptes nationaux constituent un système largement intégré, il y a beaucoup d'interaction entre les unités MAC1 et "MAC2 – Comptes sectoriels". Ceci à la fois en ce qui concerne les travaux de tous les jours qu'en matière des implications des objectifs d'une des unités sur les travaux de l'autre. Ainsi certains recoupements dans la description des activités de MAC1 et MAC2 sont inévitables.

4.1.1.1. Grande révision des comptes

Les travaux de grande révision des comptes nationaux se sont poursuivis en 2012, mais n'ont pas pu être clôturés comme prévu. En effet la grande révision aurait normalement¹ dû comporter deux grands volets:

1. Application des nouvelles nomenclatures de référence
 - NACE Rev2² pour la classification par branches d'activité et
 - CPA 2008³ pour la classification par produits
2. Redressements d'erreurs et introduction de nouvelles sources statistiques sur toute la longueur des séries statistiques de la période 1995 à 2011

¹ Il convient toutefois de remarquer que seul le premier volet provient d'une exigence au niveau européen.

² Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/product_details/publication?p_product_code=KS-RA-07-015)

³ Classification statistique des produits par activité (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/cpa_2008/introduction)

Néanmoins il n'a pas été possible de clôturer tous les travaux pour fin septembre 2012. Sous la contrainte du délai de publication obligatoire de fin septembre 2012 (réglementation européenne), la grande révision a finalement dû être restreinte au premier volet. Le deuxième volet n'a été que partiellement intégré pour les années 2008 à 2011¹. Sous la force des choses il a été décidé d'intégrer ce deuxième volet avec la révision portant sur la mise en œuvre du SEC 2010, et dont la publication est prévue pour septembre 2014.

La NACE Rev2 a été introduite dans la majeure partie des programmes de la chaîne de production des comptes dans l'optique production, de façon à ce qu'on a pu disposer d'une clef de passage très détaillée entre les comptes de production et d'exploitation en NACE Rev1.1 à la NACE Rev2. Cette clef de passage a été appliquée aux données de l'équilibrage qui s'est toujours fait en NACE Rev1.1.

En ce qui concerne la nouvelle CPA 2008, on avait déjà décidé en 2011 de ne pas l'inclure dès à présent dans l'ensemble de la chaîne de production des comptes, mais de faire le passage au niveau des tableaux de résultats finaux en ayant recours à des clefs de répartition. Une telle clef de passage entre l'actuelle nomenclature par produits (P60e) et la CPA 2008 a été mise en place. Les tableaux ressources-emplois ainsi convertis ont été publiés fin 2012 sur le site Eurostat. L'introduction de la CPA 2008 dans l'ensemble de la chaîne de production des comptes (et non seulement pour la ventilation des résultats finaux) ne sera réalisée que pour la grande révision 2014 (révision SEC 2010).

Deux raisons principales expliquent pourquoi les travaux de grande révision n'ont pas pu être finalisés comme prévus:

- Les travaux relatifs au traitement de micro-données dans les trois branches "banques", "auxiliaires financiers" et "assurances" ont eu une envergure trop importante de façon à ce qu'il n'a pas été possible de faire tous les travaux d'analyse nécessaires avant inclusion dans les comptes. Aussi ces travaux ont cautionné d'autres travaux en termes de ressources disponibles. La grande révision s'est faite en parallèle avec les nombreux travaux de routine relatifs à la compilation des comptes et laissant trop peu de ressources à dédier exclusivement aux travaux de grande révision.

Grande révision des comptes	Commentaires
Finalisation de la grande révision des comptes	
Transformation chaîne de production des comptes nationaux en NACE Rev2	
Reprogrammation/adaptations des outils informatiques	La NACE Rev2 est désormais intégrée dans la majeure partie de la chaîne de production des comptes. Une clef de passage pour la ventilation de données équilibrées en CPA 2008 a été mise en place.
Redressement d'erreurs et introduction de nouvelles sources sur toute la longueur de la période	Beaucoup de travail a été investi dans l'analyse et le redressement d'erreurs concernant la période 2000 à 2010. Toutefois, il n'a pas été possible de clôturer les travaux à temps de façon à ce que finalement ce volet n'a été que partiellement pris en compte dans les données publiées des années 2008 à 2011
Equilibrage ressources-emplois en NACE Rev1.1/NACE Rev2 et P60eCPA2; ventilation du P60eCPA3 par CPA 2008	

¹ Les révisions prises en compte concernent surtout la consommation finale des ménages et le commerce extérieur

Grande révision des comptes	Commentaires
Reconstitution des séries temporelles annuelles depuis 2000 (y compris tableaux ressources-emplois)	Toutes les séries temporelles annuelles sont désormais disponibles en NACE Rev2. Ceci va notamment faire remonter considérablement le score du Luxembourg en ce concerne la conformité par rapport à la réglementation européenne.
Reconstitution des séries temporelles annuelles de 1995 à 1999 (y compris tableaux ressources-emplois)	
Transformation chaîne de production des comptes trimestriels en NACE Rev2	
Reprogrammation des outils de trimestrialisation (Denton, etc.) pour l'intégration de la NACE Rev2	Concernant la mise en place des nouvelles nomenclatures de références (NACE Rev2, CPA 2008) dans la totalité de la chaîne de production des comptes trimestriels, on est actuellement à mi-chemin.
Reconstitution des séries temporelles trimestrielles	Toutes les séries temporelles trimestrielles sont désormais disponibles aussi en NACE Rev2.

Remarquons encore que la grande révision ne comportait, en principe, aucun élément concernant les changements méthodologiques à introduire par le futur SEC 2010. Néanmoins les importants travaux de reprogrammation occasionnés par les travaux de grande révision ont constitué une bonne occasion pour déjà préparer certains changements méthodologiques relatifs au SEC 2010 dans une chaîne de programmes parallèle.

4.1.1.2. Travaux préparatoires SEC 2010

Un important projet visant la préparation aux changements méthodologiques introduits par le SEC 2010 a été conduit en 2012. La division MAC a eu recours à une consultance externe lui permettant de recruter un expert junior à temps plein qui organise et documente tous les travaux préparatoires. La consultance a aussi englobé l'aide par deux experts britanniques pour des questions de méthodologie plus pointues.

Trois workshops méthodologiques, animés par les experts britanniques, ont été organisés (2 jours en juillet 2012, 1 jour en décembre 2012, 2 jours en février 2013). Pour la préparation des workshops, 6 "Task forces" ont été constituées:

- Administrations publiques (délimitation du secteur S13. Administrations publiques; tableau supplémentaire sur les pensions)
- Capitalisation (enregistrement des dépenses de R&D en tant que formation brute de capital fixe; calcul du stock de capital)
- Comptes financiers (nouvelle subdivision du secteur S12. Entreprises financières)
- Services financiers (harmonisation des données de comptabilité nationale et de la balance des paiements)
- Travail à façon et négoce international (nouveau traitement du travail à façon et du négoce international)
- Partage des secteurs S14 (ménages) et S15 (ISBLSM) (travail en vue de la disparition de la dérogation de publication dont bénéficie actuellement le Luxembourg)

Les Task force ont bénéficié du support des deux experts britanniques. Tous ces travaux préparatifs doivent servir à planifier la mise en œuvre du SEC 2010 d'ici septembre 2014.

Notons aussi que tout au long de l'année, les négociations concernant le règlement SEC 2010 se sont poursuivies au niveau du Conseil. Le 19 décembre 2012 le règlement SEC 2010 a été adopté au niveau du Conseil lors d'une réunion COREPER. Le vote final par le Parlement européen en séance plénière est prévu pour mars 2013.

4.1.1.3. Développement de comptes économiques de l'environnement

L'année 2012 fut une année particulièrement féconde dans le domaine des comptes économiques de l'environnement. En termes de production de statistiques, trois modules (Comptes des émissions dans l'air, Comptes des flux de matières et Taxes environnementales) ont été ajustés aux exigences du règlement n° 691/2011/CE. La principale tâche fut l'adaptation de ces comptes à la classification NACE Rev2.

En termes de développement méthodologique, deux nouveaux modules (Comptes des biens et services environnementaux et Comptes des dépenses de protection environnementale) ont été réalisés au cours de l'année écoulée. Ceux-ci synthétisent les principales statistiques utiles au suivi de la croissance verte.

Un troisième projet de module portant sur les transferts environnementaux a fait l'objet d'une ébauche de compilation afin d'aider le Groupe des Experts d'Eurostat à mieux cerner les statistiques disponibles sur ce sujet.

En termes d'analyse, la table hybride NAMEA-LUX a été exploitée dans différents champs d'étude: elle a notamment servi à la modélisation de la demande énergétique et des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 dans le cadre du projet LUXEN et aux développements d'indicateurs de performances environnementales suivant une approche de comparaison internationale de fonctions de production KLEM.

En termes de développement informatique, la structure de la base de données sur les statistiques de l'énergie a été révisée afin de tenir compte des impératifs de compilation des comptes économiques de l'énergie.

Travaux courants

Travaux courants	Commentaires
Analyse, transmission Eurostat et publication des données de comptabilité nationale (comptes annuels, trimestriels, prix courants, prix constants, etc.)	Comme chaque année, la majorité des ressources de l'unité MAC1 a été allouée à la production des séries de comptes nationaux répondant au programme de transmission défini par le règlement SEC95.

Les publications nationales des **comptes trimestriels** sont intervenues aux dates suivantes:

- 05/01/2012 → 3^{ème} trimestre 2011
- 02/04/2012 → 4^{ème} trimestre 2011
- 03/07/2012 → 1^{er} trimestre 2012
- 16/10/2012 → 2^{ème} trimestre 2012

Le programme de transmission révisé de 2007 du SEC95 prévoit un délai de publication à t+70 jours pour les tableaux relatifs aux comptes nationaux trimestriels. Le Luxembourg bénéficie d'une dérogation fixant le délai à t+90 jours. En 2012 la transmission vers Eurostat a eu effectivement lieu à t+90 jours, sauf pour la transmission d'octobre qui a été repoussée de 6 jours en raison d'un démarrage tardif du traitement des données en septembre.

Sauf événement exceptionnel, le Luxembourg parvient à remplir ses obligations en matière de délai de publication des comptes trimestriels. Concernant la publication en octobre, il convient de noter qu'une contrainte supplémentaire existe, à savoir la publication des comptes annuels qui intervient avant le démarrage du traitement des données pour les comptes trimestriels.

Si le projet de programme de transmission du SEC 2010 (entrée en vigueur prévue pour septembre 2014), prévoyait au départ un délai de publication de t+80 jours pour les comptes trimestriels des "petits pays"¹, cet allègement n'a pas survécu aux négociations au sein du Conseil. Le délai de publication des principaux agrégats trimestriels est désormais fixé à t+60 jours aussi pour les petits pays. Le Luxembourg a introduit une demande de dérogation à t+90 jours jusqu'en 2015, puis à t+85 jours jusqu'en 2020. A partir de 2021 on devra passer à t+60 jours.

Durant les courtes périodes séparant deux exercices trimestriels les travaux ont concerné:

- La mise à jour et l'analyse de la plausibilité des indicateurs apparentés à court terme des comptes trimestriels.
- La mise en place et l'application de la nouvelle version Demetra+ (logiciel pour réaliser l'ajustement saisonnier sur les séries trimestrielles).
- Le remplacement de l'outil d'équilibrage trimestriel par une nouvelle version opérant dans un environnement SAS (logiciel statistique), et étant beaucoup plus performant que l'ancien outil EXCEL/VBA.
- La mise en œuvre de la transcription des résultats détaillés selon la nouvelle nomenclature NACE Rev2 via une clé de passage.
- l'adaptation des programmes pour le calcul des indicateurs sur la base de la nouvelle nomenclature NACE Rev2.
- La mise en place partielle d'un schéma d'analyse des comptes trimestriels avant publication.
- L'intégration dans la base des indicateurs prix, d'une nouvelle série d'indicateur de prix des services (SPPI)². Ces indicateurs ont été pour la première fois utilisés pour la publication de janvier 2013.

La transmission à Eurostat des comptes trimestriels en NACE Rev2 et CPA 2008 a été mise en place à partir d'octobre 2012. A noter que les travaux de compilation se font encore selon les anciennes nomenclatures, mais lors de l'étape finale les résultats détaillés sont transcrits dans la nouvelle nomenclature NACE Rev2 via une clé de passage. La publication (sur le Portail des Statistiques) des tableaux en NACE Rev2 est prévue à partir du premier trimestre 2013.

En ce qui concerne les **comptes annuels**, il convient de faire les observations suivantes:

- La campagne 2012 a finalement porté sur les années 2008 à 2011. L'année 2011 a fait l'objet d'une première estimation annuelle. La politique de révision harmonisée au niveau européen prévoit que lors de chaque campagne l'année t-4 devient définitive. La transmission des tableaux SEC95 à Eurostat a eu lieu le 30 septembre 2012, ce qui est conforme à la réglementation européenne. La publication nationale a eu lieu le 16 octobre en même temps que les comptes trimestriels du 2^{ème} trimestre 2012.
- Le règlement 715/2010³ du 10 août 2010 prévoit des séries historiques en NACE Rev2 respectivement en CPA 2008 pour la période à partir de 2000 (deadline = septembre 2011) respectivement à partir de 1990 (deadline = septembre 2012). Ces deadlines n'ont pas pu être respectées.

¹ Le projet de règlement définit un "petit pays" comme étant un pays ayant un PIB inférieur à 1% du total du PIB de l'EU 27. Le Luxembourg, avec un PIB se situant en moyenne des 10 dernières années à 0.3% du PIB de l'EU 27 tombe largement sous cette barre.

² *Services Producer Price Indices*.

³ modifiant le règlement (CE) n° 2223/96 du Conseil en ce qui concerne les adaptations dans les comptes nationaux résultant de la révision de la nomenclature statistique des activités économiques NACE Rév. 2 et de la classification statistique des produits associée aux activités (CPA)

Les principales mises à jour des comptes annuels ont concerné:

- Les données du commerce extérieur (importations et exportations) pour les années 2008 à 2011 sont désormais complètement harmonisées entre les comptes nationaux et la balance des paiements. En ce qui concerne les carburants, une mise en cohérence avec les données de la balance énergétique a également été réalisée.
- Les résultats de l'enquête permanente sur le budget des ménages pour les années 2008 à 2011 ont été intégrés dans les comptes, ce qui a conduit à une révision substantielle de la dépense de consommation des résidents sur le territoire, et, par effet de solde, également de la consommation des non-résidents sur le territoire.
- Pour 2008 et 2009 une correction substantielle a été faite sur deux unités classées dans la métallurgie lourde. Une analyse approfondie a montré que ces deux unités ont facturé des prix de transferts au lieu de prix de marché ce qui a conduit à un biais substantiel en termes de valeur ajoutée. La correction a concerné les marges commerciales, la production, les exportations de services et les flux de revenus avec le reste du monde.
- Pour 2009 il y a eu une correction substantielle pour une banque isolée portant sur la consommation intermédiaire et les flux de revenus avec le reste du monde. En effet une partie de la consommation intermédiaire était en fait des paiements de dividendes au reste du monde.
- Pour l'année 2010 les premiers résultats provisoires de l'enquête structurelle d'entreprises ont remplacé les estimations obtenues sur base d'indicateurs.
- Les revenus de la propriété de et vers le reste du monde prennent désormais en compte les résultats de l'enquête investissements directs à l'étranger de 2010.

La notification RNB (4^{ème} ressource propre de l'Union européenne) est intervenue le 21 septembre 2012. Un rapport de qualité a été joint à l'envoi du questionnaire. Il convient de signaler dans ce cadre que l'unité MAC1 a développé et mis en pratique une nouvelle méthode d'estimation du travail au noir et pour compte propre dans la construction. Ceci afin d'obtenir la levée de la seule réserve Eurostat qui persiste sur l'inventaire RNB luxembourgeois actuel selon le SEC 95. Un rapport a été transmis à Eurostat afin d'obtenir la levée de la réserve. Si tout va bien, la levée de la réserve interviendra avant l'entrée en vigueur du SEC 2010 ce qui fera que le Luxembourg sera à ce moment libre de toute réserve spécifique sur son RNB¹.

4.2. Unité MAC2: Comptes sectoriels

4.2.1. Évaluation des objectifs opérationnels 2012

Le présent bilan de l'unité MAC2 discute ceux des objectifs qui touchent plus particulièrement au domaine des comptes sectoriels et des comptes financiers de l'économie totale. Il n'est néanmoins pas exclu que certains aspects sont également discutés dans le cadre du bilan de l'unité MAC1 ci-avant.

4.2.1.1. Grande révision des comptes

Les travaux de grande révision des comptes nationaux ont occupé pour une grande partie l'unité "MAC2 – Comptes sectoriels". Les travaux ont principalement porté sur la programmation informatique et le traitement des micro-données dans les trois branches d'activité "Banques", "Auxiliaires financiers" et "Assurances".

¹ Il reste encore 6 réserves de nature transversale, c'est-à-dire exprimées envers l'ensemble des pays membres de l'UE

L'objectif principal était de constituer une base de données de l'ensemble des entités composant le secteur financier (au niveau du numéro d'unité légale), à l'exception des fonds communs de placement, des holdings, SOPARFI et autres véhicules spéciaux. Ces derniers continuent d'être traités à un niveau agrégé.

Un très important effort a également été fourni au niveau de la recherche et de l'encodage de données manquantes des auxiliaires financiers: dividendes, actionnariat, données de base absentes pour certaines sociétés de gestion. Pour les sociétés de gestion notamment, qui produisent une part importante de la valeur ajoutée, la ventilation très importante entre intérêts et commissions est faite à partir des données de base encodées. Ainsi, on a pu constituer une base de données complète à partir de l'année 2005 pour les auxiliaires financiers. Ce travail a été accompli partiellement avec l'aide de travailleurs temporaires se trouvant dans une mesure d'emploi (OTI).

Suite à une Task Force Eurostat, le STATEC a également envisagé de changer la méthodologie de calcul de la valeur ajoutée des compagnies de réassurance. L'analyse et la programmation ont été réalisées mais l'introduction dans les comptes a finalement été reportée.

Les travaux préparatoires effectués pour la grande révision, même s'ils n'ont pas pu être clôturés et utilisés lors de la campagne des comptes annuels en septembre 2012, sont donc bien avancés et vont être publiés en 2014.

4.2.1.2. Elaboration des comptes financiers

Les comptes financiers trimestriels sont envoyés à la BCE depuis octobre 2009 couvrant la période de 2005 à 2012 deuxième trimestre. Depuis 2011 les comptes annuels sont envoyés dans le délai normal de transmission à Eurostat. Depuis 2012 une plus étroite collaboration a été mise en œuvre avec la BCL qui a pris à sa charge une partie de création des comptes de certains sous-secteurs du secteur financier.

La mise en cohérence des comptes financiers avec la position extérieure globale (PEG) constitue le deuxième grand chantier entamé par l'unité MAC2. A cette fin la méthode de compilation des comptes financiers a été revue en 2012, mais les travaux n'ont pas encore été terminés. Ce remaniement est étroitement lié au traitement des SPE¹/SOPARFI², étant donné que les flux des SPE s'opèrent le plus souvent avec le reste du monde. Une comparaison des données sources provenant toutefois toutes deux de la BCL est en cours par le groupe de travail comptes financiers afin de corriger les divergences.

Enfin, des corrections de la série temporelle se font par étape en étroite collaboration avec la BCL.

4.2.1.3. Elaboration des comptes sectoriels non financiers

Les comptes sectoriels non financiers (dont c'est seulement le deuxième exercice après celui de l'année dernière en avril 2011) n'ont pas pu être finalisés à temps pour permettre leur publication en conformité avec le programme de transmission du SEC95. La situation est hautement déplorable vu que le Luxembourg est le seul pays européen n'ayant ni publié des comptes sectoriels pour l'année 2010 ni pour l'année 2011³. Leur élaboration est néanmoins en cours avec une priorité maximale et il est prévu de les publier fin février 2013.

¹ Special Purpose Entities

² Sociétés de participation financière

³ Pour mémoire: la seule version publiée est une série concernant les années 2006 à 2009 qui n'est plus en cohérence avec les chiffres actuellement publiés du PIB

Afin de pouvoir réaliser à l'avenir une publication régulière des comptes sectoriels non financiers, l'unité MAC2 a entrepris une restructuration importante de ses travaux dans le sens d'alléger/déléguer fortement la production de comptes financiers et de concentrer tous les efforts sur les comptes sectoriels non financiers. Ces comptes constituent, avec les tableaux ressources-emplois, le cœur même des comptes nationaux et les autorités communautaires y attachent la plus haute importance.

Les travaux relatifs à l'objectif d'une estimation trimestrielle du RNB n'ont pas avancé en 2012. La finalisation des travaux a été reportée en vue d'une intégration des résultats de la coopération avec la BCL au niveau d'une harmonisation des flux de revenus de portefeuille avec le reste du monde.

4.2.1.4. Amélioration des procédures de contrôle et de documentation de la chaîne de production des comptes annuels et trimestriels

L'effort de documentation du secteur financier a été poursuivi. Notamment des "Graphs of Dataflow" (GOD) sur les banques et les sociétés de gestion ont été réalisés. Vu que les comptes sectoriels non financiers ont été compilés une seule fois, la documentation des comptes sectoriels non financiers est encore fort lacunaire. Elle est actuellement complétée conjointement avec la réalisation en cours de comptes sectoriels 2008-2011.

En 2011, un groupe de travail avec la BCL avait été mis en place pour la mise en cohérence des revenus de portefeuille. Ce travail a débuté avec un échange de données sur les revenus et une analyse détaillée par secteur et par instrument des divergences des données produites par la BCL d'une part et par le STATEC d'autre part. Avec le départ de la personne responsable pour ce travail, une reprise des travaux est prévue après la réorganisation nécessaire de l'unité MAC2.

4.2.1.5. Travaux courants

Vu la nature même des comptes nationaux qui constituent un système intégré et cohérent, les travaux de MAC1 et MAC2 sont toujours très étroitement liés, notamment en ce qui concerne l'analyse, la transmission vers Eurostat et la publication des données de comptabilité nationale (comptes annuels, trimestriels, prix courants, prix constants, etc.).

D'autre part, certaines données du compte du reste du monde ont été mises en cohérence entre la comptabilité nationale et la balance des paiements.

En ce qui concerne les **comptes financiers**, le STATEC continue à effectuer la transmission de données annuelles à t+9 mois, ainsi que la transmission des données trimestrielles à t+110 jours tel que prévu par les différents programmes de transmission.

La préparation à l'introduction du SEC2010 a été amorcée. Suite à plusieurs workshops auxquels les membres de la MAC2 ont participé, une Task force a été constituée de membres du STATEC et de la BCL afin de délimiter les nouveaux sous-secteurs du secteur financier et de traiter les cas particuliers.

4.3. Unité MAC3: Balance des paiements

4.3.1. Nouvelle enquête mensuelle et annuelle pour mesurer les échanges internationaux de services

En raison d'évolutions réglementaires dans le secteur bancaire, la collecte d'informations statistiques sur les paiements extérieurs des résidents a été fortement modifiée avec effet au premier janvier 2012. En effet, les banques n'enregistrent plus, aux fins de la statistique BdP, les paiements transfrontaliers sur base de la nature économique sous-jacente. A partir de 2012, les banques dressent mensuellement un relevé reprenant les paiements transfrontaliers effectués pour compte de clients résidents tout en identifiant le client résident payeur ou bénéficiaire (reporting BOP 1.2; règlement de la Banque centrale du Luxembourg 2011/N°7 du 4 avril 2011 relatif à la collecte statistique auprès des établissements de crédit - Mémorial A95 du 13 mai 2011, p.1576¹).

Dès lors un nouveau schéma de compilation a été développé pour mesurer le commerce international de services. La minimalisation de la nouvelle charge administrative des déclarants a été un objectif majeur, tout en respectant les exigences de détail, de délai et de qualité imposées par les organisations internationales.

La majeure partie des exportations et importations de services est mesurée sur base de nombreuses données administratives, du reporting mensuel à la BCL des banques agissant pour compte propre (BOP 1.1) et de diverses autres statistiques et indicateurs. Sont concernés ici les voyages, les services d'assurance, les services financiers et les services des administrations publiques. Pour les autres services, ce sont les résultats de la nouvelle enquête qui servent de source principale.

La procédure relative à l'enquête se résume comme suit. Des données provenant de l'Administration de l'enregistrement et des domaines (AED), de l'enquête Statistiques structurelles des entreprises (SBS), ainsi que des informations collectées par les banques sur les paiements extérieurs alimentent la base de sondage BdP.

Un algorithme permet de sélectionner un ensemble d'entreprises et de les répartir dans deux groupes distincts notamment en fonction de l'importance de leurs échanges internationaux de services. Les entreprises réalisant des transactions extérieures sur services à grande échelle notifient le détail des opérations sur une base mensuelle ("take all"), alors qu'un échantillon représentatif des autres sociétés, moins actives dans le commerce international de services, devra fournir une déclaration annuelle ("take some"). Dans aucun cas un déclarant mensuel n'est concerné par l'enquête annuelle.

Plus de 250 entités légales résidentes avaient déjà été contactées une première fois en août 2011 pour les informer des nouvelles exigences statistiques leur incombant dans le cadre d'un reporting mensuel des transactions avec des contreparties non résidentes. Ainsi, dès le mois de février 2012, l'unité MAC3 a réceptionné les premiers relevés mensuels concernant le mois de janvier 2012. Un effort particulièrement important a été déployé pour assister les entreprises déclarantes à sélectionner et codifier correctement les transactions. Dans bien des cas des réunions bilatérales ont contribué à mettre au point des procédures internes automatiques permettant de tirer les informations requises des données comptables. De plus, outre une assistance sur place ou des réunions bilatérales au STATEC, l'unité MAC3 a été à l'écoute des déclarants notamment via son hotline "Balance des paiements" (tél 247 – 84200) et son adresse email spécifique (balance@STATEC.etat.lu).

Pas mal d'énergie a dû être investie pour convaincre certaines entreprises récalcitrantes à se conformer aux nouvelles obligations statistiques.

Les entreprises soumises à la déclaration annuelle de leurs échanges de services avec l'étranger portant sur l'année de référence 2012 ont été contactées en décembre 2012. Le délai pour remettre les formulaires est fixé au 30 avril 2013.

¹ <http://www.legilux.public.lu/rgl/2011/A/1576/A.pdf>

Les entreprises sont invitées à déclarer leurs transactions au STATEC de préférence via le logiciel IDEP. Cependant les notifications sur support papier ou par voie électronique sont également acceptées. Par ailleurs, le développement de l'application WEB (IDEP.WEB) est en voie de finalisation, de sorte que cet outil de saisie et de collecte de données basé sur les technologies Internet pourra être mis à disposition des entreprises très prochainement.

En raison des nouvelles exigences statistiques, reprises notamment au niveau du Règlement 555/2012¹, la liste de codification a été adaptée. Alors que les entreprises qui notifieront leurs transactions annuellement ("take some") utiliseront impérativement la nouvelle codification, les sociétés du groupe "take all" peuvent utiliser en 2013 soit la codification actuellement en place, soit la nouvelle codification², ce qui devrait leur laisser donc suffisamment de temps pour se conformer aux nouvelles exigences. Ce changement est prévu au niveau du logiciel IDEP 2013 qui supportera les anciens et les nouveaux codes.

4.3.2. Nouvelle application de compilation

En exécution de la loi du 28 juin 2000 et de la loi organique du STATEC du 10 juillet 2011, la Banque centrale du Luxembourg (BCL) et le STATEC sont ensemble en charge de la compilation de la BdP du Luxembourg. A cette fin les deux compilateurs utilisent une base de données commune établie auprès de la BCL. Suite à la refonte partielle du système de collecte, une nouvelle application de compilation a été développée par la BCL, sur base des besoins utilisateurs définis tant par le STATEC que la BCL. Elle a été opérationnelle dans les délais.

La prochaine étape sera notamment la détermination et l'implémentation des fonctionnalités afin de tenir compte dès 2014 des nouvelles exigences découlant de la révision des manuels de référence.

4.3.3. Autres enquêtes

4.3.3.1. Enquête trimestrielle des crédits commerciaux

L'enquête sur les encours des créances et engagements commerciaux en relation avec des opérations sur biens et services réalisées avec des contreparties non-résidentes est effectuée trimestriellement auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises résidentes. Après grossing-up sur base de variables auxiliaires, les crédits commerciaux font partie intégrante de la BdP (flux déviés des encours) et de la position extérieure globale (stocks) en faisant notamment la distinction entre investissements directs étrangers et autres investissements selon qu'il s'agit d'opérations intra-groupe ou non.

4.3.3.2. Enquête annuelle auprès des organisations internationales

Cette enquête auprès des organisations internationales implantées au Luxembourg concerne un certain nombre d'informations touchant à la rémunération et à l'emploi. En 2012 l'enquête a été complétée par différentes questions concernant les échanges de biens et services avec des contreparties résidentes.

4.3.4. Contrôle des opérations déclarées par les banques

Comme signalé plus haut les banques sont soumises mensuellement à une double obligation statistique BdP à l'égard de la BCL:

¹ <http://www.statistiques.public.lu/fr/methodologie/methodes/economie-finances/Bop/bop/reglement-555.pdf>

² <http://www.statistiques.public.lu/fr/enquetes/espace-entreprises/balance-paiements/listes/index.html>

D'abord elles notifient le montant, le pays de contrepartie ainsi que la nature économique de certaines transactions réalisées avec l'étranger pour compte propre (il s'agit essentiellement d'échanges internationaux de services – reporting BOP 1.1). Ces informations sont injectées dans la base de données commune et font l'objet d'une vérification par l'unité MAC3. La liste des opérations à vérifier est transmise hebdomadairement à la BCL, qui elle recontacte les banques concernées. Ensuite, la BCL fait suivre les informations lui fournies au STATEC qui, sur base de ces éléments, procède le cas échéant aux corrections nécessaires.

Puis, dans le cadre du reporting BOP 1.2, les banques enregistrent par client résident le montant total par pays des paiements transfrontaliers. Ces informations alimentent notamment la base de sondage pour l'enquête sur les échanges de services. Par ailleurs, l'absence d'un seuil d'exemption et la nouvelle identification des non-assujettis à la TVA par leur n° RCS (registre du commerce) augmentent l'intérêt statistique de ces relevés, notamment en ce qui concerne certaines transactions extérieures des institutions sans but lucratif au service des ménages. Au départ des déclarations bancaires, l'unité MAC3 contribue à compléter les informations du répertoire des entreprises en ce qui concerne le n° RCS. Comme pour les notifications BOP 1.1 des vérifications complémentaires occasionnelles sont à faire dans le chef des banques déclarantes et s'effectuent suivant la même procédure telle que décrite précédemment.

4.3.5. Compilation de résultats sur base de sources diverses

La BdP est une statistique de synthèse et sa compilation repose sur un système hybride qui fait usage d'une multitude de données provenant de sources diverses, notamment d'enquêtes, de données administratives et d'informations en provenance d'autres statistiques et indicateurs. Un certain nombre de ces données ne sont pas disponibles sur une base mensuelle, ou le sont en dehors du délai de production mensuel de la BdP (exemple: statistiques du commerce extérieur) de sorte qu'il y a lieu de procéder chaque mois à des estimations.

Dans tous ces cas de multiples traitements spécifiques sont effectués en dehors du système général de compilation. Les informations ainsi mises en forme pour correspondre aux exigences méthodologiques, conceptuelles et de qualité sont injectées mensuellement par pays de contrepartie dans le système de production.

4.3.6. Travaux de mise en cohérence

La mise en cohérence des chiffres de la BdP avec le compte reste du monde, lui-même faisant partie intégrante des comptes nationaux n'a pas connu d'avancées spectaculaires en 2012.

S'il est vrai que des harmonisations ponctuelles ont été atteintes, notamment au niveau des services, il n'est pas moins vrai que bien des travaux restent à entreprendre. Un des facteurs explicatifs est que les statistiques de synthèse (comptes nationaux, BdP) se basent sur différentes informations de base qui elles non plus ne sont pas toutes cohérentes.

Les agents de l'unité MAC3 participent activement aux formations organisées par les comptes nationaux dans le cadre de la mise en place de la nouvelle méthodologie (SEC2010 et Manuel de la balance des paiements, sixième édition). De plus, les différents groupes de travail qui accompagnent ces formations ont été le point de départ pour plusieurs analyses qui à terme mèneront à une concordance des chiffres (services financiers, négoce international en biens et en services, recherche et développement, travail à façon, ...).

L'objectif visé maintenant est de produire en septembre 2014 des résultats annuels cohérents suivant la nouvelle méthodologie entrant en vigueur à ce moment.

4.3.7. Respect à 100% du programme de transmission

En dépit des efforts considérables requis par la mise en place de l'enquête mensuelle sur les échanges internationaux de services, l'unité MAC3 est parvenue à respecter l'intégralité des échéances pour l'envoi de résultats BdP mensuels, trimestriels et annuels aux différentes organisations internationales. Comme par le passé, le programme de transmission a été effectué également en 2012 de façon complète, dans les délais impartis et suivant les formes de transmission prescrites.

Les obligations internationales incombant au Luxembourg dans ce contexte découlent de règlements européens, d'orientations et recommandations de la Banque centrale européenne (BCE) et de prescriptions émanant d'autres organisations internationales dont le FMI et l'OCDE.

Par ailleurs, le travail n'a pas été simplifié par le fait que les exigences de transmission des différentes organisations ne sont pas toutes harmonisées. Ainsi par exemple, la déclinaison par activité économique à fournir à Eurostat pour les périodes récentes se réfère à la nomenclature NACE Rev2, alors que pour la même période et les mêmes données, l'OCDE continue à se baser sur la NACE Rev1.1.

4.3.8. Publication des résultats

Outre l'envoi des résultats aux organisations internationales et européennes, l'unité MAC3 met à disposition des utilisateurs internes et externes des tableaux spécifiques, de même qu'elle procède à la publication régulière des résultats au niveau national notamment par l'indicateur rapide trimestriel, série N et par la mise à jour de différents tableaux sur le site www.statistiques.public.lu. En avril 2012 les principales évolutions ont été commentées dans la publication "N° 09/2012 Regards sur la balance des paiements courants de l'année 2011".

4.3.9. Asymétries avec les principaux pays partenaires

Comme suite à l'intérêt accru pour les données BDP dans un contexte de surveillance macro-économique à l'intérieur de l'UE, Eurostat a mis en exergue des asymétries importantes concernant notamment les services financiers. L'écart constaté trouve son origine dans des services financiers imputés par le Luxembourg à des investisseurs non-résidents détenant des parts d'organismes de placement collectif domiciliés au Luxembourg. Dans ce contexte le Luxembourg suit une recommandation d'enregistrement émanant notamment de la BCE et suivant les mêmes principes que ceux adoptés dans la compilation des comptes nationaux. Toutefois, certains pays partenaires ne font pas les écritures de contreparties requises en invoquant notamment le caractère non obligatoire de la recommandation d'enregistrement¹.

En dépit de contacts bilatéraux en 2012 il n'y a pas eu de progrès notables dans ce dossier. Avec l'introduction en 2014 des nouveaux manuels de référence, dont le Manuel de la BDP sixième version, la procédure adoptée déjà par le Luxembourg deviendra obligatoire pour tous les pays de l'UE.

4.3.10. La qualité des statistiques BDP

La BCE, de même qu'Eurostat effectuent annuellement un contrôle de qualité des résultats BdP. Ces contrôles sont liés notamment aux méthodes statistiques, au respect des délais, à la stabilité des séries (importance relative des révisions), à la cohérence externe avec d'autres statistiques etc. Les conclusions du dernier rapport de qualité du 18 juin 2012 confirment que la qualité des informations transmises est en ligne avec les directives européennes en la matière.

¹ <http://www.statistiques.public.lu/fr/methodologie/methodes/economie-finances/Bop/bop/financial-services.pdf>

4.3.11. Obligations futures

Le nouveau manuel de la BdP et de la position extérieure globale (sixième version) du Fonds monétaire international a été publié en 2009; les pays de l'Union européenne l'appliqueront à partir de 2014. Toutefois, à ce stade différents détails attendent encore une clarification, notamment des questions liées à la structure de la nouvelle forme de transmission (SDMX).

Le Règlement (UE) No 555/2012 de la Commission du 22 juin 2012 reprend l'actualisation des exigences relatives aux données à transmettre en fonction des nouveaux concepts et méthodes. Les principales obligations nouvelles se résument comme suit:

- Un nombre important de nouvelles subdivisions a été introduit pour les échanges internationaux de services.
- Les ventilations obligatoires par secteur résident, par activité économique et par pays de contrepartie ont été étendues.
- L'accroissement des exigences s'accompagne par une réduction du délai de transmission. Ainsi, le délai pour les résultats trimestriels sera réduit graduellement: t + 85 jours (2014-2016), t + 82 jours (2017-2018) et t + 80 jours à partir de 2019.
- Une balance complète est à remettre mensuellement (délai: 44e jour calendrier après la fin de la période de référence).
- Les opérations des entités à vocation spéciale résidentes sont à isoler pour divers types de transactions.
- L'unité MAC3 est associée à ces travaux par la participation dans différents groupes de travail internationaux et à travers un nombre sans cesse croissant de questionnaires et procédures écrites émanant des organisations européennes et internationales.

4.4. Unité MAC4: Comptes des administrations publiques

4.4.1. Évaluation des objectifs opérationnels 2012

Le STATEC est en charge de la compilation des comptes des administrations publiques sur base des données budgétaires, en veillant à ce que les comptes des administrations publiques soient conformes aux règles et concepts du Système européen de comptes (SEC95). Ceci permet d'assurer la comparabilité des statistiques des finances publiques publiées par les États membres.

Les comptes des administrations publiques revêtent une importance particulière dans le sens où le solde du compte de capital (capacité/besoin de financement) est utilisé par l'Union européenne comme définition légale du déficit/excédent public dans le cadre de la procédure des déficits excessifs.

Le présent bilan de l'unité MAC4 discute les objectifs qui touchent au domaine des comptes des administrations publiques, et plus particulièrement à la notification des déficits excessifs.

4.4.1.1. Comptes des administrations publiques

En se basant sur l'expérience des années précédentes, seulement deux objectifs opérationnels ont été définis pour 2012. Les exigences croissantes en matière d'information sur les administrations publiques (données détaillées, questionnaires sur les méthodes, etc...) par rapport à des ressources humaines constantes ne permettent malheureusement plus de se donner un programme riche en objectifs nouveaux.

Comptes des administrations publiques	Commentaires
Développement d'un indicateur trimestriel indépendant pour les dépenses communales à partir des fichiers "quinzaine de communes" et intégration du nouvel indicateur dans les comptes des administrations publiques	Les comptes trimestriels des administrations locales se basaient jusqu'à maintenant sur des indicateurs issus des données mensuelles de l'administration centrale. Or, Eurostat favorise l'utilisation de données directes. A cet effet ont été construits des indicateurs pour l'investissement, la consommation intermédiaire et la rémunération des salariés à partir des quinzaines de communes
Révision du traitement des syndicats de communes par l'intégration de comptes détaillés au lieu des estimations globales actuelles	Analyse détaillée des flux entre syndicats de communes et communes pour après pouvoir intégrer les comptes détaillés au lieu des estimations globales actuelles

4.4.2. Autres travaux non directement repris dans les objectifs opérationnels

4.4.2.1. Travaux courants

Au courant des 5 dernières années le programme de tableaux à produire pour les comptes des administrations publiques a connu un élargissement considérable. Pratiquement chaque exercice a vu l'apparition de tableaux détaillés inédits qui se sont ajoutés au programme de transmission.

Ceci reflète l'effort d'obtenir des données de haute qualité afin de surveiller la situation délicate des administrations publiques en temps de crise et l'ajout d'exigences nouvelles tant au plan national qu'international. A ressources égales ceci signifie cependant que la majeure partie du temps de travail (environ 90%) doit être impérativement allouée aux travaux courants de production. Un ralentissement, voire une stagnation, dans la mise en place de développements nouveaux en est la conséquence logique.

Travaux courants	Commentaires
Compilation, transmission vers Eurostat et publication des données de comptabilité nationale (comptes annuels et trimestriels des administrations publiques, etc.)	Comme chaque année, la totalité des ressources de l'unité MAC4 a été allouée à la production des séries de comptes nationaux répondant au programme de transmission défini par le règlement SEC95.

4.4.3. Travaux de l'équipe des comptes des administrations publiques

Les délais de transmission de la notification des déficits excessifs, ainsi que des tableaux SEC95 cohérents avec ceux de la notification EDP¹, ont pu être respectés de justesse.

¹ Excessive deficit procedure – Procédure des déficits excessifs

Les comptes trimestriels non financiers et financiers des administrations publiques n'ont cependant pas pu être transmis dans les délais lors de la transmission de septembre 2012 pour les raisons suivantes:

- Disponibilité tardive des comptes annuels des administrations publiques, suite à la clôture très tardive (28/09/2012) de la part de l'Inspection Générale des Finances en ce qui concerne la mise à disposition des dernières données disponibles. Les comptes trimestriels des administrations publiques doivent être ajustés sur la valeur annuelle pour les années révolues
- Disponibilité plus tard que prévue du fichier principal des comptes trimestriels en raison du départ d'un agent
- SIFIM¹ trimestrielle pas disponible dans les délais pour cause de surcharge de travail. Le calcul des SIFIM sont un élément crucial dans la mesure où elles ont un impact considérable sur la ventilation des recettes et dépenses des administrations publiques

Un premier objectif opérationnel consistait à développer un indicateur trimestriel indépendant pour les dépenses communales, et plus précisément pour la consommation intermédiaire (P2), l'investissement (P5) et les rémunérations des salariés (D1), à partir des fichiers "quinzaine de communes". Ces travaux ont pu être finalisés.

Les travaux relatifs au deuxième objectif, consistaient à réviser le traitement des syndicats de communes par l'intégration de comptes détaillés en lieu et place des estimations globales actuelles. Ces travaux ont bien progressés, cependant n'ont pas pu être finalisés en raison d'une analyse approfondie des flux entre syndicats de communes et les communes eux-mêmes. En plus, bien que le fichier des syndicats de commune soit régulièrement mis à jour, il subsiste le problème que les données sont parfois très lacunaires et donc encore peu fiables.

4.4.4. Évaluation des travaux courants

4.4.4.1. Activités de production de chiffres

4.4.4.2. Publication des comptes des administrations publiques SEC95

- Dans le cadre des comptes nationaux, ont été publiés les recettes et dépenses des administrations publiques, les dépenses des administrations publiques par fonction, les impôts et cotisations sociales ainsi que la séquence complète des comptes des administrations publiques
- Dans le cadre de la notification EDP le STATEC publie la capacité/besoin de financement des secteurs et sous-secteurs des administrations publiques ainsi que la dette publique par instrument financier (Table 1) et le passage des concepts nationaux des budgets/comptes des administrations publiques aux concepts SEC95 (Table 2)

¹ Services d'intermédiation financière indirectement mesurées (production imputée des banques)

4.4.4.3. Production des comptes des administrations publiques SEC95

Le calendrier de production des comptes des administrations publiques comporte à la fois des échéances annuelles, semestrielles, trimestrielles et mensuelles.

- Notifications déficit excessif des 1^{er} avril et 1^{er} octobre à Eurostat:
 - tableau 1: capacité/besoin de financement des secteurs et sous-secteurs des administrations publiques, dette publique par instrument financier;
 - tableau 2: passage des concepts nationaux des budgets/comptes des administrations publiques aux concepts SEC95;
 - tableau 3: relation entre déficit et dette publique;
 - tableau 4: crédits commerciaux et RNB
 - une série de 17 tableaux supplémentaires très détaillés sur les injections de capital aux entreprises publiques, les garanties, les PPP, les autres valeurs à recevoir et à payer, les dépenses militaires, etc. etc.;
 - questionnaire supplémentaire sur la crise financière
 - questionnaire supplémentaire "Intergovernmental Lending"
- Transmission simultanée des principaux agrégats des comptes des administrations publiques suivant le Règlement No 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000 portant application du règlement (CE) no 2223/96 de Conseil en ce qui concerne les dépenses et recettes des administrations publiques:
 - tableau 200 du programme de transmission SEC95 portant sur les principaux agrégats des comptes des administrations publiques;
 - tableau 900 du programme de transmission SEC95 portant sur une ventilation détaillée et des impôts et subventions sur les produits
 - tableau 1100 du programme de transmission SEC95 portant sur une ventilation détaillée des dépenses des administrations publiques par fonction (COFOG)
 - tableau C.122a: Recettes et Dépenses des administrations publiques (secteur SES1300 consolidé).
- Assistance méthodologique à l'IGF pour la compilation du volume 3 du budget de l'État. L'objectif du volume 3 est de montrer de façon détaillée le passage entre le solde budgétaire tel qu'il figure dans le projet de loi de budget de l'État déposé à la Chambre des députés et la capacité/besoin de financement tel que dégagée par la séquence des comptes du secteur des administrations publiques selon le SEC95 (budget "Maastricht").
- Transmission des données annuelles sur les comptes des administrations publiques pour le "Government Finance Statistics Yearbook" du FMI (questionnaire couvrant la période 2006 – 2009)
- Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes non financiers trimestriels des administrations publiques (ESA2500 & ESA801Q).
- Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes financiers trimestriels des administrations publiques.
- Transmission trimestrielle de la dette publique selon les critères de Maastricht.
- Mise à jour annuelle des données SDDS (Special Data Dissemination Standards du FMI) relatives aux recettes et dépenses des administrations publiques (version consolidée).
- Mise à jour trimestrielle des données SDDS relatives à la dette de l'administration centrale et des administrations publiques par maturité et devise.
- Mise à jour mensuelle des recettes et dépenses de l'Etat central.
- Transmission à l'OCDE des données concernant les recettes de l'Etat suivant la classification OCDE.

4.4.5. Procédures de contrôle, audits externes

4.4.5.1. Visite de dialogue EDP

En conclusion de la visite de dialogue d'Eurostat du 19/05/2011, 18 points d'action ont été formulés. Mis à part 3 points (dont 2 sous responsabilité de l'IGF), les autres points ont été traités et soumis à Eurostat. Tous ces points d'action ne concernent cependant que des détails relativement mineurs et aucune véritable déficience n'a été détectée dans les données fournies par MAC4.

Eurostat va effectuer une visite de dialogue au courant de l'année 2013. La visite aura comme objectif un échange d'informations concernant la compilation et le rapportage de données statistiques dans le cadre de la procédure des déficits excessifs (EDP) et des statistiques sur les finances des administrations publiques.

4.4.5.2. Upstream dialogue visit

Dans le cadre de la Communication COM (2010)211, le concept des "Upstream dialogue visits (UDV)" est présenté. Ces UDV ne correspondent pas aux visites méthodologiques telles que décrites dans le règlement N° 479/2009 (CE), mais représentent des visites avec focus sur la qualité des données de base. Ces visites seront effectuées avant les visites de dialogue "standard". Il incombe alors aux instituts statistiques nationaux d'organiser ces visites et d'arranger les réunions avec les fournisseurs des données de base (Ministères, Organismes de Sécurité Sociale, Communes, Etablissements publics, etc....), ainsi qu'avec la Cour des Comptes nationale.

Il est fort probable qu'une telle visite aura lieu en 2013.

5. Division EPR – Etudes, prévisions et recherche

Aspects horizontaux

1) Restructuration

Compte tenu du développement des travaux en matière de modélisation il a été procédé à un éclatement de l'ancienne unité EPR1 (regroupant conjoncture, prévision et modélisation) en deux unités respectivement EPR1 – qui couvre essentiellement l'analyse conjoncturelle - et EPR4 – qui est spécialisée dans le domaine de la modélisation ainsi que de la prévision. Bastien Larue est chef de l'unité EPR1 et Ferdy Adam chef de l'unité EPR4.

2) Renforcement

La mise en place d'une structure de financement cohérente (STATEC et Observatoire de la compétitivité) et l'intégration de nouveaux projets (avec le département de l'économie sociale et solidaire et avec llnas) ont permis une extension substantielle de l'équipe des chercheurs (de 5 à 12) de l'unité EPR2. Le fait que 2 projets sur 3 et toutes les demandes d'AFR (2 post-doc et 1 PHD) ont été acceptés au niveau du FNR est une source de motivation pour toute l'équipe en place.

En outre, le transfert du projet LSM à l'unité EPR4 n'a été possible que par le recrutement d'un économètre supplémentaire.

3) Réseau

Grâce à l'engagement de quelques chercheurs venant d'universités étrangères, le réseau avec des experts des domaines retenus dans notre programme a pu être élargi. Par ailleurs, des coopérations avec d'autres institutions sont établies voire intensifiées. Ainsi une convention a été signée le 18 décembre avec l'école doctorale de la faculté de droit et d'économie de l'Université du Luxembourg pour faciliter la collaboration, notamment en relation avec des stagiaires et/ou des doctorants.

Cet effort de mise en réseau en dehors du STATEC est également concrétisé par les autres unités de la division EPR. La mise en réseau est bien établie pour les aspects analyse conjoncturelle, prévision et modélisation et elle prend forme pour le centre de documentation. A ce sujet des liens privilégiés ont été établis en 2012 avec la Commission et une présentation de la bibliothèque a eu lieu au STATEC.

4) Bilan respectable

Même si tous les objectifs n'ont pas été atteints, le bilan 2012 est bien positif par le fait qu'aux résultats réalisés en conformité au programme, une série de travaux ont été réalisés alors qu'ils n'étaient pas prévus au programme. Ceci vaut pour chacune des unités, mais avec le plus d'acuité pour l'unité EPR2. La raison en est que certains projets n'ont été introduits qu'au cours de l'année. Pour les unités EPR1 et EPR4 des travaux complémentaires ont été effectués notamment en fonction des questions de politique économique dictées par l'actualité et l'évolution de l'environnement économique et financier.

5) Etudes historiques

L'initiateur de la série "Luxembourg 1960 – 2010" a aussi assuré la coordination des contributions et le rythme des parutions. Une vingtaine de contributions ont déjà été publiées et une dizaine devrait encore suivre. Près de 30 agents du STATEC ont participé à cette action "travaillons ensemble" à l'occasion du 50ème anniversaire du STATEC.

Présentation par unité

5.1. Unité EPR1: Conjoncture, prévisions et modélisation

5.1.1. Publications régulières

- 3 Notes de Conjoncture (contribution allégée pour la NDC n°1, celle-ci ayant été axée principalement sur les prévisions)
- 12 Conjoncture Flash

N°	Titre principal
janv-12	La tendance au ralentissement se confirme
févr-12	Une fin d'année difficile
mars-12	Une lumière au bout du tunnel?
avr-12	La ralentissement se poursuit au 4ème trimestre 2011
mai-12	Dégradation généralisée du marché du travail
juin-12	Zone euro: des signaux très négatifs pour le 2ème trimestre
juil-12	Panne de croissance
août-12	Zone euro: recul du PIB au 2ème trimestre
sept-12	La confiance fait défaut
oct-12	Chaud et froid sur la croissance
nov-12	Prévisions de croissance du PIB en vol.: 0.5% en 2012 et 1.0% en 2013
déc-12	n.a.

5.1.2. Etudes spécifiques

Analyse comparative de la productivité apparente du travail Luxembourg/Zone euro depuis le début de la crise (avec EPR4)
Contributions diverses

EPR1 a également participé à une série de comités et de groupes de travail et a assuré des formations

5.2. Unité EPR2: Etudes et Recherche

Les activités de recherche développées au STATEC au sein de l'Unité Recherche - instituée en tant qu'unité dédiée à la recherche depuis 2009 et "institutionnalisée" depuis la Loi de juillet 2011 - ont connu une accélération certaine en 2012. L'équipe s'est singulièrement renforcée et compte une douzaine de chercheurs économistes et économètres de haut niveau. Leurs travaux sont principalement axés sur les déterminants de la productivité et de la compétitivité à travers l'analyse des dynamiques entrepreneuriales et de l'innovation. Elles privilégient les approches micro-économétriques sur données d'entreprises et les approches sectorielles. Il s'agit en effet de tirer le meilleur parti des gisements de données accessibles dans l'institut de statistiques afin de déployer des projets de recherche donnant lieu à publication dans des revues à caractère scientifique et, le cas échéant, d'en inférer des recommandations utiles à la décision publique.

Trois piliers de recherche

Les travaux en cours tant du point de vue organisationnel que de celui des recherches engagées permettent "de valoriser les données statistiques disponibles au STATEC et notamment les données collectées auprès des entreprises luxembourgeoises". Les projets de recherche en cours ou en phase de valorisation ont conduit à exploiter différentes vagues des enquêtes en s'appuyant sur le registre des entreprises pour les lier entre elles ainsi que les données de la comptabilité nationale.

5.2.1. Croissance et productivité

5.2.1.1. LuxKlems 2011

Le rapport 2011 sur l'évolution de la productivité du travail et de la productivité totale des facteurs (PTF) de production révèle que les performances du Luxembourg restent décevantes. L'analyse porte sur la période 1995-2010 et compare d'une part, les résultats du Luxembourg avec ceux des Etats membres de l'UE et des Etats-Unis, et d'autre part les résultats par branche d'activité pour le Luxembourg. Au niveau international, pendant toute la période analysée, le Luxembourg est parmi les pays les plus efficaces qui servent de référence pour la comparaison. Du même coup, la seule façon d'augmenter la productivité et donc la compétitivité du pays tient dans sa capacité à maintenir un rythme soutenu de progrès technique. Ces résultats correspondent à la moyenne de trois épisodes tendanciels distincts: une période de croissance de la PTF entre 1995 et 2000, puis une réelle stagnation précédant la chute spectaculaire provoquée par la crise financière. Des signes de reprise sont cependant visibles la dernière année de la période étudiée.

Enfin, l'analyse conduite au niveau des branches d'activités luxembourgeoises révèle que les changements structurels en cours ont un impact important sur les tendances de la productivité. Le changement le plus marquant est le déclin continu de la production industrielle accompagnant une croissance soutenue des services. Cette dernière est principalement induite par la dynamique des services de télécommunication et des activités financières, alors que dans l'ensemble des services, la croissance forte de la production et des facteurs de production masque la faiblesse des performances en termes de productivité.

Publication du rapport 2011 dans la série Perspective de Politique Economique de l'Observatoire

5.2.1.2. Les performances éco-environnementales

Il s'agit d'analyser les liens entre efficacité productive et efficacité environnementale en utilisant les méthodes de l'analyse par enveloppement des données (DEA) déployée dans Luxklems. Les données mesurant la production de polluant (intensité carbone) sont issues des bases de données mises à disposition par les Nations Unies dans le cadre de la Convention sur le Changement Climatique. L'approche non paramétrique adoptée permet de modéliser une technologie multi-output dans laquelle les gaz à effet de serre sont des produits indésirables du processus de production. Quoique la méthode DEA utilisée pour calculer les indices d'efficacité environnementale pose des problèmes de convergence, des résultats provisoires ont été présentés. L'étude montre que l'efficacité productive diminue dans une très large mesure lorsque les dégradations infligées à l'environnement sont prises en compte. Le Luxembourg et la Suède sont les seuls pays efficaces au point de vue environnemental. Toutefois, les indices de Malmquists calculés montrent que l'efficacité environnementale s'améliore au fil du temps dans presque tous les pays considérés dans l'analyse. Une décomposition de l'intensité carbone liant performance des émissions et progrès technique met en évidence la contribution positive de la productivité du travail sur la réduction des émissions de carbone.

- Papier soumis à AERE "European Association of Environmental Economists" Prague 26-30/06/12
- WP ECO & STAT (à paraître)

5.2.1.3. Etude de faisabilité pour la conversion SAS/R de LuxKLEMS

La mesure de la PTF du Luxembourg a fait l'objet de recherches avancées dans le cadre des projets EUKLEMS et LUXKLEMS. Ces travaux ont notamment conduit à proposer plusieurs approches pour mesurer la croissance de la productivité au Luxembourg: En particulier, la mise en œuvre de la méthode DEA permet de construire des frontières de production sans hypothèse a priori sur la forme fonctionnelle de la fonction de production. L'efficacité productive est alors définie par une mesure de la distance à la frontière elle-même définie comme l'enveloppe convexe des combinaisons productives observées (DMU). La mise à jour annuelle du rapport Luxklems s'appuie sur des programmes développés sous SAS dans le cadre du projet Luxklems amendés en 2010 et 2011 afin d'être pris en charge complètement par le serveur SAS-BI. Ces programmes utilisent les modules SAS/IML et SAS/OR (Operations Research). Les travaux entrepris ont permis de valider la faisabilité des calculs de Luxklems dans R. Le programme a été réécrit et amélioré pour permettre d'inclure des outputs indésirables et de paramétrer le choix d'une mesure d'indices et d'une méthode de calcul DEA.

L'accent mis sur la croissance verte et le développement durable au niveau des plus hautes instances internationales invite à reconsidérer les mesures de la production et de la productivité au niveau macro-économique. Cette contribution revient sur la mesure du PIB vert à travers la mise en œuvre d'une approche non-paramétrique pour comparer les performances environnementales des pays de l'UE 15 et des Etats-Unis. On montre que le choix d'un indice a d'importantes conséquences sur les mesures de productivité et sur la comparaison des performances qui en résultent. Ainsi, pour le Luxembourg, la croissance annuelle moyenne de la PTF mesurée sur la période 1995-2010 est nulle si l'on n'intègre aucune mesure de la performance environnementale mais négative lorsque les émissions de gaz à effet de serre sont considérés. Dans une approche séquentielle où les reculs technologiques ne sont pas autorisés, la croissance moyenne de la productivité des facteurs est positive pour le Luxembourg.

"Performance environnementale et mesure de la productivité" Publié dans le Bilan de la Compétitivité (PPE n°25).

5.2.1.4. Analyse de la croissance et des effets de composition sectoriels sur la productivité du travail au niveau agrégé

Le PIB est un indicateur du niveau de vie d'un pays et la productivité du travail est un indicateur de compétitivité. Avec l'emploi, les trois mesures constituent le fondement de l'analyse proposée. Il s'agit d'appliquer les mesures calculées dans le cadre du rapport publié par la BEI en 2011 en incluant le Luxembourg dans les pays de la comparaison internationale. Les indicateurs sont calculés pour différents niveaux de la NACE, tantôt en se référant à la production, tantôt en se référant à la valeur ajoutée. En effet, il apparaît que la mesure usuelle de la productivité qui rapporte les facteurs (ici le travail) à la valeur ajoutée pose de graves problèmes de mesure notamment dans la production de service et plus particulièrement de services financiers mais également dans les branches industrielles où les prix de transfert inconnus rendent difficile l'appréhension des flux internationaux internes aux entreprises devenus de plus en plus importants.

5.2.1.5. Décomposition du coût salarial unitaire

Cet article propose une nouvelle décomposition du coût unitaire du travail permettant de distinguer la rémunération par employé de la productivité du travail, laquelle est à son tour décomposée en gain d'efficacité, progrès technique et approfondissement en capital. L'évolution de ces mesures étudiée pour 15 pays européens et les Etats-Unis montre que la détérioration de la compétitivité-coût est causée par la croissance des salaires nominaux. Il en ressort également que les efforts visant à réduire le coût nominal du travail doivent s'accompagner de mesures renforçant l'approfondissement en capital. La compétitivité-coût peut également être obtenue par l'amélioration des gains d'efficacité et du progrès technique.

- WP ECO & STAT (à paraître)

5.2.1.6. Mesurer la croissance potentielle

Dans le cadre du Comité LIME sur la croissance potentielle, la Commission européenne réalise des estimations de l'Output gap qui servent de base au déclenchement de la Procédure de déficit excessif mise en œuvre dans le cadre du pacte de stabilité. Il s'agit d'identifier les hypothèses sous-jacentes à la méthode déployée, de reproduire les calculs et d'analyser l'impact sur l'évaluation de la croissance potentielle de la non prise en compte de certaines spécificités de l'économie du Luxembourg.

- WP ECO & STAT (à paraître)

5.2.2. Innovation, tic et performances

5.2.2.1. ESS-NET: TIC et performances

D'importants travaux ont déjà été réalisés à partir des enquêtes TIC et de la fusion ad-hoc d'enquêtes CIS, TIC et SBS. Après une première phase de collecte de données réalisées principalement par BJU (ENT3), les premières statistiques ont pu être calculées. Les analyses ont fait l'objet d'une présentation jointe avec Andrea De Panizza (ISTAT) lors d'un workshop à Nuremberg le 25 avril. Le Luxembourg fait maintenant partie des "bêta" testeurs des codes élaborés par le groupe de travail. Le rapport final de ce projet collectif sera disponible en fin d'année. Une base de données est maintenant disponible et les chercheurs ont été invités à soumettre des propositions de recherche exploitant cette nouvelle ressource.

- Présentation des premières statistiques - NUREMBERG 25 avril 2012

5.2.2.2. Les efforts d'éco-innovation des entreprises luxembourgeoises

Si "L'innovation est considérée depuis longtemps comme un élément clé de la performance économique et du bien-être social; elle s'impose également de plus en plus comme moteur de la croissance verte. Depuis peu, les dirigeants industriels et les décideurs publics voient [dans l'innovation] un puissant levier pour améliorer les pratiques et performances environnementales des entreprises." (OCDE 2010). Les informations recueillies auprès des entreprises dans le cadre de l'enquête communautaire sur l'innovation servent de base à un travail exploratoire visant à identifier les déterminants de l'éco-innovation. Les résultats préliminaires corroborent la théorie sur plusieurs points importants et en particulier sur le rôle majeur des contraintes réglementaires dans ce domaine.

- "Essai de caractérisation des entreprises éco-innovantes au Luxembourg" Publié dans le Bilan de la Compétitivité (PPE n°25)

5.2.2.3. Adoption, intensité d'utilisation du e-Commerce et productivité – résultats d'un panel d'entreprises au Luxembourg

Sur base d'un panel d'entreprises, l'objet de cette recherche est d'identifier les modalités d'adoption du e-commerce dans les entreprises et leur impact sur la performance de celles-ci. La diffusion inter- et intra-entreprise du e-commerce et les effets de ces pratiques sur la productivité sont analysés à partir d'un panel non cylindré d'entreprises luxembourgeoises construit en fusionnant les données des années 2005 à 2010 issues des enquêtes annuelles sur les technologies de l'information et de communication avec les données issues de l'Enquête communautaire sur l'innovation. Les résultats indiquent que l'achat en ligne et la vente en ligne sont intrinsèquement différents, en particulier, l'e-achat semble être endogène aux questions de productivité, tandis que le fait de pratiquer la vente en ligne est exogène et n'a aucune incidence sur la productivité.

- "Les déterminants du commerce électronique et ses effets sur la performance économique des entreprises luxembourgeoises" Publié dans le Bilan de la Compétitivité (PPE n°25)

5.2.2.4. Pavitt taxonomie

Classification des entreprises selon leur compétence technologique: Ce travail élaboré dans le cadre du stage de Master II recherche de Sarah El Joueidi et supervisée par Chiara Peroni s'est attaché à proposer une classification des entreprises luxembourgeoises en fonction de leurs compétences technologiques. Les compétences technologiques sont analysées selon trois dimensions: les compétences d'innovation, la capacité à utiliser des technologies avancées et le développement des ressources humaines. La classification est réalisée à partir des données provenant de l'enquête communautaire sur l'innovation conduite au Luxembourg et couvrant la période 2006 à 2008. Les entreprises ont été regroupées en quatre classes selon l'intensité de leurs compétences technologiques en utilisant les techniques de classification hiérarchiques. Sarah El Joueidi a soutenu son mémoire et a été invitée à candidater au FNR pour obtenir un financement pour son doctorat.

- Soutenance du Master II – Recherche sous la Direction de Pr Picard (UniLux/CREA) et Dresse C. Peroni (STATEC)
- "A taxonomy of manufacturing and services firms in Luxembourg according to technological skills" Publié dans le Bilan de la Compétitivité (PPE n°25)

5.2.3. Rentabilité et dynamiques entrepreneuriales

5.2.3.1. L'accès des entreprises aux financements externes

A partir des données issues de l'enquête communautaire conduite en 2010, les déterminants de l'accès aux financements des entreprises ont été modélisés. Les résultats montrent le poids des habitudes en matière de recherche de financement. Ainsi, les entreprises qui font appel aux financements externes ont tendance à le faire régulièrement. Ensuite, l'enquête montre que lorsqu'une entreprise décide de faire appel à des financements externes, dans la très grande majorité des cas (88%), ses demandes aboutissent favorablement et jusqu'en 2010, les entreprises quoique conscientes des détériorations de la situation économiques ne semblent ni avoir souffert de rationnement des financements, ni avoir renoncé à rechercher des financements externes.

- "L'accès au financement des petites entreprises au Luxembourg" Version courte en français publiée dans le Bilan de la Compétitivité (PPE n°25)

5.2.3.2. Mesurer le stock de capital matériel au niveau des entreprises

Une approche radicalement nouvelle est proposée visant à estimer simultanément la PTF et le stock de capital dans une fonction de production de type Cobb-Douglas usuelle. La fonction est construite au niveau de l'entreprise à partir d'un panel non cylindré d'entreprises industrielles issues des enquêtes structurelles d'entreprises. On montre que dans certains secteurs, la productivité des entreprises diminue avec leur taille. De plus, les entreprises les plus productives, plus petites ne parviennent pas toujours à se maintenir sur le marché. La méthode adoptée doit être confirmée/validée avant d'affiner les résultats en l'appliquant aux données relatives aux entreprises des services marchands et aux très grandes entreprises traitées séparément.

- "Note on Measuring Firm-Level Capital Stock and Productivity in Luxembourg's Manufacturing Sector" Publié dans le Bilan de la Compétitivité (PPE n°25)

5.2.3.3. L'entrepreneuriat social au Luxembourg

Depuis la mise en place du département de l'Economie solidaire en 2009, il s'est avéré particulièrement difficile de communiquer et de construire une politique publique pour ce secteur à défaut de disposer d'une définition précise du concept d'entrepreneuriat social au Luxembourg et d'informations détaillées disponibles permettant une représentation chiffrée et macro-économique. Cet état des lieux conceptuel et statistique devient d'autant plus nécessaire dans le contexte actuel où s'élabore un projet de loi de nouveau statut de société à finalité sociale en collaboration avec le ministère de la Justice et le ministère des Finances. De même la récente initiative de la Commission européenne pour l'entrepreneuriat social lancée en octobre 2011 encourage vivement les pays membres à se doter d'un minimum d'outils pour appréhender ce secteur économique avec ses spécificités afin de mettre en œuvre les différentes mesures envisagées pour favoriser son développement sur le plan européen.

Il a donc été décidé de conclure un contrat sur une durée de 18 mois avec l'Agence pour l'économie de la connaissance (ANEC) afin de financer un projet de recherche ayant pour objet la collecte et l'analyse des données statistiques facilement mobilisables pour dresser un panorama statistique de l'économie solidaire au Luxembourg. Le résultat et les conclusions de ce premier projet devraient permettre de déterminer en connaissance de cause les moyens nécessaires à la pérennisation de ce type d'exercices et le développement d'autres travaux de recherche éventuels s'inscrivant le cadre du "plan de développement pour l'économie solidaire au Luxembourg" présenté en novembre 2011".

Le projet a conduit au développement d'une proposition de projet d'enquête soumis à la Commission européenne pour financement dans le cadre de son appel d'offre "Economic impact of social enterprises". Un questionnaire et une liste d'organisation ont d'ores et déjà été établis dans le cadre d'une première vague d'enquête confiée à l'ILRES.

5.2.3.4. Normalisation et performances - La Normalisation au Luxembourg en collaboration avec l'ILNAS

Ce projet est assuré en collaboration étroite avec ILNAS (Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services). Il vise à mesurer l'impact économique de la normalisation. En effet, une norme est un accord, de faire quelque chose de façon reproductible. Il s'agit d'un document publié qui contient une spécification technique ou d'autres critères précis destinés à être utilisés systématiquement comme une règle, directive ou définition. Les normes contribuent à simplifier la vie et à accroître la fiabilité et l'efficacité de nombreux biens et services que nous utilisons. Les normes sont un outil puissant pour les organisations de toutes tailles, en soutenant l'innovation et en augmentant la productivité, mais il n'y a pas de preuves empiriques au Luxembourg. Des études menées au Royaume-Uni, en Allemagne, au Canada et en France ont conclu que les normes ont contribué significativement à la croissance de la productivité, et nous voulons vérifier si ces résultats se reflètent aussi au Luxembourg. La France montre que la normalisation contribue pour 0,81% à la croissance de l'économie, soit 25% de la croissance du PIB annuel. Dans le cas du Luxembourg, il s'agit d'analyser l'avantage éventuel que les entreprises pourraient trouver à être de plus en plus impliquées dans l'élaboration et l'utilisation des normes volontaires.

5.2.3.5. Enquête GEM: Global Entrepreneurship Monitoring

Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) est une évaluation annuelle de l'activité entrepreneuriale, des aspirations et des attitudes des individus à travers un large nombre de pays. Lancé en 1999 comme un partenariat entre la London Business School et le Babson College, la première étude a couvert 10 pays; depuis lors, plus de 85 "équipes nationales" de tous les coins du globe participent à ce projet, qui ne cesse de croître chaque année. GEM est la plus grande étude en cours sur la dynamique entrepreneuriale dans le monde. GEM explore le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique nationale et permet de mettre en exergue des caractéristiques associées à l'activité entrepreneuriale. Les données recueillies sont "harmonisées" par une équipe centrale d'experts, garantissant sa qualité et de faciliter les comparaisons entre pays. Le programme comporte trois objectifs principaux:

1. mesurer les différences dans le niveau de l'activité entrepreneuriale entre les pays;
2. mettre en évidence les facteurs conduisant à des niveaux appropriés d'entrepreneuriat
3. et proposer des politiques qui peuvent améliorer le niveau national de l'activité entrepreneuriale.

5.3. Unité EPR3: Centre de Documentation

La mise à jour régulière des périodiques avec la saisie des sommaires des périodiques ainsi que leur publication instantanée sur Intra- et Internet ont été continuées.

Le travail de catalogage systématique dans Aleph (logiciel de catalogage du réseau des bibliothèques luxembourgeoises) a été poursuivi.

Les travaux de mise à jour des "Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale au Luxembourg" ont été repris au cours de cette année.

L'initiative pour effectuer directement des recherches sur 'Bibnet', le réseau de bibliothèques géré par la Bibliothèque nationale de Luxembourg a été répétée: l'équipe Cedes a lancé des actions 'carte lecteur Bibnet' via Intranet et lors de la 'Journée du Livre au STATEC'. Comme prévu, toute nouvelle recrue (affichée sur Intranet) a été contactée.

Par ailleurs, des séances pour présenter la bibliothèque et quelques fonctionnalités de recherche de documentation ont été réalisées.

Finalement, l'offre de documentation économique, statistique et sociale a pu être élargie sans pour autant dépasser la ligne budgétaire.

Informations supplémentaires concernant l'année 2012 (situation novembre 2012)

1. Prêts livres STATEC	109
2. Prêts bibliothèque CE	54
3. Prêts BnL et autres sources	10
4. Nombre de nouvelles cartes lecteur BnL établies en 2012	30
5. Visiteurs, chercheurs/consultations	±60
6. ALEPH enregistrements	270
7. Nombre de périodiques/sommaires	150/600
8. Achats livres STATEC au 16.11.2012	51

Nouveaux éléments:

Une présentation par Eurostat 'Modernisation of EU statistics: the aspect of data collection' a été organisée par l'unité EPR3. Une petite sélection d'articles scientifiques relatifs au sujet a été publiée sur Intranet à cette occasion.

Une coopération avec la bibliothèque de la Commission Européenne à Luxembourg a pu être réalisée début février 2012 de sorte que les agents du STATEC ont désormais la possibilité de prêter auprès de la bibliothèque de la CE via le Cedes les documents du fonds des bibliothèques CE. Le 23 avril 2012, le Cedes a organisé une 'Journée du Livre au STATEC' en collaboration avec la bibliothèque de la Commission Européenne (CE) à Luxembourg (4 agents CE). Le STATEC et la bibliothèque CE y avaient exposé une centaine de livres récents relatifs aux domaines économique, statistique et informatique avec possibilité de prêts sur place.

Dans le cadre du 50^e anniversaire du STATEC, le Cedes a contribué aux travaux des publications par le biais d'aide à la recherche documentaire et par la réalisation, avec l'unité ENT3, de deux publications sur l'agriculture.

Une stagiaire a été accueillie (07.02.2012) à l'unité EPR3 du STATEC. Dans ce contexte, une présentation sur mesure a été réalisée. Grâce à l'emploi de 2 étudiants pendant le mois d'août, les travaux de rangement des compactus à la bibliothèque du STATEC ont pu avancer considérablement.

Les textes relatifs au Cedes du STATEC sur Intranet et Internet ont été mis à jour et une boîte de messagerie fonctionnelle (cedes@STATEC.etat.lu) a été établie.

Les agents EPR3 ont participé à la formation continue offerte par le STATEC, l'INAP et l'ESTP.

Une première entrevue avec la Bibliothèque nationale de Luxembourg en vue de sonder les possibilités de synergie en matière de numérisation de documents stockés à la bibliothèque du STATEC a lieu le 18.12.2012.

5.4. Unité EPR4: Prévision et modélisation

Une personne supplémentaire a rejoint l'unité afin de travailler sur LSM, le modèle d'équilibre général dynamique stochastique. L'objectif est d'examiner si ce modèle peut donner des réponses valables à des questions de politique économique et budgétaire touchant le Luxembourg.

Afin de rendre LuxGEM (le modèle d'équilibre général calculable), opérationnel et pour l'améliorer, des collaborations plus ciblées ont été entamées. Ainsi, un consultant a rejoint l'unité à temps partiel à partir du 1^{er} novembre 2012.

En outre l'unité EPR4 a collaboré avec le Ministère du développement durable et le département "Energie" du Ministère de l'Economie en utilisant LuxGEM pour des projections à long terme en matière de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. La poursuite de cette collaboration est dépendante d'une contribution financière pour engager une personne spécialisée en la matière..

5.4.1. S'approprier les techniques et les méthodes inhérentes aux nouveaux modèles économiques

La prise en main de LuxGEM progresse certes, mais en 2012, les liens avec le consultant de l'ULB qui a élaboré le modèle ont été rompus. Ceci place le STATEC encore plus sous pression pour valider l'outil et l'intégrer dans la prévision et l'analyse conjoncturelle. Avec des restants budgétaires, un consultant a pu être embauché pour une durée de trois mois. Celui-ci est censé contribuer au processus de prise en main, en mettant notamment l'accent sur la validation de l'outil (à l'aide de simulations) plutôt que son développement.

Courant 2012, une personne a pu être embauchée (pour une durée de deux ans) afin de travailler sur LSM, le modèle d'équilibre général représentant l'économie luxembourgeoise. Les travaux de nature exploratoire doivent permettre de savoir dans quelle mesure LSM peut être un outil complémentaire à LuxGEM et Modux. Dans cet ordre d'idées, les travaux exploratoires pourraient également mener, le cas échéant, à la définition d'un programme de travail permettant d'adapter LSM davantage aux spécificités luxembourgeoises ou de rajouter des volets à LSM (quitte à en omettre d'autres), toujours dans le même but.

Le projet LuxEN par contre (couplage entre le modèle technico-environnemental de nature "bottom-up" du CRP-Tudor et LuxGEM), qui aurait également pu/dû permettre d'affiner le volet énergétique/environnemental de LuxGEM, piétine, quant à lui, et, plutôt que de faire des progrès, absorbe des ressources humaines.

5.4.2. Réorganisation des données conjoncturelles mensuelles et trimestrielles dans le contexte de l'achat de la base de données commerciale Macrobond

Il y a deux volets à cet objectif. Le premier concerne les liens (de mise à jour) de nombreuses séries statistiques, présentes dans les fichiers de données du STATEC destinées à effectuer l'analyse conjoncturelle. Suite à l'achat de la base de données commerciale Macrobond, les fichiers Excel en question ont dû être réorganisés, afin de faire les liens de mise à jour sur Macrobond. Ce travail a permis d'effectuer désormais de façon plus rapide la mise à jour des données destinées à l'analyse conjoncturelle.

D'autre part, EViews constitue l'outil de modélisation et d'analyse économétrique de référence des unités EPR1 et EPR4. Modux est géré à partir de EViews (construction de la base de données, estimation des équations, simulation du modèle, analyse des résultats). Il y a donc un intérêt certain à concentrer dans EViews toutes les séries destinées à l'analyse conjoncturelle afin de pouvoir améliorer l'analyse des prévisions. Actuellement, la confrontation des données (simulations et prévisions EViews vs. données conjoncturelles récentes) se fait hors EViews, dans Excel. Il y aurait des gains d'efficacité à effectuer en intégrant toutes les données dans EViews. Ce point est maintenu pour le programme de travail 2013.

5.4.3. Projections long terme (2030): combiner Modux + LuxGEM

Le besoin d'établir des projections économiques à long terme vient surtout de l'extérieur (démographie, énergie, émissions de gaz à effet de serre). Le STATEC pourrait établir de telles projections en combinant les outils Modux et LuxGEM, ce dernier étant spécifiquement axé sur l'énergie et les émissions de GES. Pourtant, le "projet" n'en est qu'à un stade initial, l'analyse de la plus récente version de LuxGEM n'ayant pas permis d'aller plus en avant. D'autres éléments de LuxGEM (notamment quant à la fiabilité et la crédibilité des résultats) doivent toujours être examinés. Une des tâches du consultant travaillant sur LuxGEM est d'explorer cette piste.

Courtant automne 2012, l'unité EPR4 a lancé une annonce sur Inomics avec comme objectif d'embaucher un(e) spécialiste en modélisation environnementale et énergétique. La recherche a abouti à la sélection de 2 candidats appropriés. Actuellement, la personne retenue in fine est en pourparlers pour un autre poste et n'a pas encore donné son accord au STATEC...

5.4.4. Etudes réalisées

- Etude sur une TVA sociale (Mémoire de fin de stage de TH)
- Analyse comparative de la productivité apparente du travail Luxembourg/Zone euro depuis le début de la crise (avec EPR1)
- Mesures budgétaires, activité économique et solde des finances publiques: petit précis de multiplicateurs keynésiens (encadré dans NDC 3, Regards)
- Modélisation des dépenses publiques (en cours, présentations en cercle restreint)